

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

MUTATIONS POLITIQUES ET MAJORITÉ DE GOUVERNEMENT DANS UNE FRANCE À DROITE

Sous la direction
de Dominique Reynié

Une étude de
la Fondation pour l'innovation politique
sur les résultats électoraux de 2022

SEPTEMBRE 2022

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

MUTATIONS POLITIQUES ET MAJORITÉ DE GOUVERNEMENT DANS UNE FRANCE À DROITE



Sous la direction
de Dominique Reynié

Une étude de
la Fondation pour l'innovation politique
sur les résultats électoraux de 2022

SEPTEMBRE 2022

Fondation pour l'innovation politique

Un think tank libéral, progressiste et européen

Née en 2004, la Fondation pour l'innovation politique s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle contribue à un débat pluraliste et documenté.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire.

La Fondation peut dédier une partie de son activité à des enjeux qu'elle juge stratégiques. Ainsi, le groupe de travail « Anthropotechnie » examine et initie des travaux explorant les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme. « **Anthropotechnie** » propose des articles traitant des enjeux éthiques, philosophiques et politiques que pose l'expansion des innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration du corps et des capacités humaines.

La Fondation pour l'innovation politique est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

DIRECTION

Dominique REYNIÉ, directeur général de la Fondation pour l'innovation politique

RÉDACTION EN CHEF

Victor DELAGE, Mathilde TCHOUNIKINE

RÉDACTION

Victor DELAGE, Anne FORNACCIARI, Nicola GADDONI, Katherine HAMILTON, Apolline MOURIER, Dominique REYNIÉ, Axel ROBIN, Clémentine SCOTTO, Mathilde TCHOUNIKINE

PRODUCTION

Alexandre AGACHE, Victor DELAGE, Anne FLAMBERT, Anne FORNACCIARI, Nicola GADDONI, Katherine HAMILTON, Apolline MOURIER, Axel ROBIN, Clémentine SCOTTO, Mathilde TCHOUNIKINE

RELECTURE ET CORRECTION

Francys GRAMET, Claude SADAJ

MAQUETTE ET RÉALISATION

Julien RÉMY

Enquête conçue par la Fondation pour l'innovation politique, le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) et le Centre d'études et de connaissance sur l'opinion publique (Cecop)

ENQUÊTE ADMINISTRÉE PAR

“opinionway”

L'équipe:

Laurent GASSIE (directeur de clientèle)

Guillaume INIGO (directeur d'études)

Bruno JEANBART (vice-président)

Clément ROYAUX (chargé d'études)

IMPRESSION

GALAXY Imprimeurs

PARUTION

Septembre 2022

Sommaire

Quelques enseignements à retenir	6
Introduction	11
I. La poussée répétée du vote protestataire sape notre démocratie	13
1. En 2022, la majorité des électeurs ont exprimé une forme de protestation électorale	13
2. L'expansion de la protestation électorale est plus forte à droite	17
3. L'abstention cache une réserve de voix plus importante pour le RN	19
4. La survie incertaine des partis de gouvernement	21
II. Les urnes et l'opinion : la double victoire du RN	21
1. L'acceptation croissante du RN par les Français	21
2. Marine Le Pen n'est plus une figure de rejet	26
3. Une normalisation inachevée. Marine Le Pen suscite plus d'adhésion que le RN	30
III. Dans une France de droite, le dilemme de LR : avec Ensemble ! ou avec le RN ?	33
1. En 2022, les deux tiers des électeurs d'Emmanuel Macron peuvent être classés à droite	33
2. Le vote RN représente entre un tiers et la moitié des votes de droite	36
3. Doit-on s'allier à droite ? Et si oui, qui avec qui ?	36
4. Sur les enjeux, seuls LR et Ensemble ! convergent avec l'opinion générale des électeurs	39
Conclusion	44

Quelques enseignements à retenir

I. La poussée constante du vote protestataire sape notre système démocratique

1. Si l'on considère les votes en faveur d'un parti protestataire, l'abstention ou le vote blanc lors des élections législatives, les comportements relevant de la protestation électorale ont concerné plus des trois quarts des électeurs inscrits : 76,9 % pour le premier tour et 77,3 % pour le second tour. Nous montrons que 87 % des électeurs qui se sont abstenus au second tour ne le regrettent pas.

2. En vingt ans, le total des suffrages exprimés en faveur des candidats protestataires à l'élection présidentielle est passé de 29,6 % le 21 avril 2002 à 55,6 % le 10 avril 2022.

3. La survie des partis de gouvernement est en jeu. Lors du premier tour de l'élection présidentielle, le 10 avril 2022, les votes protestataires (en faveur de Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Éric Zemmour, Nicolas Dupont-Aignan, Philippe Poutou, et Nathalie Arthaud) ont donc été majoritaires (55,6 %) pour la

première fois dans notre histoire électorale. Lors du premier tour des élections législatives, le 12 juin 2022, le vote protestataire (en faveur de la Nupes, du RN, de Reconquête !, des divers extrême gauche, droite souverainiste, PRG, divers extrême droite) est aussi devenu majoritaire (50,9 %).

4. Événement majeur, le RN est devenu le premier groupe d'opposition à l'Assemblée nationale. Pourtant, seuls 55 % des électeurs de Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle ont voté au premier tour des législatives. L'abstention cache donc une réserve électorale pour le RN. De fait, 58 % des électeurs proches du RN qui se sont abstenus justifient leur abstention par une raison protestataire, contre 46 % des abstentionnistes en moyenne et 40 % des abstentionnistes proches du PCF-LFI.

II. La progression du RN est notable dans les urnes et dans l'opinion

1. Lors de l'élection présidentielle de 2017, le total du vote protestataire s'élevait à 21,3 % pour les candidats de gauche (Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou et Nathalie Arthaud) ; le total de droite atteignait 27,1 % (Marine Le Pen, Nicolas Dupont-Aignan, François Asselineau et Jacques Cheminade). Lors de l'élection présidentielle de 2022, le vote protestataire de droite rassemble 32,3 % des suffrages exprimés (Marine Le Pen, Éric Zemmour et Nicolas Dupont-Aignan), contre 23,3 % pour le vote protestataire de gauche (Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou et Nathalie Arthaud). Entre 2017 et 2022, le vote protestataire à l'élection présidentielle est dominé par la droite, tout en progressant plus fortement à droite (+5,2 points) qu'à gauche (+2 points).

2. En augmentant, l'électorat RN se diversifie. Il progresse dans les villes de plus de 100 000 habitants (hors Paris), où son poids (18 %) lors du premier tour des législatives rejoint sa moyenne nationale (19 %). Le vote RN progresse dans les catégories sociales supérieures : entre le premier tour des législatives 2017 et celui de 2022, le vote des cadres en faveur du FN/RN est passé de 5 % à 13 %, et le vote des professions intermédiaires de 11 % à 16 %.

3. Près de la moitié des électeurs (47 %) voient comme « une bonne chose » que, « lors des élections législatives de juin 2022, 89 députés du RN ont été élus, formant le groupe d'opposition le plus important à l'Assemblée nationale ». C'est une « mauvaise chose » pour 33 % des répondants et « ni une bonne chose ni une mauvaise chose » pour 19 %.

4. Moins de la moitié (47 %) des électeurs qui se positionnent à droite estiment le RN dangereux pour la démocratie, tandis que 44 % le jugent xénophobe.

5. Les idées du RN trouvent un soutien à gauche et à droite. La plupart des proches de Reconquête ! (89%) sont d'accord avec les idées du RN, ainsi que la moitié (47%) des proches de LR. Mais les idées du RN trouvent aussi un soutien dans l'électorat de gauche : 39% des proches de LO-NPA, 24% de ceux de EELV, 22% de ceux du PCF-LFI, 17% de ceux du PS. Enfin, 15% des proches de LREM et un tiers (32%) des répondants qui ne sont proches d'aucun parti se reconnaissent dans les idées du RN.

6. Dans l'opinion publique, le RN a remporté la bataille des populismes : 39% des électeurs sont « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec les idées du RN, alors que 28% des électeurs disent être « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec les idées de LFI. De plus, avec 48% des électeurs qui ne sont « pas du tout d'accord » avec ses idées, LFI est, après Reconquête ! (54%) et Debout la France (49%), l'une des trois formations politiques dont les idées suscitent le plus de rejet.

7. EELV et le RN sont les deux partis dont les idées suscitent l'adhésion la plus large. Dans les deux cas, 39% des répondants sont « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec les idées du parti. En revanche, c'est avec les idées du RN que les électeurs sont les plus nombreux à être « tout à fait d'accord » (17%).

8. Le critère d'âge n'affecte pas significativement l'adhésion aux idées du RN : 36% des 18-24 ans sont « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec ses idées, 37% des 25-34 ans, 40% des 35-49 ans, 42% des 50-64 ans et 35% des 65 ans et plus.

9. Les électeurs de droite considèrent le RN capable de gouverner (59%). Ils estiment aussi qu'il prône une société dans laquelle ils souhaiteraient vivre (57%).

10. Les électeurs qui se situent à droite sont plus nombreux à être d'accord avec les idées du RN (61%) qu'avec les idées de LR (52%).

11. Au premier tour des élections législatives de 2022, le vote RN représente entre un tiers et la moitié des votes de droite, selon les critères retenus (voir ci-après page 36).

III. Si Marine Le Pen ne suscite plus un « front républicain », elle inquiète une France favorable à l'Europe et à l'euro

1. Des trois principaux candidats à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, c'est la candidate du RN qui suscite le rejet le plus faible (53%) et le niveau d'adhésion le plus élevé (36%).

2. La plupart des électeurs proches du RN (71%) ne classent pas Marine Le Pen à « l'extrême droite ». C'est également le cas des proches de Reconquête ! (87%) ou de LO-NPA (69%). Dans les électorsats qui situent encore majoritairement Marine Le Pen à l'extrême droite, les variations sont importantes entre les proches du PCF-LFI (59%), de LR (61%), du PS (64%), d'EELV (72%) et de LREM (81%).

3. Un tiers des proches de LO-NPA (35%) comme des proches du PCF-LFI (34%) ne jugent pas Marine Le Pen « inquiétante ». La plupart des proches de LO-NPA (59%) et 35% des proches du PCF-LFI sont même d'accord avec l'idée selon laquelle Marine Le Pen « a un bon projet pour le pays ».

4. La candidate du RN reste « inquiétante » pour 55% des répondants, tandis que 54% estiment qu'elle porterait atteinte aux libertés fondamentales si elle devenait présidente de la République, mais les réserves à son égard sont moins politiques ou morales que matérialistes et pragmatiques. Elles reposent avant tout sur l'idée que son élection menacerait l'euro. Seul un tiers (33%) des électeurs considèrent que, présidente, Marine Le Pen aurait été capable de protéger l'euro, quand 60% des électeurs créditent Emmanuel Macron de cette capacité. Le soutien large et constant de l'opinion à l'Union européenne et, plus encore, à sa monnaie, bloque l'expansion électorale du RN et contrarie la présidentialisation de Marine Le Pen.

IV. Électoratement, la France est à droite

1. L'électorat d'Emmanuel Macron est à droite : la moitié (47 %) des électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour de la présidentielle se positionnent à droite, 19 % au centre, 20 % à gauche. Enfin, 12 % ne se positionnent pas. Nous montrons que les électeurs de Macron qui se situent au centre ou qui ne se positionnent pas sur l'axe gauche-droite sont plus proches des idées de la droite que de la gauche.

2. Les électeurs d'Emmanuel Macron qui se positionnent à droite (47 %), ceux qui se positionnent au centre mais qui adhèrent à un système de valeurs de droite (9,4 %), ceux qui ne se positionnent pas sur l'échelle gauche-droite mais qui adhèrent à un système de valeurs de droite (6,5 %), nous conduisent à estimer à 62,7 % la proportion d'électeurs de droite dans l'électorat d'Emmanuel Macron.

3. Lors du premier tour de l'élection présidentielle, le total des voix obtenues par Marine Le Pen, Éric Zemmour, Valérie Pécresse, Jean Lassalle et Nicolas

Dupont-Aignan a représenté 40,2 % des suffrages exprimés. Si l'on y ajoute les électeurs d'Emmanuel Macron se situant à droite, on atteint 53,2 %. Avec les électeurs d'Emmanuel Macron se situant au centre mais exprimant un système de valeurs de droite, le total est de 55,9 %. Enfin, avec les électeurs d'Emmanuel Macron ne se positionnant pas sur l'échelle gauche-droite mais partageant des valeurs de droite, le total est 57,7 %.

4. Si l'on compare avec les résultats des élections législatives, on observe que les partis de droite (RN, Reconquête !, Debout la France, LR et alliés) ont obtenu 37,7 % des suffrages exprimés. On atteint 49,3 % en additionnant les électeurs d'Ensemble ! qui se positionnent à droite et 52 % si nous y ajoutons les électeurs d'Ensemble ! se situant au centre mais que leur système de valeurs place à droite. Enfin, avec les électeurs d'Ensemble ! qui ne se positionnent pas sur l'axe gauche-droite mais qui partagent un système de valeurs de droite, le total est de 53,2 %.

V. Quelle majorité de gouvernement ? Face à la Nupes, qui doit s'allier, avec qui ?

1. Si l'on considère la totalité de l'électorat, la moitié des électeurs interrogés (46 %) ne souhaitent pas voir LR s'allier avec un autre parti de droite ; un quart (27 %) sont favorables à une alliance de LR avec Ensemble ! ; un dernier quart (23 %) souhaitent que « LR forme une alliance avec le RN, Reconquête ! et Debout la France ».

2. Si l'on considère les électeurs de droite, c'est-à-dire les électeurs qui se positionnent à droite sur l'échelle gauche-droite, ils sont plus nombreux (39 %) à souhaiter une alliance entre LR, RN, Debout la France et Reconquête ! qu'une alliance entre LR et Ensemble ! (34 %) ; enfin, un quart (26 %) préfèrent que LR ne fasse pas d'alliance.

3. Si l'on considère les électeurs LR aux législatives, la proportion des répondants souhaitant que le parti ne s'allie pas (40 %) est équivalente à celle qui privilégie une alliance avec la coalition présidentielle (39 %). L'hypothèse d'une alliance associant tous les partis de droite (LR-RN-DLF-Reconquête !) ne convainc que 20 % des électeurs LR.

4. Enfin, les trois quarts (77 %) des électeurs ayant voté pour un candidat d'Ensemble ! au premier tour des élections législatives souhaitent une alliance de LR avec la majorité présidentielle. Il faut voir dans ce résultat un indice supplémentaire de l'orientation droitiste de l'électorat d'Emmanuel Macron.

5. Les partis populistes sont confrontés à des difficultés que peuvent dissimuler leurs bons résultats électoraux. La question se pose de savoir ce que deviendra le RN sans Marine Le Pen ou LFI sans Jean-Luc Mélenchon. De plus, en l'état actuel des choses, ni LFI ni le RN ne deviendront des forces de gouvernement s'ils sont jugés incapables d'assurer la défense de l'Union européenne, en général, et de l'euro, en particulier.

VI. Sur les enjeux, seuls LR et Ensemble ! convergent avec l'opinion générale des électeurs

1. L'immigration préoccupe l'opinion publique : 63% des électeurs pensent que « la plupart des immigrés ne partagent pas les valeurs de notre pays et cela pose des problèmes de cohabitation ». Cette opinion est majoritaire chez les électeurs d'Ensemble ! (57%), de LR (69%), du RN (91%) et de Reconquête ! (94%). En revanche, cette opinion est minoritaire chez les électeurs de la Nupes (38%).

2. Symbole d'un raidissement sur les questions d'immigration et d'intégration, la crainte du « grand remplacement » est présente dans l'opinion. Interrogés au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, près de la moitié des électeurs (47%) disent partager l'évaluation selon laquelle « les populations d'origine étrangère finiront par être majoritaires en France ». Parmi les électeurs qui se positionnent à gauche, ils sont 27% à partager cette opinion, contre plus de la moitié des électeurs se positionnant à droite (56%), mais aussi ceux qui se positionnent au centre (54%). Ils sont 28% à craindre le « grand remplacement » parmi les électeurs de Jean-Luc Mélenchon au premier tour de l'élection présidentielle, tout comme un tiers des électeurs d'Emmanuel Macron (31%), de Yannick Jadot (31%) et de Fabien Roussel (31%). Parmi les électeurs des candidats de droite, cette opinion est majoritaire : elle concerne 52% des électeurs de Valérie Pécresse, 61% de ceux de Marine Le Pen et 83% d'Éric Zemmour. Cette idée est également majoritaire chez ceux qui se sont abstenus au premier tour de l'élection présidentielle (58%).

3. Plus de la moitié (56%) des électeurs pensent que « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment ». Cette opinion est majoritaire chez les électeurs du RN (61%), de Reconquête ! (64%), de LR (68%) et d'Ensemble ! (69%). Cette opinion est minoritaire chez les électeurs de la Nupes (36%).

4. L'opinion selon laquelle « il faut plus de libertés pour les entreprises et moins de contrôle de la part de l'État » est partagée par 50% des électeurs. Elle est majoritaire chez les électeurs du RN (53%), d'Ensemble ! (63%), de LR (66%) et de Reconquête ! (66%). Cette opinion est minoritaire chez les électeurs de la Nupes (32%).

5. Plus de la moitié (53%) des électeurs pensent que « grâce aux innovations techniques et scientifiques, on pourra continuer à développer notre économie tout en préservant l'environnement pour les générations futures ». Cette opinion est majoritaire chez les électeurs de Reconquête ! (54%), du RN (56%), de LR (67%) et d'Ensemble ! (69%). Cette opinion est minoritaire chez les électeurs de la Nupes (45%).

Introduction

Une étude sur le cycle électoral de 2022 par la Fondation pour l'innovation politique

Combinant abstention, vote blanc et votes anti-système, la protestation électorale a franchi une nouvelle étape au terme de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2022. Les partis de gouvernement de gauche, le Parti socialiste (PS), ou de droite, Les Républicains (LR), piliers de la vie politique et gouvernementale sous la Ve République, sont menacés de marginalisation, même s'il ne faut pas oublier qu'ils conservent leur pouvoir dans les collectivités territoriales. Éliminés pour la deuxième fois consécutive du second tour de l'élection présidentielle, ils subissent un recul plus marqué encore qu'en 2017. Mais, en 2022, un élément ajoute un motif de préoccupation qui n'existait pas en 2017. En effet, aux élections législatives, Ensemble !, la coalition présidentielle apparue dans le sillage de la réélection d'Emmanuel Macron, subit une déconvenue électorale, limitée mais réelle. Si Emmanuel Macron a été réélu au terme d'un mandat de plein exercice, fait sans précédent, les résultats des élections législatives contraignent son gouvernement à négocier une majorité parlementaire, texte par texte, une première également.

Le cycle électoral de 2022 confirme la montée en puissance des formations protestataires, dominées, à droite, par le Rassemblement national (RN) et, à gauche, par La France insoumise (LFI). Comme en 2017, l'élection présidentielle a vu Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon en position dominante dans l'opposition au président sortant. À la différence de 2017, non seulement le vote populiste ne disparaît pas lors des élections législatives, mais, et c'est encore sans précédent, le RN et LFI obtiennent les deux groupes d'opposition parlementaire les plus importants. En une législature, le nombre total des députés RN-LFI est passé de 25 à 164. L'accès au Parlement des partis protestataires est dans l'ordre du régime représentatif,

mais l'augmentation du nombre de députés issus de telles organisations peut avoir pour conséquence de rendre coûteuses ou fragiles, voire introuvables, des majorités utiles, au détriment des partis de gouvernement.

Au terme du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, ni le PS ni LR ne sont parvenus à déployer un projet capable de faire revenir leurs anciens électeurs. Or le quinquennat qui s'ouvre pose nécessairement de manière plus urgente la question de la recomposition. Au moins quatre paramètres politiques détermineront le sens d'une telle recomposition. En premier lieu, dans les faits, il n'existe qu'un seul parti de gouvernement de poids, le parti présidentiel. Or celui-ci subit la pression d'un affaiblissement programmé, Emmanuel Macron n'ayant pas la possibilité de conduire un troisième mandat consécutif. En deuxième lieu, la France est, selon nous, majoritairement à droite, comme nous le montrons ci-après. Ce glissement est favorisé par le ralliement de la gauche de gouvernement à la Nupes, coalition protestataire initiée et conduite par LFI. En troisième lieu, le RN domine l'univers des partis de droite. Quatrième point, le RN n'est plus le même parti que celui qui a tant agité la vie politique française depuis les années 1980, et qui a si souvent nui à la droite. En effet, après avoir abandonné son nom choisi par Jean-Marie Le Pen, passant du FN au RN, le parti se séparera bientôt du nom de son fondateur, puisque la présidence n'ira pas à un Le Pen. Or on sait le rôle que joue cette forme d'autorité, entremêlant personnalisation, généalogie et charisme, dans le succès des organisations politiques de ce type¹. Il est légitime de se demander en quoi le cinquantième anniversaire du FN concerne le RN d'aujourd'hui² ou dans quelle mesure le vieux parti d'extrême droite peut encore exister après des changements aussi profonds.

1. Bien que beaucoup plus récent (2016), LFI, le parti de Jean-Luc Mélenchon sera confronté aussi à son tour au défi posé traditionnellement par la succession du chef-fondateur dans les formations politiques populistes.

2. Le 5 octobre 1972, Jean-Marie Le Pen fondait le Front national (FN), à l'extrême droite de l'échiquier politique. Présidé par Marine Le Pen depuis 2011, le FN est devenu le Rassemblement national (RN) en 2018.

Le contexte ouvert par la présidentielle de 2017 appelait une recomposition qui n'a pas eu lieu. Le cycle électoral de 2022 la rend plus urgente. Le sens de cette recomposition est le rétablissement de forces politiques dont les vues, pour être différentes et en concurrence, n'empêchent pas le partage d'une culture de gouvernement, permettant de participer à la conduite des affaires publiques de manière responsable et constructive. Une recomposition impérative, car

il faut se souvenir qu'au premier tour de l'élection présidentielle qui vient d'avoir lieu, les principaux candidats de gouvernement, Emmanuel Macron, Valérie Pécresse et Anne Hidalgo, ont totalisé 34,4% des suffrages exprimés, soit 24,8% des électeurs inscrits. La reconstruction d'une démocratie de gouvernement ne peut pas attendre les résultats de la prochaine élection présidentielle.

Méthodologie

Cette note est consacrée aux résultats de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2022, l'ensemble de ces deux scrutins formant un « cycle électoral » complet. Les données d'opinion ont été produites par une série de trois enquêtes successives, initiée et réalisée dans le cadre d'un partenariat associant la Fondation pour l'innovation politique, le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) et le Centre d'études et de connaissance sur l'opinion publique (Cecop) :

1. La première enquête a été administrée **au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle**, entre le 13 et le 15 avril 2022, auprès d'un échantillon de 3 005 personnes.
2. La deuxième enquête a été administrée **au lendemain du second tour de l'élection présidentielle**, entre le 28 avril et le 2 mai 2022, auprès d'un échantillon de 3 052 personnes.
3. La troisième enquête a été administrée **au lendemain du second tour des élections législatives**, entre le 23 juin au 28 juin 2022, auprès d'un échantillon de 3 053 personnes.

Les trois vagues ont été administrées par l'institut OpinionWay. Chacune de ces trois enquêtes d'opinion a été menée auprès d'un échantillon de plus de 3 000 personnes inscrites sur les listes électorales et représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas, au regard des critères de genre, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

Le partenariat a rendu possible la réalisation de ces trois enquêtes permettant de mieux comprendre les logiques et la portée de deux scrutins qui marquent probablement un point de bascule dans un contexte historique.

Le texte que l'on va lire a été rédigé par l'équipe de la Fondation pour l'innovation politique.

Abréviations des différents partis politiques utilisées dans cette étude

DLF: Debout la France • **EELV:** Europe Écologie-Les Verts • **FdG:** Front de gauche
FN: Front national • **LCR:** Ligue communiste révolutionnaire • **LFI:** La France insoumise
LO: Lutte ouvrière • **LR:** Les Républicains • **LREM:** La République en marche
NPA: Nouveau Parti anticapitaliste • **Nupes:** Nouvelle Union populaire écologique et sociale • **PCF:** Parti communiste français • **PS:** Parti socialiste
RN: Rassemblement national

I. La poussée répétée du vote protestataire sape notre démocratie

Pour nous, globalement, la hausse de la protestation électorale ne fait pas de doute. Désormais, elle atteint même les élections législatives qu'elle avait épargné jusqu'à présent, à l'exception de 1986. Mais l'ampleur était alors sensiblement moins importante et la cause se trouvait pour partie dans une modification soudaine des règles du jeu, avec l'introduction de la proportionnelle. Mais en 2022, les élections législatives ont eu lieu dans le cadre du scrutin majoritaire.

1. En 2022, la majorité des électeurs ont exprimé une forme de protestation électorale

Entre 2019 et 2022, nous avons publié six études dédiées à la montée en puissance de la protestation électorale en France. Les cinq premières études ont porté sur *Le risque populiste en France*³, puis, en avril 2022, une étude complémentaire a été consacrée à la *Présidentielle de crises*⁴. Ces travaux nous ont permis de mesurer la protestation électorale en interrogeant les électeurs sur leur disponibilité à adopter l'un des comportements protestataires suivants : abstention, vote blanc et votes pour les partis protestataires. À chacune des six enquêtes, nous avons enregistré la montée en puissance de l'intention protestataire définie par ces trois types de comportement. Les résultats relevés lors du scrutin présidentiel ont confirmé la réalité de cette tendance.

Dans le droit fil de la présidentielle, les élections législatives de juin 2022 ont également été marquées par une forte poussée de la protestation électorale. Précisons ici que pour en évaluer le niveau dans le cadre de ces élections législatives, nous prenons en compte, outre l'abstention et le vote blanc, les votes en faveur des candidats de la Nupes, des divers extrême gauche, de DLF, de Reconquête ! et du RN. Bien sûr, toutes les candidatures présentées par la Nupes n'étaient pas de type « protestataire », mais tel était bien le cas, selon

nous, des candidats LFI. La nature protestataire de la Nupes vient d'abord du rôle dominant qu'a joué le parti de Jean-Luc Mélenchon dans sa constitution, ce que reflète rétrospectivement l'élection de nombreux députés LFI, surplombant largement la coalition⁵. À cela s'ajoutent les profils de plusieurs candidats présentés par les autres formations de la coalition, ceux de EELV en particulier, et plus largement la stratégie parlementaire protestataire acceptée par les différentes composantes de la Nupes. Ceci nous conduit à intégrer la totalité des votes en faveur de la Nupes dans la protestation électorale, même si une part secondaire n'en ferait pas partie dans une configuration politique différente.

Il en va de même pour les abstentionnistes. Même si l'intérêt pour les législatives est généralement moindre que pour la présidentielle, l'abstention de juin 2022 résulte d'une pluralité de motifs où la dimension protestataire est présente. Nous avons cherché à mieux cerner les motivations des abstentionnistes : 15% des personnes interrogées nous disent que l'abstention est leur « façon de protester contre le système politique actuel », 11% la justifient par le fait « que c'est la même politique qui est menée quel que soit le résultat », 10% répondent parce que « mon vote ne sert à rien » et 10% parce que « la politique ne m'intéresse pas ». Le total de ces justifications représente 46% des causes de l'abstention.

Certains ont voté pour exprimer une forme de dépit ou de colère, d'autres ont été empêchés de voter par des raisons pratiques, ou contingentes comme le fait d'être éloigné de son bureau de vote le jour de l'élection.

3. Dominique Reynié (dir.), 2022, *le risque populiste en France, vague 1*, octobre 2019, 44 p. ; *vagues 2-3*, octobre 2020, 86 p. ; *vague 4*, juin 2021, 64 p. ; *vague 5*, octobre 2021, 72 p., Fondation pour l'innovation politique (disponibles sur le site www.fondapol.org).

4. Dominique Reynié (dir.), 2022, *présidentielle de crises*, Fondation pour l'innovation politique, avril 2022, 84 p. (www.fondapol.org/etude/2022-presidentielle-de-crisis/).

5. « La France insoumise, à l'initiative de ce regroupement des gauches, représente le plus gros contingent de députés (75). Vingt-neuf sièges échoient à des membres de PS, 23 à des élus Europe Écologie-Les Verts et 12 au Parti communiste. », Matthieu Lasserre (avec AFP), *La Croix*, 21 juin 2022.

Au premier tour des législatives de 2022, moins d'un tiers des personnes interrogées (29%) disent, comme première raison, ne pas avoir voté « parce qu'ils n'étaient pas dans leur commune le jour du vote ». Sans revenir sur ce point, que nous avons développé ailleurs⁶, il est difficile de ne pas voir dans le fait que près d'un tiers des abstentionnistes se justifient en invoquant un éloignement de leur bureau de vote le jour du scrutin une forme de désengagement civique, voire d'indifférence, dès lors que l'importance de la présidentielle et des législatives pouvait les motiver à recourir au système des procurations. On parvient difficilement à mesurer avec plus de détails la raison de ces votes ou de l'abstention. Il demeure que, dans l'histoire de la Ve République, la hausse de l'abstention accompagne l'augmentation des votes protestataires. Dans ce contexte, l'abstention alimente la protestation électorale.

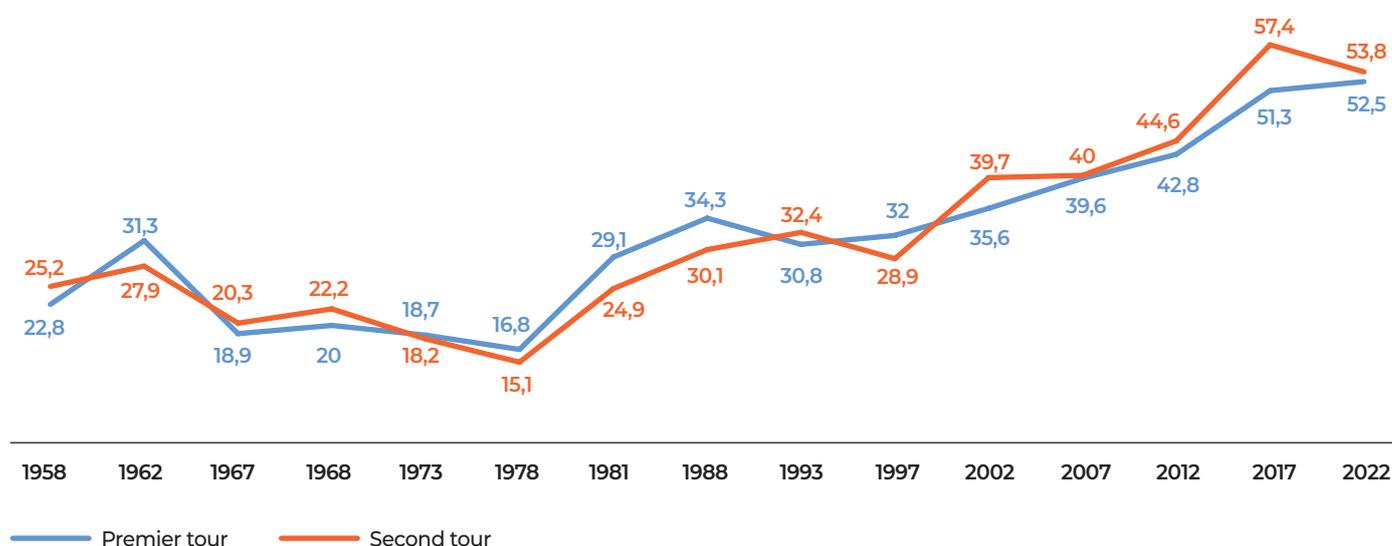
Si nous comparons les résultats terme à terme, c'est-à-dire en retenant l'abstention, le vote blanc et les votes pour les partis protestataires désignés, les comportements relevant de la protestation électorale ont concerné la plupart des électeurs inscrits lors des élections législatives : 76,9% pour le premier tour et 77,3% pour le second tour, soit une augmentation de 11 points par rapport aux législatives de 2017, lesquelles constituaient déjà un record historique (66% au premier tour, 66,1%

au second tour). Le niveau de la protestation électorale ainsi définie est peut-être légèrement inférieur à ces chiffres, en raison de la difficulté à connaître plus précisément les motivations des choix électoraux. Elle est cependant largement majoritaire et nous pouvons aisément observer, terme à terme, qu'elle n'a jamais été aussi répandue dans toute notre histoire électorale qu'en 2022.

L'abstention massive s'impose comme une donnée de notre vie publique depuis une dizaine d'années. Aux législatives, le record d'abstention pour le second tour date de juin 2017 (57,4%). En 2022, pour la deuxième fois consécutive, plus d'un électeur sur deux s'est abstenu, au premier (52,5%) comme au second tour (53,8%).

Insistons : la poussée de l'abstention est une tendance visible depuis plusieurs années. Pour l'élection présidentielle, le record lors d'un premier tour a été enregistré le 21 avril 2002 (28,4%). L'élection présidentielle de 2022 se situe au deuxième niveau d'abstention le plus élevé (26,3%). Le second tour de l'élection présidentielle de 2022 détient également le deuxième record (28%), le précédent record (31,1%, en 1969) s'inscrivant dans un contexte très différent⁷. Pour les élections municipales, qui sont l'autre scrutin préféré des Français, avec l'élection présidentielle, le record au second tour date du 28 juin 2020 (58,4%). La pandémie, y compris

Des élections législatives désormais dominées par l'abstention (en %)*



Source : data.gouv.fr

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

* Dans ce graphique, le niveau d'abstention aux élections législatives de 1986 n'apparaît pas puisque ces élections se sont déroulées au scrutin proportionnel à un seul tour. Notons tout de même que 21,5% des électeurs s'étaient abstenus le 16 mars 1986.

6. Voir *Rapport pour l'Assemblée nationale sur l'abstention. Mission d'information visant à identifier les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale. Analyses et propositions*, novembre 2021, Fondation pour l'innovation politique, 82 pages (rapport rédigé à la demande du président de l'Assemblée nationale, Monsieur Richard Ferrand).

7. Il s'agissait d'une élection sans choix ni menace opposant deux candidats de la droite modérée, Georges Pompidou et Alain Poher. Au premier tour, le vote protestataire représentait un cinquième des suffrages exprimés avec Jacques Duclos, candidat du PCF (21,3%), et Alain Krivine, candidat de la LCR (1,1%).

ses effets sur le premier tour, n'explique pas tout. En effet, la sortie du confinement avait été annoncée le 7 mai et engagée le 11. Lorsque le second tour a lieu, la plupart des Français se déplacent et vivent peu ou prou normalement depuis un mois et demi. Surtout, l'abstention aux municipales de 2020 confirme une tendance antérieure à la pandémie. Le précédent record, pour le premier tour des élections municipales datait de mars 2014 (36,5%). Il en va de même pour les élections régionales et départementales de juin 2021. Même si elles sont par nature plus abstentionnistes que les élections municipales et nationales, les élections départementales et régionales de 2021 ont été spectaculairement abstentionnistes (66,7% lors du premier tour).

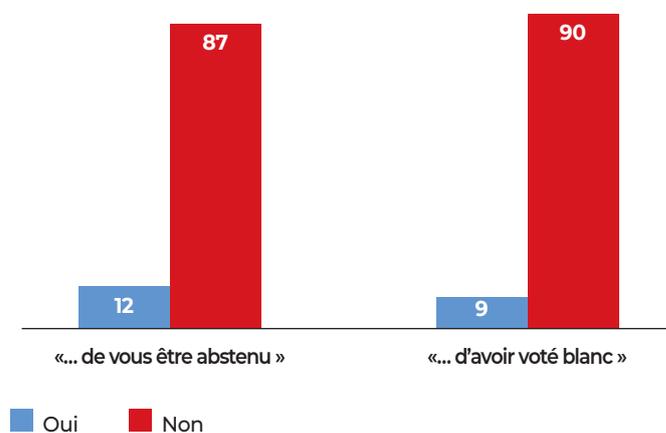
L'abstention affecte fortement tous nos scrutins. Elle n'a pas le même impact selon la nature de l'élection comme selon les candidats et les partis, mais elle constitue sans doute un puissant opérateur de désagrégation du paysage politique français. L'abstention agit comme une force anomique. Elle n'est pas orientée par une intention, elle produit donc des effets qui peuvent surprendre, et jusqu'aux abstentionnistes eux-mêmes, même s'ils ont tendance à ne pas regretter leur comportement.

Cette nouvelle poussée de la protestation électorale est d'autant plus spectaculaire qu'elle prend place dans le contexte d'un État-providence plus généreux, ou plus dépensier, que jamais. En effet, face aux conséquences de la pandémie historique de la Covid-19, l'État n'a pas hésité à emprunter et à mobiliser des sommes considérables pour accompagner le confinement, financer les campagnes massives de tests et de vaccination, soutenir les ménages, les entreprises ou

Les abstentionnistes et les électeurs qui ont voté blanc ne le regrettent pas

Questions : « Compte tenu du résultat final des élections législatives dans le pays, regrettez-vous de vous être abstenu au second tour ? » ; « Compte tenu du résultat final des élections législatives dans le pays, regrettez-vous d'avoir voté blanc au second tour ? »

Base : les répondants qui se sont abstenus et ceux qui ont voté blanc au second tour des élections législatives



© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

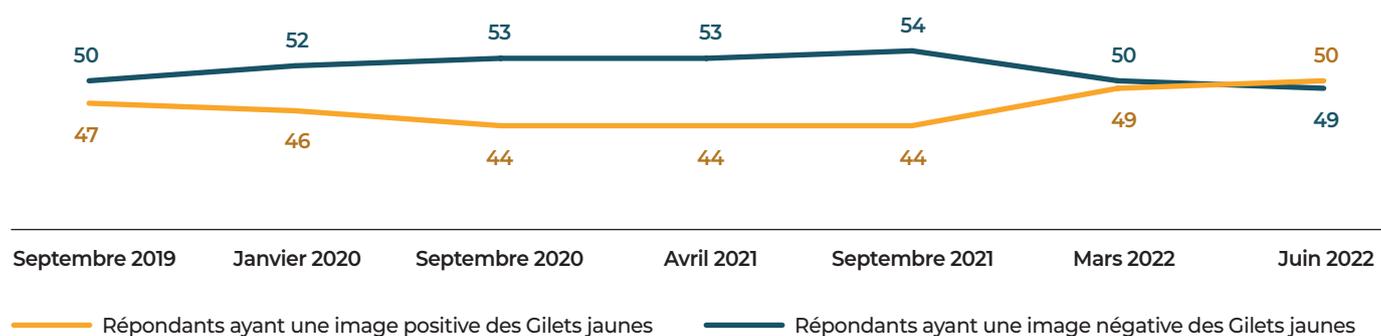
les métiers jugés les plus éprouvés par la crise sanitaire, etc. Pourtant, la mobilisation de ces moyens publics colossaux, sans équivalent dans une autre démocratie, n'a pas empêché la manifestation d'un large désintérêt pour les affaires de la cité, ce que mesurent les progrès de l'abstention et, conjointement, d'une propension à voter pour les candidats anti-système⁸. En témoigne le score des candidats populistes au premier tour de l'élection présidentielle (55,6%), dont le total dépasse pour la première fois la majorité des suffrages exprimés.

La moitié des Français ont « une image positive » des Gilets jaunes

Question : « On a beaucoup entendu parler du mouvement des Gilets jaunes. Diriez-vous que vous avez une image des Gilets jaunes... »

Réponses : « très positive » et « plutôt positive » ; « plutôt négative » et « très négative »

Base : ensemble de l'échantillon

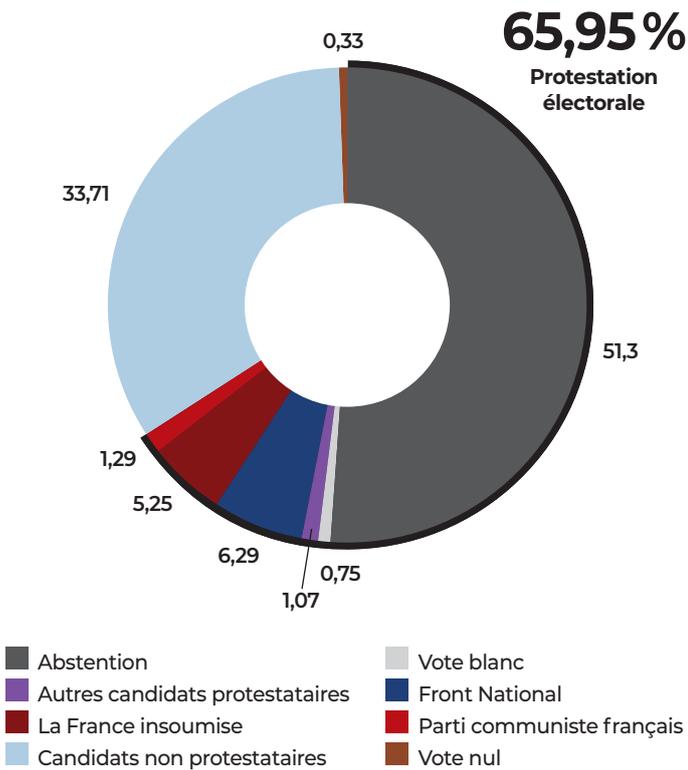


© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

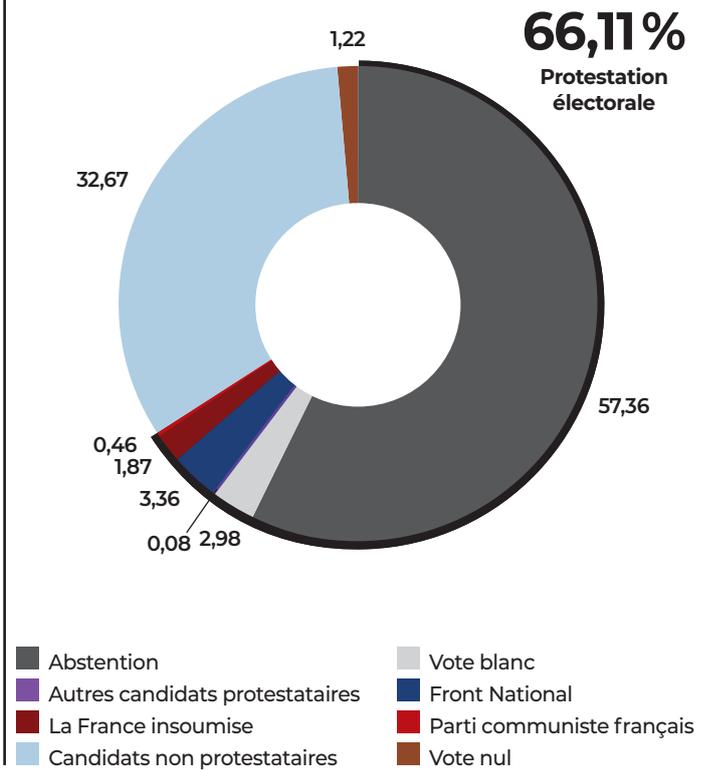
8. Ce résultat contre-intuitif n'est pas nécessairement paradoxal (voir Dominique Reynié, « Le recours excessif à la dépense publique encourage l'agitation sociale », *L'Express*, 13 juin 2022).

La protestation électorale aux élections législatives de 2017 et 2022

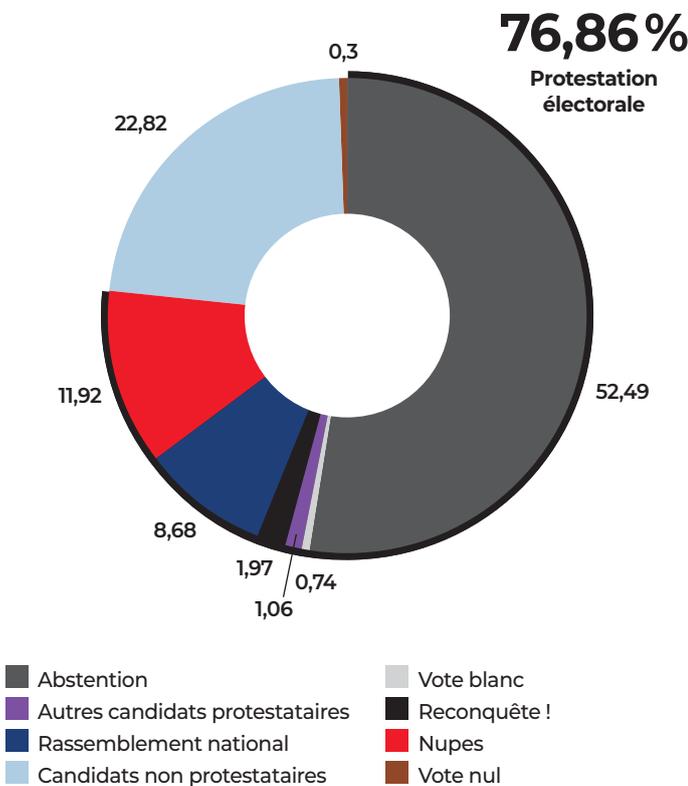
Premier tour législatives 2017



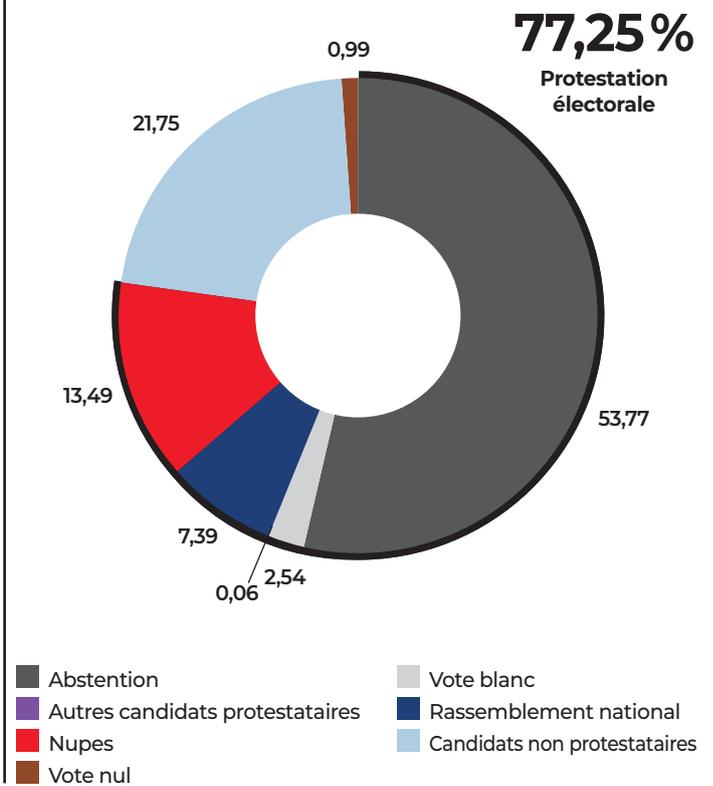
Second tour législatives 2017



Premier tour législatives 2022



Second tour législatives 2022



Source : data.gouv.fr

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

2. L'expansion de la protestation électorale est plus forte à droite

Lors de l'élection présidentielle de 2017, le total du vote protestataire s'élevait à 21,3% pour les candidats de gauche (Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou et Nathalie Arthaud) ; le total de droite atteignait 27,1% (Marine Le Pen, Nicolas Dupont-Aignan, François Asselineau et Jacques Cheminade). Lors de l'élection présidentielle de 2022, le vote protestataire de droite rassemble 32,3% des suffrages exprimés (Marine Le Pen, Éric Zemmour et Nicolas Dupont-Aignan), contre 23,3% pour le vote protestataire de gauche (Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou et Nathalie Arthaud). Entre 2017 et 2022, le vote protestataire à l'élection présidentielle est dominé par la droite, tout en progressant plus fortement à droite (5,2 points) qu'à gauche (2 points). Par ailleurs, lors du premier tour des élections législatives, le vote FN/RN est passé de 13,2% des suffrages exprimés en 2017 à 18,7% en 2022. L'analyse des résultats montre que le RN demeure le plus populaire sociologiquement. Comme au temps du FN, les électeurs du RN sont peu diplômés, ils résident plus souvent dans des villes de petite et moyenne tailles. Mais en grossissant quantitativement, l'électorat RN se diversifie sociologiquement, intégrant des profils qui ne s'y trouvaient pas auparavant⁹. Ainsi, en dehors

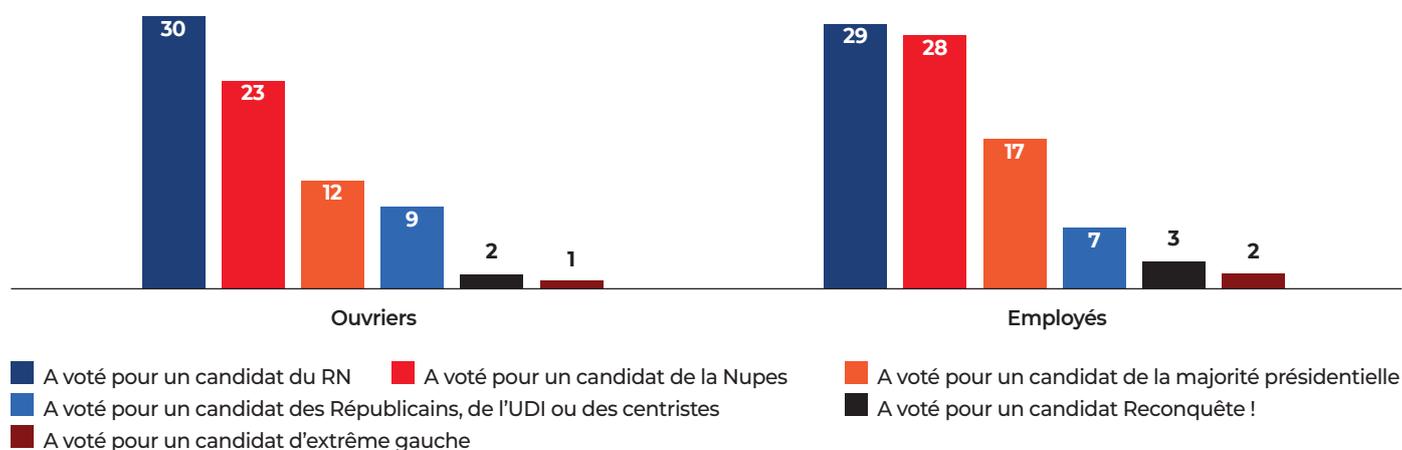
de l'agglomération parisienne, où le vote RN demeure inférieur (11%) à la moyenne nationale, il progresse fortement dans les villes de plus de 100 000 habitants, dans lesquelles un cinquième (18%) des électeurs ont accordé leur soutien à un candidat RN, soit un niveau similaire à la moyenne nationale (19%). De même, les résultats confirment l'existence d'une base électorale désormais majoritairement féminine. C'est l'un des effets de l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du parti¹⁰. La sociologie du vote FN/RN souligne l'échec historique des partis de gouvernement, de gauche comme de droite, auprès des classes populaires.

En revanche, comme tous les partis, le RN peine à mobiliser les jeunes électeurs. Cet échec est général. Plus l'électeur est jeune et moins il a de chance de participer aux élections, quelles qu'elles soient. Les données socio-démographiques recueillies portent donc sur une minorité de jeunes, celle qui a effectivement voté, ce sont les « votants », soit environ un tiers seulement de la classe d'âge considérée. À cela s'ajoute le fait que, pour la plupart des électeurs, sous la Ve République, dominée par la culture de l'élection présidentielle, les élections législatives sont un scrutin à la fois moins clair et moins mobilisateur que l'élection présidentielle. C'est ainsi qu'en 2022 près des deux tiers (62%) des 18-24 ans n'ont pas participé au premier tour des législatives. La position sociale se combinant avec l'effet de l'âge, il en découle que plus un électorat est sociologiquement populaire, plus il a de chance de

Le RN, premier parti chez les ouvriers et les employés

Question : « Pour quel candidat avez-vous voté le dimanche 12 juin 2022 à l'occasion du premier tour des élections législatives ? »

Base : répondants qui ont voté au premier tour des élections législatives



© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

9. Sur le sujet, voir Luc Rouban, *La Mutation du Rassemblement national*, Cevipof, juillet 2022, 7 pages. (<https://acteurspublics.fr/upload/media/default/0001/40/fd831be4400a4f4dd24d746dffeb348f6513b37.pdf>)

10. Voir Abdelkarim Amengay, Anja Durovic et Nonna Mayer, « L'impact du genre sur le vote Marine Le Pen », *Revue française de science politique*, vol. 67, no 6, décembre 2017, p. 1067-1087 (www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2017-6-page-1067.htm).

s'abstenir aux élections, et en particulier aux élections législatives, et ce d'autant plus que l'électorat est jeune. Le score du RN chez les jeunes électeurs ayant pris part au vote lors des élections législatives est la conséquence de cette triple contrainte. Le faible score du RN (6%) chez les 18-24 ans doit être évalué eu égard à la proportion des jeunes votants, socialement plus

aisés, donc plus participatifs, ayant soutenu l'un des candidats de la Nupes (41%). Mais, comme indiqué, le scrutin présidentiel mobilise davantage les électeurs, au sein des jeunes classes d'âge, même des jeunes appartenant aux classes populaires. Lors du premier tour de l'élection présidentielle, 16% des 18-24 ans ont voté pour Marine Le Pen.

Le profil des électeurs du RN au premier tour des élections législatives

Question : « Pour quel candidat avez-vous voté le dimanche 12 juin 2022 à l'occasion du premier tour des élections législatives ? »

Réponse : « un candidat du Rassemblement national »

Base : ensemble des répondants qui ont voté au premier tour des élections législatives

		Répondants ayant voté RN au 1 ^{er} tour des législatives
Ensemble		19
Genre	Hommes	17
	Femmes	21
Âge	18-24 ans	6
	25-34 ans	19
	35-49 ans	22
	50-64 ans	24
	65 ans et plus	15
Taille de la commune	Commune rurale	22
	Ville de 2 000 à 19 999 habitants	24
	Ville de 20 000 à 99 000 habitants	17
	Ville de plus de 100 000 habitants hors Paris	18
	Agglomération parisienne	11
Niveau de diplôme	Sans diplôme/BEPC/CAP/BEP	27
	Bac/Bac + 2	21
	Supérieur à Bac + 2	8
Catégorie socioprofessionnelle	CSP +	14
	CSP -	30
Revenu mensuel du foyer	Moins de 1 000 euros	30
	De 1 000 à 1 999 euros	25
	De 2 000 à 3 499 euros	17
	3 500 euros et plus	11
Image des Gilets jaunes	Image positive	27
	Image négative	11

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Les difficultés du RN sont largement compensées par le fait qu'il progresse sensiblement dans les catégories sociales supérieures. Au premier tour des élections législatives de 2017¹¹, 5% des cadres et 11% des professions intermédiaires avaient voté pour le Front national ; en 2022, au premier tour des législatives, le vote RN en a rassemblé respectivement 13% et 16%. La conséquence est importante, voire cruciale. En effet, le cycle électoral de 2022 a montré que c'est en devenant socialement plus diversifié, plus « interclassiste », que le RN est capable de meilleures performances, et d'abord en matière de participation électorale. En 2017, 57% des électeurs de Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle n'avaient pas pris part au premier tour des élections législatives¹² ; en 2022, ils ne sont plus que 45%.

En passant de 8 députés en 2017 à 89 députés en 2022, le RN a remporté un succès politique historique, loin devant les 35 députés de 1986, élus à la proportionnelle, le meilleur résultat du FN/RN jusqu'alors. La forte progression électorale du RN l'émancipe du scrutin proportionnel. Pour le parti de Marine Le Pen, la constitution du premier groupe parlementaire de l'opposition ouvre la voie à de nouvelles perspectives, lui offrant des moyens inédits, notamment en ressources humaines et financières, et la possibilité de jouer un rôle important au sein d'une Assemblée nationale soudainement devenue un des lieux majeurs de la vie politique.

11. Voir Games Changers-Ipsos-Sopra Steria « 1^{er} tour des élections législatives. Sociologie des électors et profil des abstentionnistes », ipsos.com, juin 2017 (www.ipsos.com/sites/default/files/files-fr-fr/doc_associe/ipsos_sopra_steria_sociologie_des_electorats_11_juin_21h00.pdf).

12. *Ibid.*, p. 21.

3. L'abstention cache une réserve de voix plus importante pour le RN

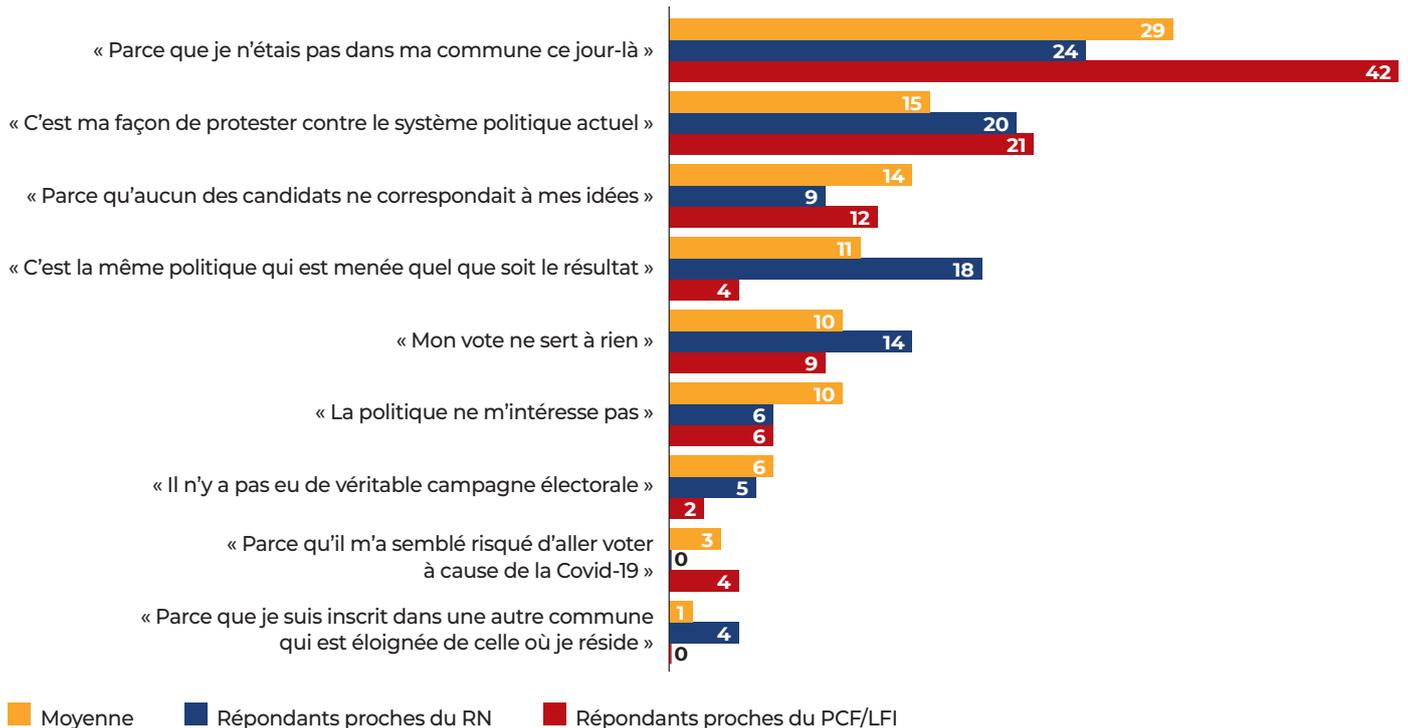
Nous avons vu que si le RN est devenu le premier groupe d'opposition à l'Assemblée nationale, seuls 55% des électeurs de Marine Le Pen au premier tour de la

présidentielle ont voté au premier tour des législatives. Il apparaît qu'un tiers des abstentionnistes (33%) du premier tour des législatives ont envisagé de voter pour un candidat du RN, 25% pour un candidat de la Nupes et 23% pour la majorité présidentielle. En raison de sa dimension protestataire, l'abstention constitue donc bel et bien un réservoir électoral pour le RN.

58% des électeurs proches du RN justifient leur abstention par une forme de protestation

Question : « Pour quelle raison principale vous n'avez pas voté au premier tour des élections législatives ? En premier »

Base : les répondants qui se sont abstenus au premier tour des élections législatives



Grille de lecture : Parmi les répondants proches du RN, 20% se sont abstenus parce que c'est leur « façon de protester contre le système politique actuel ».

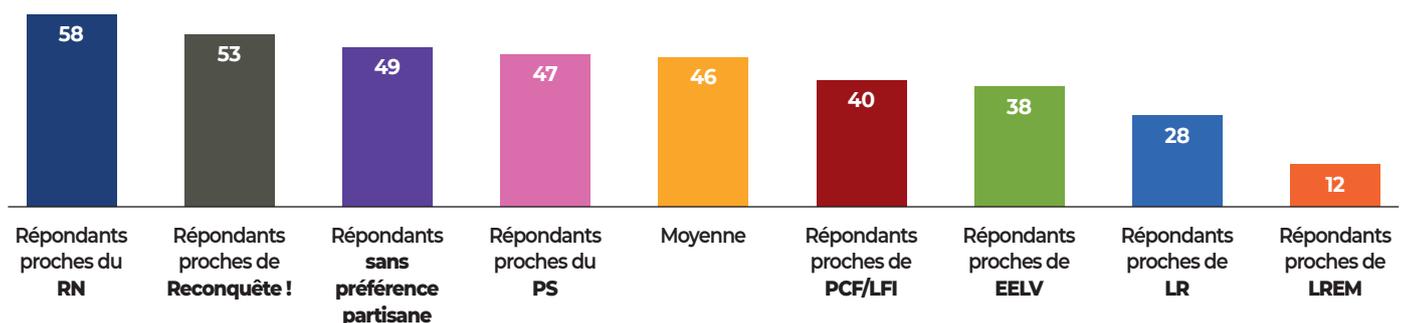
© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Abstention protestataire et proximité partisane

Question : « Pour quelle raison principale vous n'avez pas voté au premier tour des élections législatives ? En premier »

Réponses : « c'est ma façon de protester contre le système politique actuel » ; « c'est la même politique qui est menée quel que soit le résultat » ; « mon vote ne sert à rien » et « la politique ne m'intéresse pas »

Base : les répondants qui se sont abstenus au premier tour des élections législatives



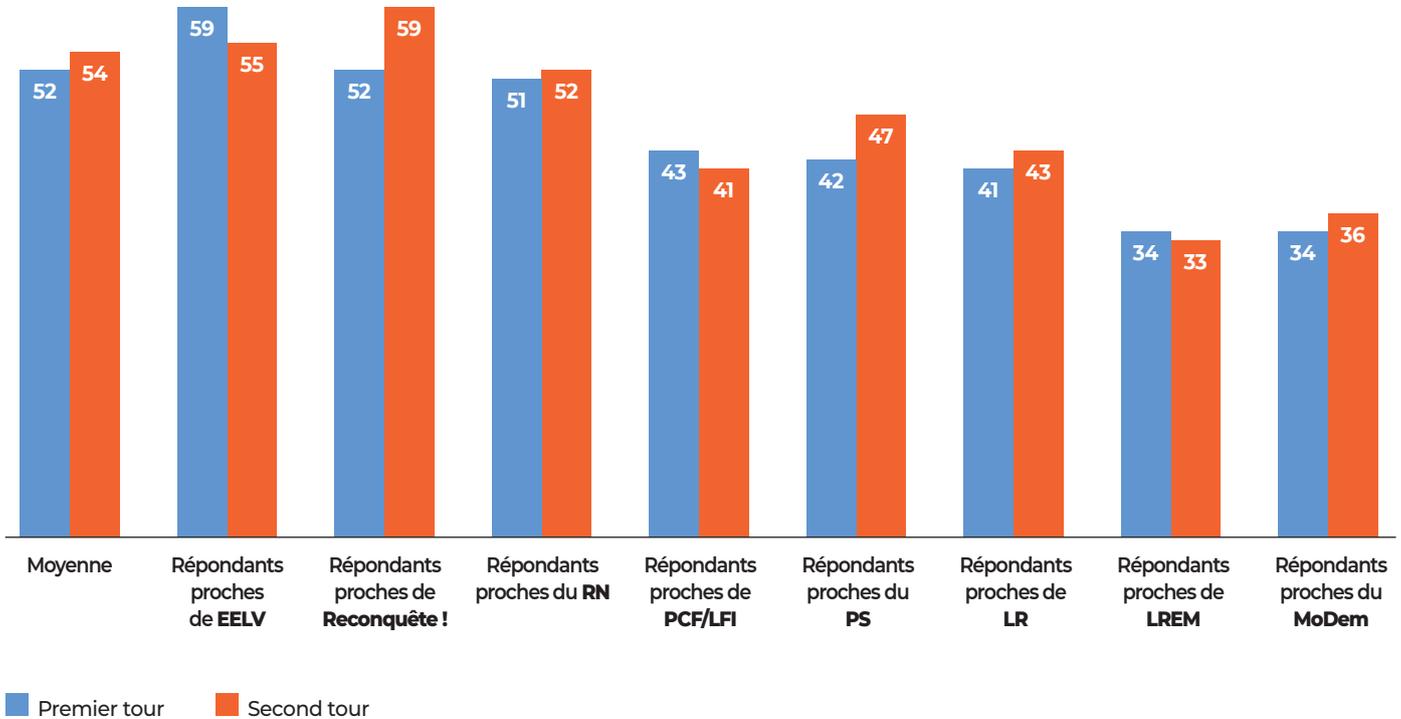
© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Les électeurs qui se sentent proches du RN, de Reconquête ! et de EELV se sont majoritairement abstenus lors des élections législatives

Questions : « 52,5% des électeurs dans le pays n'ont pas voté au premier tour des élections législatives. Vous-même, avez-vous voté au premier tour le dimanche 12 juin ? » ; « 53,8% des électeurs dans le pays n'ont pas voté au second tour des élections législatives. Vous-même, avez-vous voté au second tour le dimanche 19 juin ? »

Réponse : « non »

Base : ensemble de l'échantillon



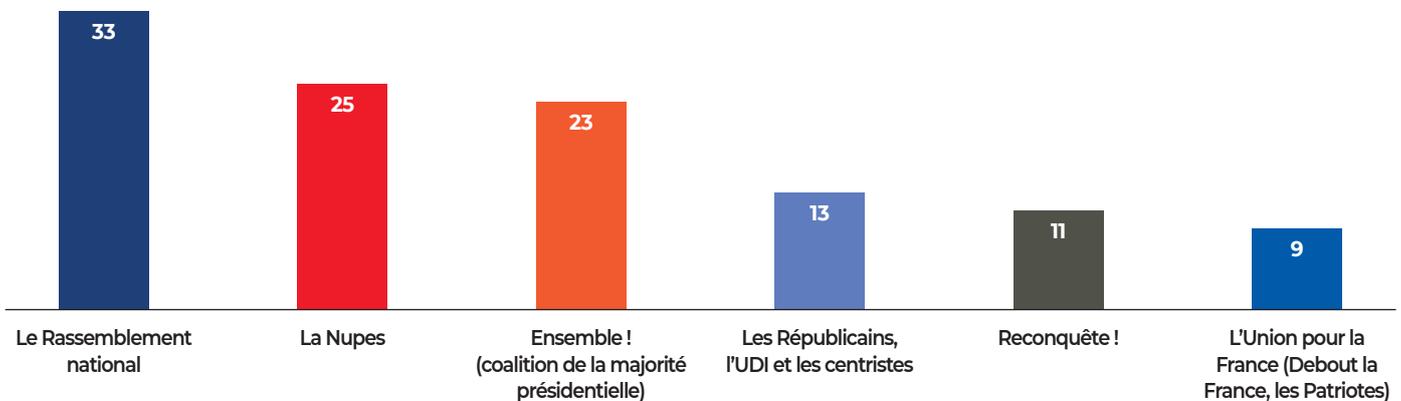
© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Les abstentionnistes offrent plus de réserves électorales au RN qu'à la Nupes

Question : « Au premier tour des élections législatives, avez-vous envisagé de voter pour cette tendance politique, pas envisagé ou c'était tout à fait exclu ? »

Réponse : « je l'ai envisagé »

Base : les répondants qui se sont abstenus au premier tour des élections législatives



Grille de lecture : Parmi les répondants qui se sont abstenus au premier tour des élections législatives de 2022, 33% ont « envisagé » de voter pour le Rassemblement national, 25% pour la Nupes, 23% pour Ensemble !, 13% pour les Républicains, l'UDI ou les centristes, 11% pour Reconquête ! et 9% pour L'Union pour la France.

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

4. La survie incertaine des partis de gouvernement

Dans un régime démocratique authentique, il existe un niveau incompressible d'abstention, de vote blanc et de votes protestataires, composant ce que nous appelons ici la protestation électorale. Une telle protestation ne contrevient pas au bon fonctionnement du système politique et gouvernemental tant qu'elle demeure marginale, c'est-à-dire tant que le système politique est capable d'en maîtriser les causes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Si l'on considère le premier tour de l'élection présidentielle, le 10 avril 2022, le total de l'abstention, du vote blanc et des votes protestataires a représenté 68 % des électeurs inscrits¹³, ainsi, en termes de suffrages exprimés, le vote protestataire est majoritaire (55,6 %) pour la première fois. En 2017, ce total était de 48,4 % et de 29,6 % le 21 avril 2002. En vingt ans, le total des votes protestataires a donc progressé de 26 points. Devenu majoritaire, le vote protestataire reste dispersé entre plusieurs candidats, même si deux d'entre eux en concentrent la plus grande

part : le 10 avril 2022, 45 % des suffrages exprimés ont été réunis autour des seules candidatures de Marine Le Pen (23,1 %) et de Jean-Luc Mélenchon (21,9 %).

Depuis plus de vingt ans, l'observation du total des scores des partis et des candidats de gouvernement, gauche et droite confondues, révèle un effondrement de leur base électorale. En 2022, Emmanuel Macron, Valérie Pécresse et Anne Hidalgo n'atteignent pas ensemble le quart des électeurs inscrits (24,8 %). Pour tenir compte de conjectures mineures, précisons que, même en intégrant Yannick Jadot (3,3 % des inscrits) et Éric Zemmour (5,1 % des inscrits) dans la liste des candidats de gouvernement, le total de toutes les candidatures de gouvernement, de droite, de gauche et macronistes confondues, ne représenterait jamais que 33,1 % des électeurs inscrits. En 2017, lors du premier tour de la présidentielle, ce total représentait 38,2 % des électeurs inscrits (Emmanuel Macron, François Fillon et Benoît Hamon), 50,6 % en 2012 (François Hollande, Nicolas Sarkozy et François Bayrou) soit, dans ce dernier cas, près de 65 % des suffrages exprimés¹⁴.

II. Les urnes et l'opinion : la double victoire du RN

Si les votes protestataires de droite et de gauche ont fortement augmenté lors du cycle électoral de 2022, il faut cependant noter la réussite plus marquée de Marine Le Pen et du RN. Ce succès est visible dans les urnes, comme en témoignent les résultats de la présidentielle et des législatives, mais aussi dans l'opinion : on note une plus grande acceptation des idées du RN.

1. L'acceptation croissante du RN par les Français

Puisqu'il est désormais le premier groupe parlementaire d'opposition, il importe de savoir si le RN est toujours considéré comme un parti protestataire. Les efforts de modération déployés depuis 2017, par ce qui est encore le FN, ont fait l'objet de commentaires abondants qui sont déjà la marque d'une certaine réussite dans la stratégie de « normalisation » ou de « dédramatisation ». Le passage au RN implique une rupture avec la généalogie

du FN et de Le Pen père. La mise en sommeil d'un programme historiquement hostile à l'Europe et à l'euro accompagne cette mutation. Mais l'élection de 89 députés ne résulte pas seulement de ces efforts de modération. Elle est également le produit d'un scepticisme généralisé à l'égard des forces politiques comme des institutions de gouvernement. L'évolution du RN dans l'opinion est aussi le fruit du glissement à droite de la société, notamment en raison de la place prise par des préoccupations telles que l'insécurité, les problèmes d'intégration des immigrés, l'islamisme,

13. Voir Dominique Reynié, « L'élection se mue en instrument de protestation contre le pouvoir plus que de délégation du pouvoir », propos recueillis par Benoît Floc'h, *Le Monde*, 19 avril 2022.

14. C'est lors du premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002 que le total des « candidatures de gouvernement » au premier tour d'une présidentielle est devenu une première fois minoritaire par rapport aux inscrits, soit 38 %, en additionnant les scores de Jacques Chirac (13,7 % des inscrits), Lionel Jospin (11,2 % des inscrits), François Bayrou (4,7 % des inscrits), Jean-Pierre Chevènement (3,7 % des inscrits) et Alain Madelin (2,7 % des inscrits). On peut obtenir au maximum 44,1 % des inscrits en ajoutant Noël Mamère (3,6 % des inscrits), Corinne Lepage (1,3 % des inscrits), Robert Hue (2,3 % des inscrits) et Christine Boutin (0,8 % des inscrits).

alimentant un rapport négatif à la mondialisation, majoritairement perçue comme une menace plus qu'une opportunité¹⁵, suscitant une demande d'affirmation de la puissance publique dans ces domaines puis, chez de nombreux électeurs, la frustration et l'exaspération de ne pas être entendu sur ce point crucial.

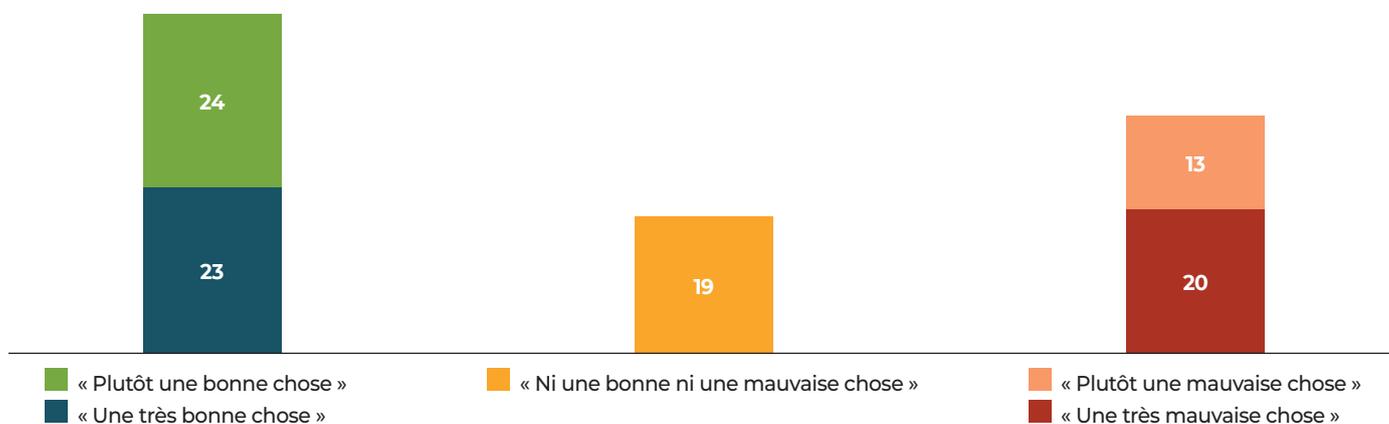
Les conditions historiques de formation de notre débat national et, plus largement, de notre espace public font que ces thèmes, considérés illégitimes pour des raisons parfois confuses, ont été abandonnés à la droite et plus encore à la droite populiste. Ces préoccupations sont réputées être intrinsèquement de droite plutôt que de gauche. La gauche de gouvernement ne les a donc pas considérées, laissant *de facto* de côté la défense des classes et des quartiers populaires, de la laïcité, des services publics, de la sécurité, le plus fondamental des services publics, ou de l'égalité, valeur supposée par ailleurs faire l'unanimité, objet d'insatiables revendications, excepté en ces domaines. L'abandon de ces thèmes par la gauche mais aussi par la droite classique n'a pas manqué d'offrir au FN puis au RN un

monopole programmatique de fait, comme un signe distinctif, sulfureux dans un premier temps, mais peu à peu avantageux, au fur et à mesure de la montée en puissance de ces préoccupations. Ces enjeux suscitent désormais des inquiétudes qui vont bien au-delà des classes populaires. Aussi, à la question : « Lors des élections législatives de juin 2022, 89 députés du RN ont été élus, formant le groupe d'opposition le plus important à l'Assemblée nationale. Pensez-vous que cela est... ? », près de la moitié des répondants (47%) répondent « une bonne chose ». Un tiers (33%) estiment que c'est une mauvaise chose et 19% répondent « ni une bonne chose ni une mauvaise chose ». Bien sûr, près de la totalité des répondants (95%) qui ont voté pour un candidat du RN au premier tour des élections législatives estiment que c'est « une bonne chose », mais ils sont 34% chez ceux qui ont voté pour un candidat de la Nupes et 22% chez ceux qui ont voté pour un candidat de la majorité présidentielle à considérer comme une bonne chose l'élection de 89 députés RN.

La moitié des répondants (47%) estiment que l'élection de 89 députés RN est « une bonne chose »

Question : « Lors des élections législatives de juin 2022, 89 députés du Rassemblement national ont été élus, formant le groupe d'opposition le plus important à l'Assemblée nationale. Pensez-vous que cela est... »

Base : ensemble de l'échantillon



© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Ce jugement est partagé par les électeurs vivant dans des communes rurales (50%) et dans des villes de 2 000 à 19 999 habitants (52%), mais aussi dans les métropoles (48%) hors région parisienne. Les habitants de l'agglomération parisienne sont malgré tout 41% à partager ce point de vue positif sur les

résultats du RN aux élections législatives de 2022. Cette évaluation se retrouve présente grosso modo dans les mêmes proportions, qu'il s'agisse des catégories socioprofessionnelles inférieures (50%) ou des catégories socioprofessionnelles supérieures (47%).

15. Voir Victor Delage, *La Conversion des Européens aux valeurs de droite. France, Allemagne, Italie et Royaume-Uni*, Fondation pour l'innovation politique, mai 2021, 40 p. (www.fondapol.org/etude/la-conversion-des-europeens-aux-valeurs-de-droite/).

De grandes différences demeurent. Ainsi, l'effet diplôme n'a pas entièrement disparu. L'arrivée des nouveaux députés RN est plus appréciée parmi les moins diplômés (56 %) que parmi les répondants titulaires d'un bac/bac + 2 (46 %) ou d'un diplôme

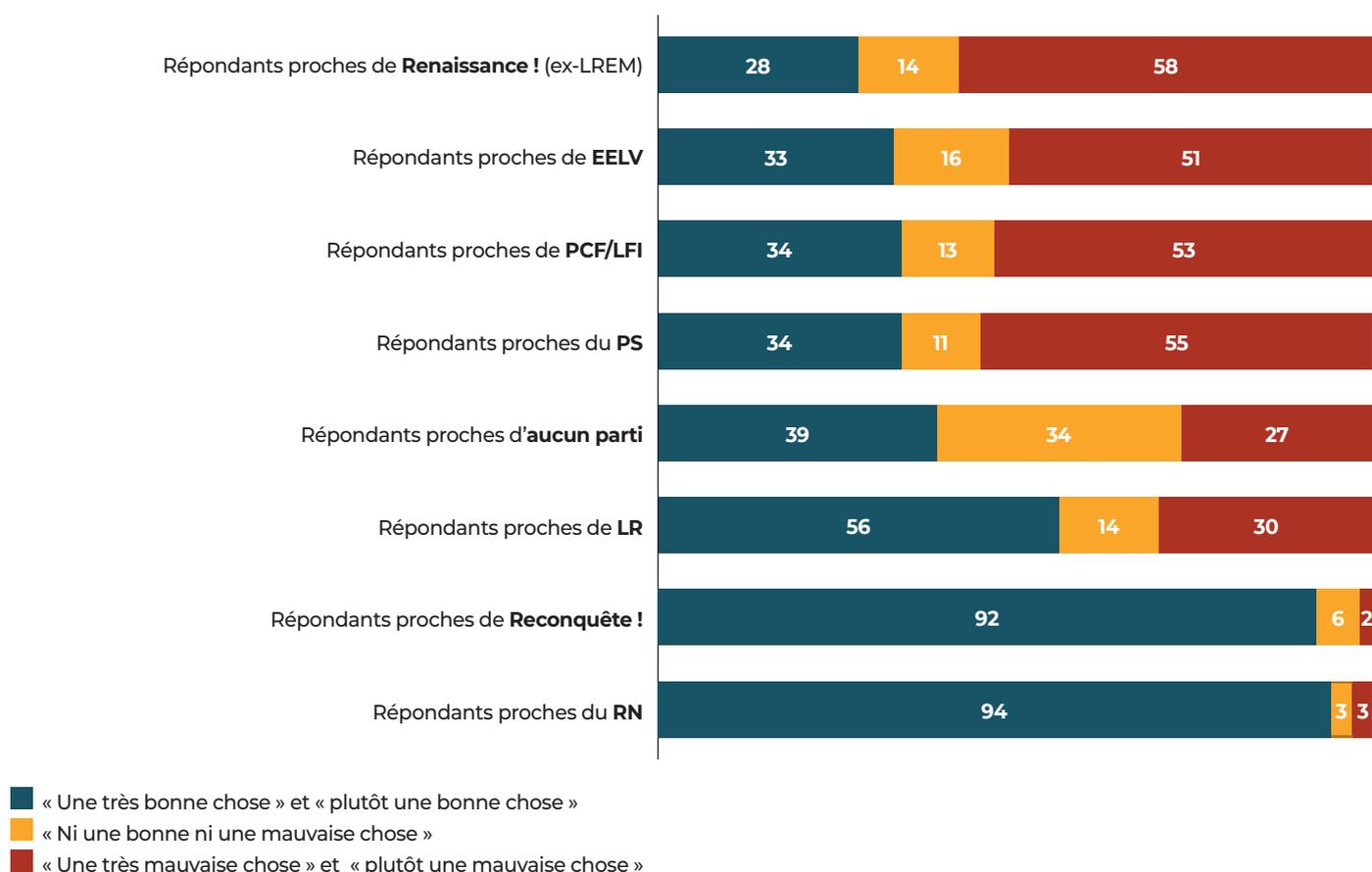
supérieur à bac + 2 (39 %). Mais il faut retenir que les niveaux d'opinion favorables au RN sont désormais élevés dans toutes les catégories sociales et non plus seulement au sein des catégories populaires.

Un tiers des électeurs proches des partis de gauche trouve que l'arrivée de 89 députés RN à l'Assemblée nationale est « une bonne chose »

Question : « Lors des élections législatives de juin 2022, 89 députés du Rassemblement national ont été élus, formant le groupe d'opposition le plus important à l'Assemblée nationale. Pensez-vous que cela est... »

Réponses : « une très bonne chose » et « plutôt bonne chose » ; « ni une bonne ni une mauvaise chose » ; « une très mauvaise chose » et « plutôt une mauvaise chose »

Base : selon la proximité partisane



Grille de lecture : 34 % des répondants qui se sentent proches du PS estiment que l'arrivée de 89 députés RN à l'Assemblée nationale est « une bonne chose ». Les répondants proches de LR sont 56 % à penser la même chose.

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

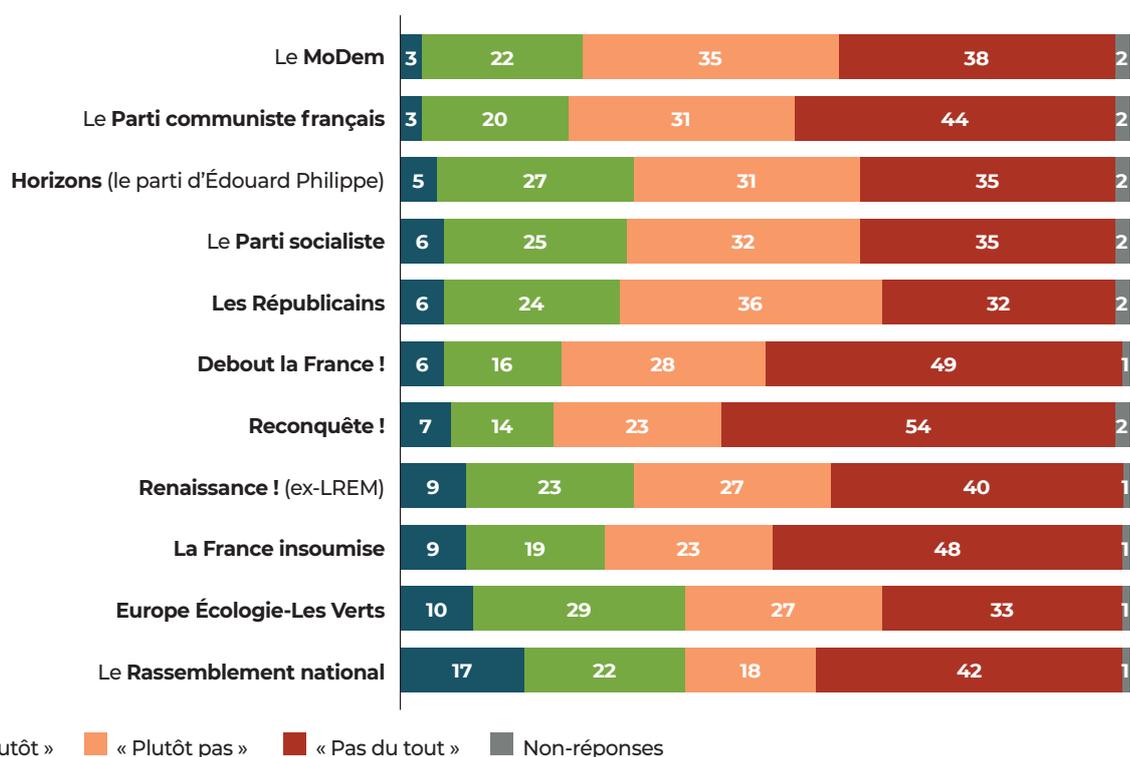
Les succès du RN lors des élections législatives ouvrent la possibilité d'une institutionnalisation du parti de Marine Le Pen. D'autant plus que, dans le même temps, l'acceptation croissante de ses idées témoigne de son installation dans l'opinion. Les deux partis avec lesquels les électeurs s'estiment le plus en accord sont EELV

et le RN. Dans les deux cas, 39% des répondants sont soit « tout à fait d'accord », soit « plutôt d'accord » avec les idées défendues par le parti. Mais si EELV et le RN emportent cette bataille, de tous les partis politiques, seul le RN suscite une proportion aussi élevée d'électeurs « tout à fait d'accord » avec ses idées (17%).

L'adhésion aux idées du RN dans l'opinion

Question : « Vous-même, êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les idées défendues par... »

Base : ensemble de l'échantillon



© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Lors du premier tour des élections législatives de 2022, les idées du RN ont séduit 91% des électeurs de Reconquête ! C'est aussi le cas pour une partie significative des électeurs LR. Ainsi, 37% des électeurs LR-UDI-divers candidats centristes se disent d'accord avec les idées du parti de Marine Le Pen. Il est à noter

que le critère d'âge affecte peu l'adhésion aux idées du RN : 36% des 18-24 ans indiquent être « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec ces idées, de même que 37% des 25-34 ans, 40% des 35-49 ans, 42% des 50-64 ans et 35% des 65 ans et plus.

Le RN est l'un des partis politiques dont l'image est la plus positive

Question : « Est-ce que vous avez une image plutôt positive, plutôt négative ou ni positive ni négative des partis politiques suivants ? »

Réponses : « plutôt positive » ; « ni positive, ni négative » ; « plutôt négative »

Base : ensemble de l'échantillon

	« Plutôt positive »	« Ni positive ni négative »	« Plutôt négative »
Europe Écologie-Les Verts	27	32	39
Rassemblement national	25	24	49
Renaissance ! (ex-LREM)	24	30	44
La France insoumise	22	29	47
Les Républicains	16	34	48
Parti socialiste	16	33	49
Parti communiste français	15	34	48
Reconquête !	15	30	53
Debout la France !	13	32	53

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

L'acceptation du RN selon les classes d'âge

Question : « Est-ce que vous avez une image plutôt positive, plutôt négative ou ni positive ni négative des partis politiques suivants ? - Le Rassemblement national »

Base : ensemble de l'échantillon

	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
« Plutôt positive »	32	30	25	26	20
« Ni positive, ni négative »	28	32	30	20	18
« Plutôt négative »	36	38	43	51	61
Non-réponses	4	-	2	3	1

Grille de lecture : Un tiers des 18-24 ans (32 %) ont une image « plutôt positive » du Rassemblement national. C'est 12 points de plus par rapport aux 65 ans et plus (20 %).

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Incarné par LFI, le populisme de gauche ne suscite pas le même niveau de ralliement. Avec 28 % des électeurs qui se disent « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec les idées de LFI, le parti de Jean-Luc Mélenchon est nettement distancé sur ce plan par le

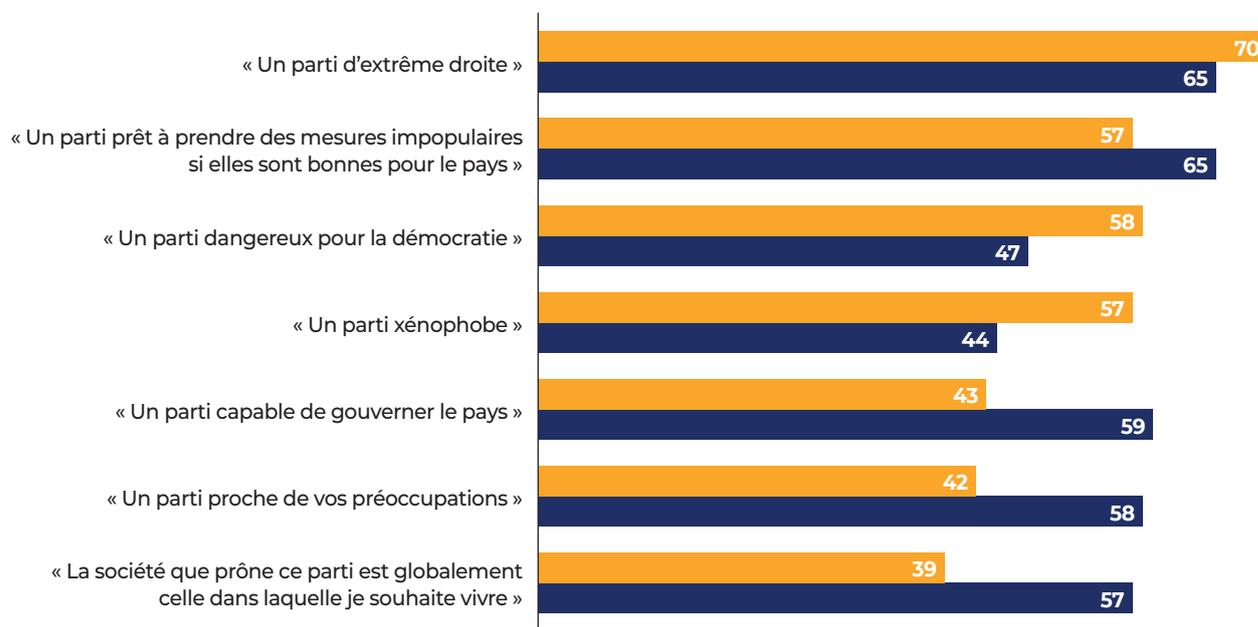
RN (39 %). Mais avec 48 % des électeurs qui ne sont « pas du tout d'accord » avec ses idées, LFI devient, après Reconquête ! (54 %) et DLF (49 %), l'une des trois formations politiques dont les idées suscitent le rejet le plus grand.

Moins de la moitié (47%) des électeurs de droite voient le RN comme un danger pour la démocratie

Question : « Diriez-vous que chacun de ces qualificatifs correspond ou ne correspond pas au Rassemblement national ? »

Réponse : « oui »

Base : ensemble de l'échantillon



■ Moyenne

■ Répondants qui s'autopositionnent à droite sur l'échelle gauche-droite

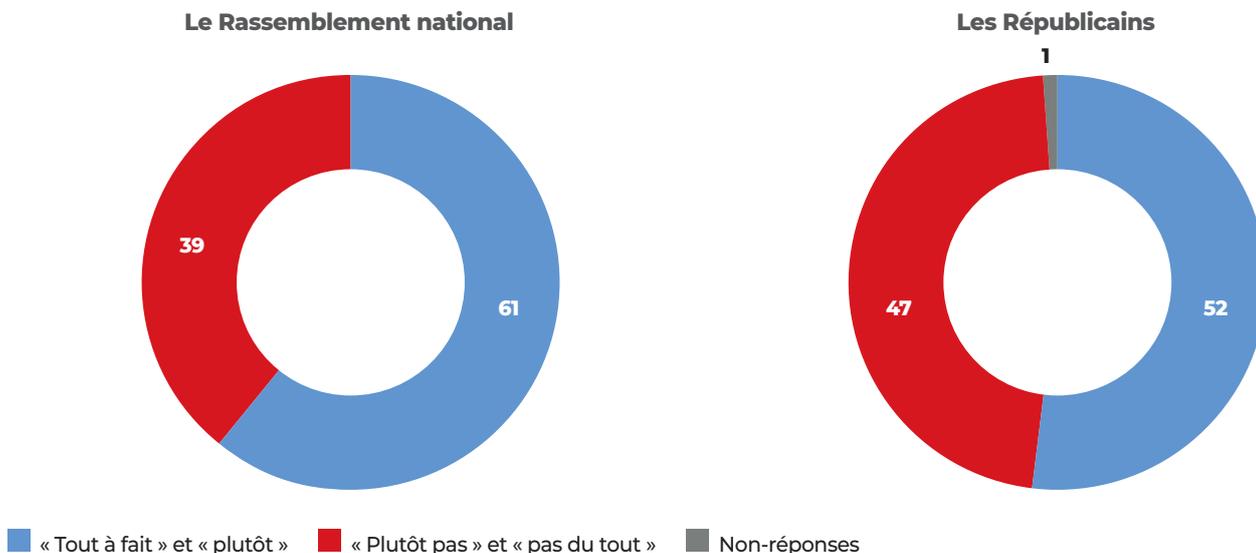
Grille de lecture : Parmi les répondants qui se positionnent à droite sur l'échelle gauche-droite, 59 % estiment que le RN est « un parti capable de gouverner le pays », contre 43 % en moyenne. Les électeurs qui se considèrent à droite sont également 57 % à penser que « la société que prône le RN est globalement celle dans laquelle je souhaite vivre », contre seulement 39 % en moyenne. Les électeurs se situant à droite sont 47 % à considérer que le RN est « un parti dangereux pour la démocratie », contre 58 % en moyenne.

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Une « RNisation » de la droite : les électeurs de droite se reconnaissent davantage dans les idées du RN que dans celles de LR

Question : « Vous-même, êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les idées défendues par... »

Base : les répondants se positionnant à droite sur l'échelle gauche-droite



© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Enfin, dans le contexte d'une recomposition politique à droite, il importe de relever que, parmi les électeurs qui se positionnent à droite, moins de la moitié (47%) estiment le RN dangereux pour la démocratie¹⁶. C'est une proportion plus faible encore qui le juge

« xénophobe » (44%). À l'inverse, la majorité des électeurs de droite considèrent le RN capable de gouverner (59%), estimant qu'il prône une société dans laquelle ils souhaiteraient vivre (57%).

2. Marine Le Pen n'est plus une figure de rejet

La deuxième des trois vagues de notre enquête a été administrée à l'issue du second tour de l'élection présidentielle. La moitié (46%) des électeurs se disant proches du RN situaient Marine Le Pen à droite mais seulement 29% à l'extrême droite. Près d'un tiers des électeurs (31%) ayant voté Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle disent se sentir proches d'une droite modérée (6, 7 ou 8 sur l'échelle gauche-droite), tandis que seule une proportion comparable (29%) se classent « très à droite » (9 et 10 sur l'échelle gauche-droite)¹⁷. Enfin, 19% des électeurs ayant voté Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle ne se positionnent pas sur l'axe gauche-droite.

Une large majorité des répondants qui se disent proches du RN (71%) ne classent pas Marine Le Pen à « l'extrême droite ». C'est également le cas chez les

proches de Reconquête ! (87%) mais aussi parmi les proches de la gauche révolutionnaire LO-NPA (69%).

Si, en revanche, Marine Le Pen est encore classée à l'extrême droite par une majorité d'électeurs proches de EELV (72%), du PS (64%) et même de LR (61%), force est de constater que ces électors sont devenus plus faibles, fragilisés ou en déclin. Les deux électors qui demeurent quantitativement importants et qui regardent Marine Le Pen comme une personnalité d'extrême droite sont les proches du PCF-LFI (59%) et ceux de LREM (81%), ce qui fait écho à la tripartition de la compétition opposant depuis 2017 le macronisme, le lepénisme et le mélenchonisme. Mais, situer Marine Le Pen à l'extrême droite de l'échiquier politique n'empêche pas de voter pour elle ou pour son parti, surtout lorsqu'il s'agit de s'opposer à Emmanuel Macron.

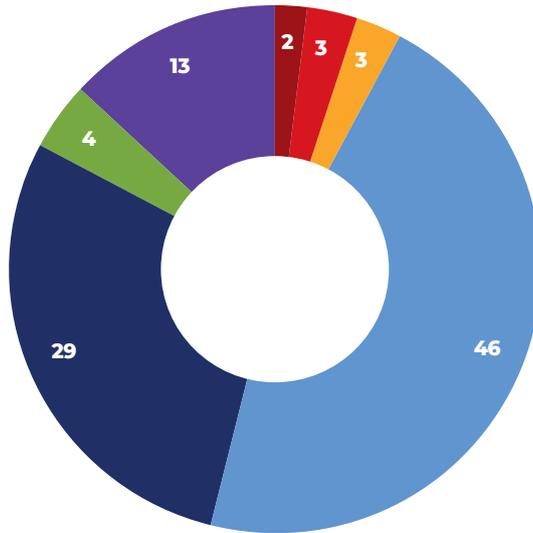
16. Ces données sont tirées de la deuxième vague de notre enquête, administrée au lendemain du second tour de l'élection présidentielle, entre le 28 avril et le 2 mai 2022, auprès d'un échantillon de 3 052 personnes.

17. L'autopositionnement de l'électeur s'effectue sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 désigne l'autopositionnement le plus à gauche et 10 l'autopositionnement le plus à droite.

Plus des deux tiers (71%) des proches du RN ne considèrent pas Marine Le Pen d'extrême droite

Question : « Estimez-vous que sur le plan politique, Marine Le Pen se situe... »

Base : les répondants proches du Rassemblement national



© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Pour la gauche révolutionnaire et la droite protestataire, Marine Le Pen n'est pas d'extrême droite

Question : « Estimez-vous que sur le plan politique, Marine Le Pen se situe... »

Base : ensemble de l'échantillon



© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Comme on le verra plus loin, une fraction des électeurs de Jean-Luc Mélenchon et de LFI n'hésitera pas à voter Marine Le Pen ou RN pour tenter de faire battre Emmanuel Macron à la présidentielle ou l'un de ses candidats aux législatives. Il en va de même, symétriquement, pour une fraction des électeurs de Marine Le Pen et du RN. À titre d'illustration, notons que lors des élections législatives, dans le cas des circonscriptions où, au second tour, le RN était opposé à Ensemble !, près d'un tiers (30%) des électeurs de la Nupes au premier tour ont répondu que leur choix de second tour avait été avant tout motivé par leur désir de « renforcer l'opposition à Emmanuel Macron ».

Il est évident que le développement électoral d'un parti, ancien ou nouveau, se fait nécessairement au détriment des autres et, éventuellement, au détriment de l'abstention. Ce sont ces transferts électoraux, dans le passage de l'abstention à la participation et dans le passage d'un parti vers un autre, qui produisent les mouvements électoraux, temporaires ou plus durables. Dans le cas du FN, lors de son décollage électoral dans les années 1980, les nouveaux électeurs sont venus de la gauche¹⁸ et de la droite. En 2022, le RN a profité de nouveaux transferts venant de la droite de gouvernement. Ainsi, 11% des électeurs de François Fillon en 2017 ont voté Marine Le Pen au premier tour en 2022, tandis que 18% lui ont préféré Éric Zemmour. De même, 8% des électeurs de Fillon en 2017 ont voté pour un candidat RN au premier tour des élections législatives, et 9% pour un candidat de Reconquête ! L'arrivée de Zemmour sur la scène politique semble avoir attiré une fraction supplémentaire de l'électorat LR dans un sas les conduisant finalement au vote Le Pen, ce qu'ils n'auraient peut-être pas fait initialement. Dans un premier temps, le leader de Reconquête ! a su retenir l'attention d'une fraction de la droite de gouvernement se reportant ensuite sur Marine Le Pen et le RN, notamment lors des seconds tours de 2022, à la présidentielle comme aux législatives. Cet apport quantitatif pourrait également rendre compte de l'évolution sociologique du vote Le Pen/RN 2022, où l'on compte une plus grande proportion d'électeurs issus des catégories sociales intermédiaires et supérieures.

Mais, comme nous l'avons déjà indiqué, les excellents résultats du parti de Marine Le Pen lors des élections législatives sont aussi dus à la mobilisation en sa faveur d'électeurs de la gauche protestataire : 24% des électeurs de Jean-Luc Mélenchon au premier tour de la présidentielle ont voté Marine Le Pen au second tour, de même que, bien que les proportions portent sur des électors marginalisés, une fraction des électeurs de Fabien Roussel (26%), d'Anne Hidalgo (15%), et de Yannick Jadot (6%).

Le RN a réalisé son meilleur score aux élections législatives de juin 2022, mais il dispose encore de réserves de voix : en moyenne, 26% des électeurs qui n'ont pas voté pour le RN ont envisagé de le faire, à comparer avec les 21% d'électeurs qui n'ont pas voté pour la Nupes après l'avoir envisagé et les 20% de ceux qui n'ont pas voté pour Ensemble ! mais qui ont envisagé de le faire.

Des trois principaux candidats à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, c'est la candidate du RN qui suscite le niveau de rejet relativement le plus faible (53%) et le niveau d'adhésion relativement le plus élevé (36%). Compte tenu du rôle joué par la personnalisation dans la compétition politique, en particulier dans un système ordonné autour d'une élection présidentielle, un rôle encore accru par le nouvel espace public médiatique et les réseaux sociaux, l'image d'un parti tend à se confondre avec la figure de son leader. La « normalisation » du FN/RN doit beaucoup au changement de chef, dans le passage de Jean-Marie Le Pen à Marine Le Pen. Le rétrécissement, voire la disparition, des partis de gouvernement traditionnels, le PS et LR, par ailleurs tous deux encore privés d'une direction faisant autorité, contribue à placer les populistes de droite et de gauche au centre du jeu politique. Le jugement électoral est un jugement relatif. L'absence de compétiteurs crédibles représentant les partis modérés, ou leur poids insuffisant, favorise mécaniquement la visibilité et l'acceptation de candidatures moins conventionnelles.

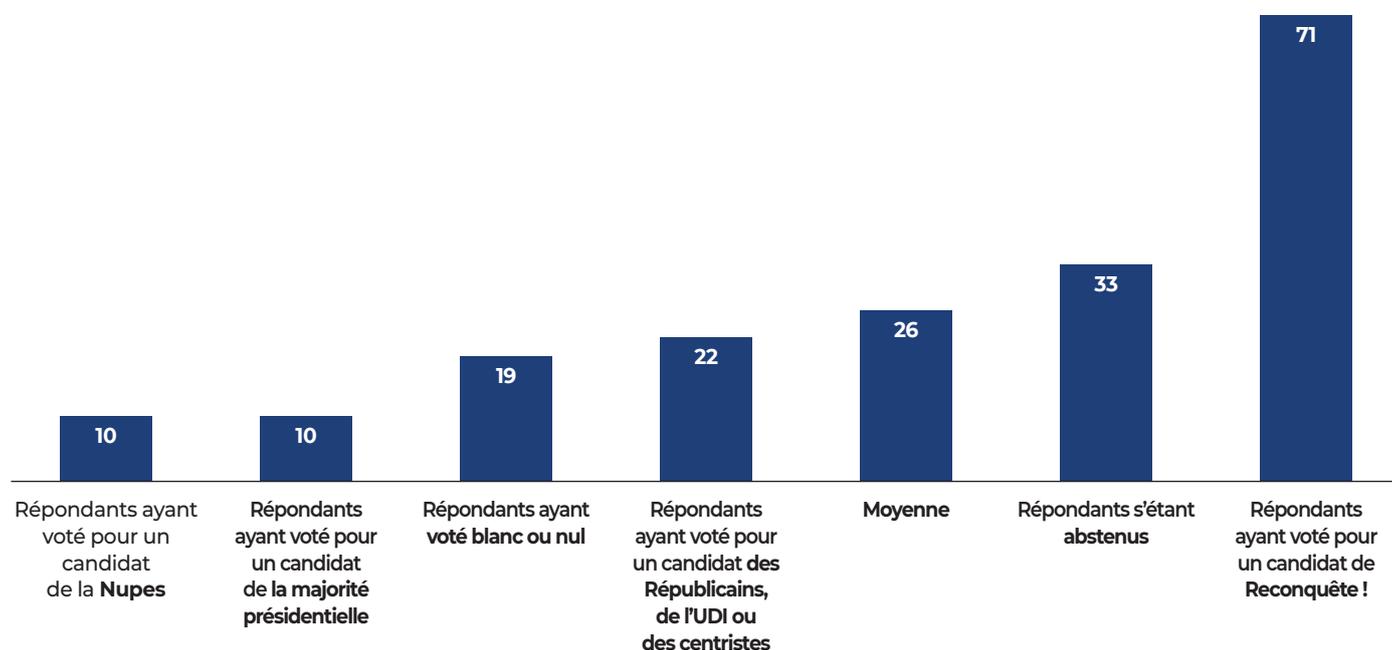
18. Pascal Perrineau avait antérieurement montré que les progrès électoraux du FN entre la fin des années 1980 et le début des années 1990 étaient en partie liés à l'afflux d'électeurs venus de la gauche (voir Pascal Perrineau, « La dynamique du vote Le Pen : le poids du "gaucho-lepénisme" », in Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Presses de Sciences Po, collection « Chroniques électorales », 1995, p. 243-261.

Le RN dispose de réserves électorales à droite et chez les abstentionnistes

Question : « Au premier tour des élections législatives, avez-vous envisagé de voter pour cette tendance politique, pas envisagé ou c'était tout à fait exclu ? – Le Rassemblement national »

Réponse : « je l'ai envisagé »

Base : les répondants qui n'ont pas voté pour un candidat du RN au premier tour des législatives



■ Répondants ayant envisagé de voter pour un candidat du Rassemblement national

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

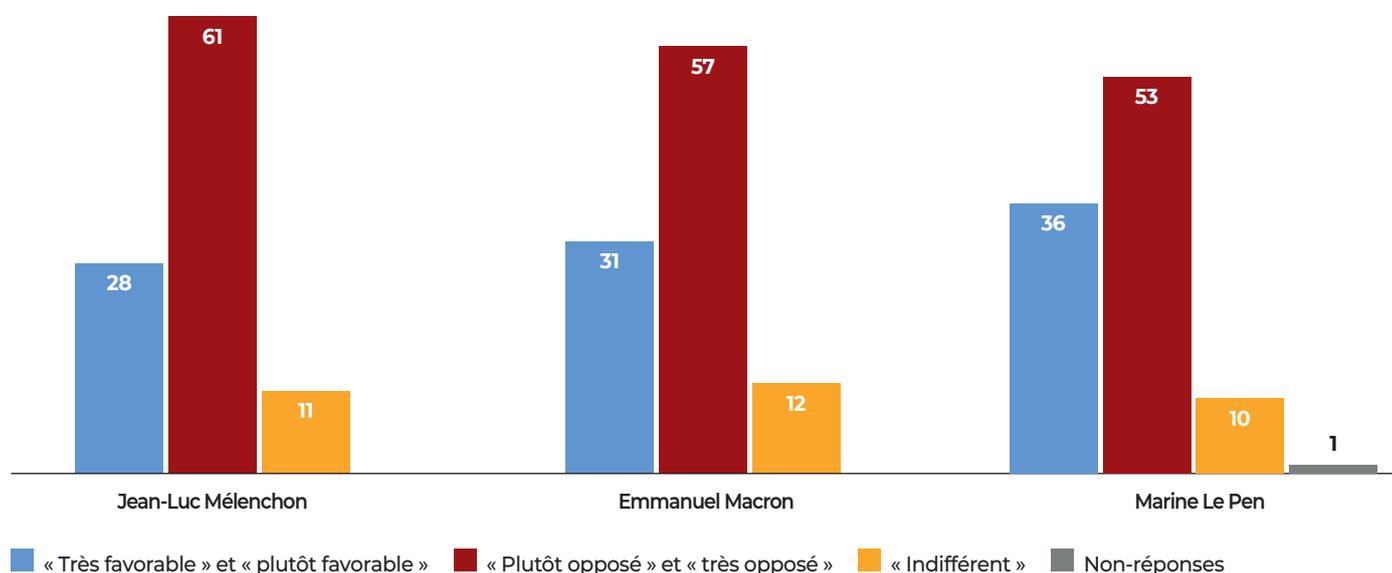
Grille de lecture : Parmi les répondants qui se sont abstenus au premier tour des législatives, un tiers (33%) ont envisagé de voter pour un candidat du RN. Parmi les répondants qui ont voté pour un candidat de Reconquête ! au premier tour des législatives, 71% ont envisagé de voter pour un candidat du RN.

Marine Le Pen n'est plus particulièrement rejetée

Question : « Si vous deviez vous situer, diriez-vous que vous êtes favorable, opposé ou indifférent à l'égard de... »

Réponses : « très favorable » et « plutôt favorable » ; « indifférent » ; « plutôt opposé » et « très opposé »

Base : ensemble de l'échantillon



■ « Très favorable » et « plutôt favorable » ■ « Plutôt opposé » et « très opposé » ■ « Indifférent » ■ Non-réponses

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

3. Une normalisation inachevée. Marine Le Pen suscite plus d'adhésion que le RN

Lors de la vague 2 de cette enquête, administrée à l'issue du second tour de l'élection présidentielle, nous avons demandé aux électeurs qui n'ont pas voté pour Emmanuel Macron – soit ceux qui ont voté Marine Le Pen, qui ont voté blanc ou qui se sont abstenus – de désigner les principales raisons de leur choix, parmi

une série de propositions¹⁹. Parmi les raisons justifiant le fait de n'avoir pas voté pour Emmanuel Macron, « sa personnalité » pèse aussi lourd (34%) que « ses idées politiques » (33%) et « son programme » (32%).

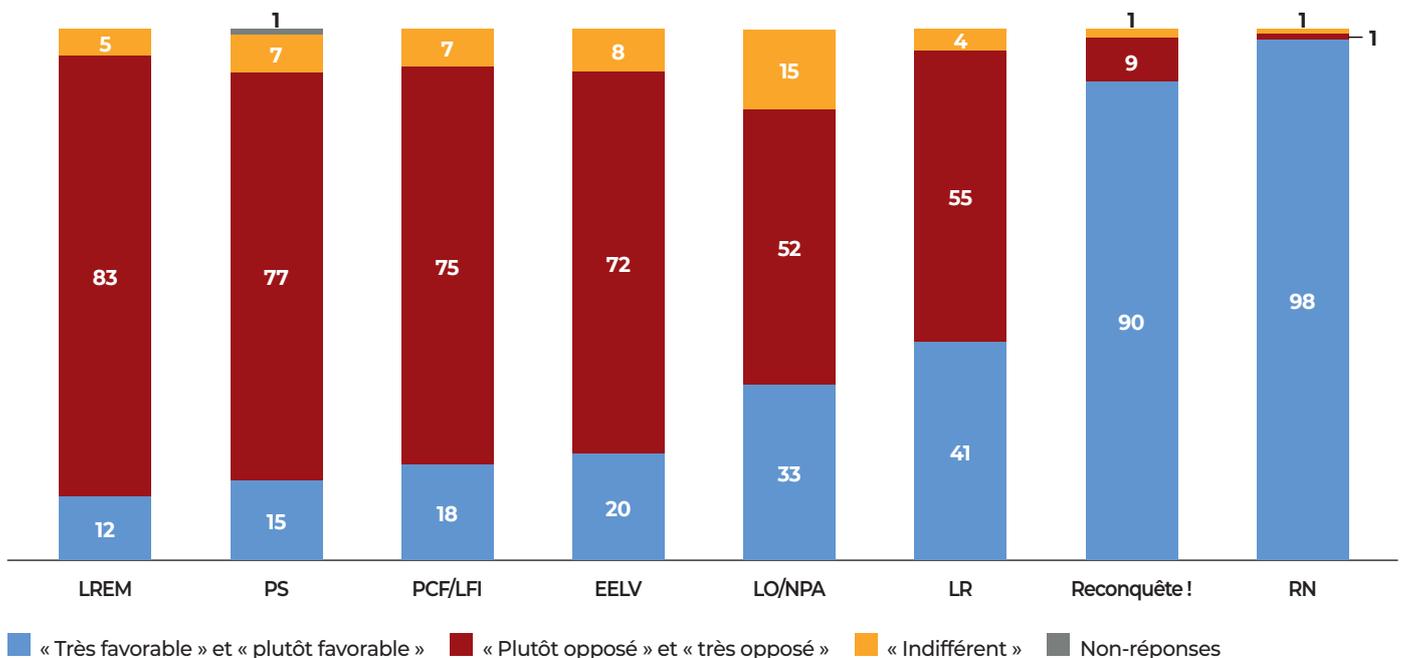
A contrario, chez les électeurs qui n'ont pas voté pour Marine Le Pen – donc qui ont soit voté pour Emmanuel Macron, soit voté blanc ou soit se sont abstenus –, 11% indiquent comme principale raison « sa personnalité », 21% « son programme ». Cependant, il demeure encore 67% des personnes interrogées qui mentionnent « ses idées politiques ».

L'opinion à propos de Marine Le Pen selon la proximité partisane

Question : « Si vous deviez vous situer, diriez-vous que vous êtes favorable, opposé ou indifférent à l'égard de Marine Le Pen ? »

Réponses : « très favorable » et « plutôt favorable » ; « indifférent » ; « plutôt opposé » et « très opposé »

Base : selon la proximité partisane



© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

À l'issue du second tour de l'élection présidentielle, une part significative (42%) des électeurs estiment que la candidate du RN possède la stature d'une présidente, lui reconnaissent « un bon projet pour la France » (44%) et la créditent de « dire la vérité » (44%).

Enfin, il faut noter que Marine Le Pen n'est pas jugée inquiétante par un tiers des répondants proches de LO ou du NPA (35%), de même chez les proches du PC-LFI (34%).

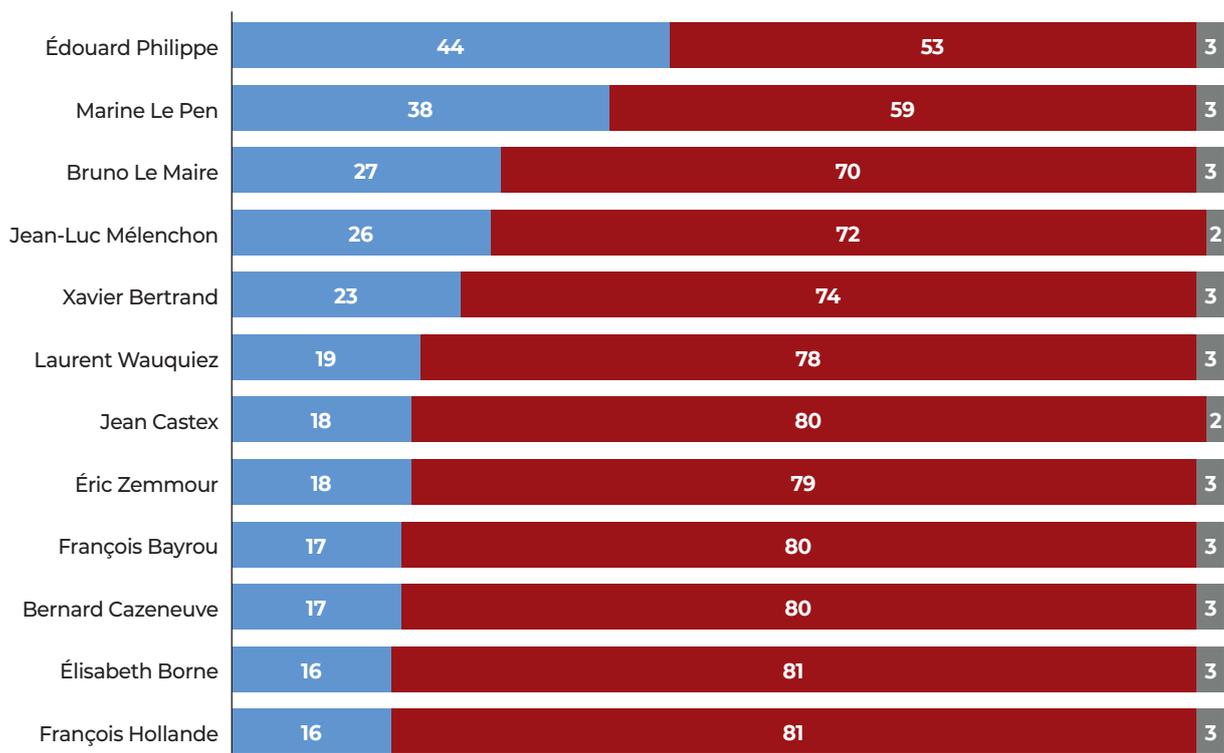
La rencontre entre ces univers théoriquement opposés se fait au moins sur l'approche révolutionnaire et autoritaire de l'action politique. Une partie significative des proches de LO-NPA (59%) disent être d'accord avec l'idée selon laquelle Marine Le Pen « a un bon projet pour le pays ». Cette opinion est également partagée par 35% des proches du PC-LFI, c'est-à-dire principalement de LFI compte tenu du poids électoral respectif du PCF et de LFI.

19. Les répondants ont le choix entre les trois propositions suivantes : « sa personnalité » ; « son programme » ; « ses idées politiques ».

En juin 2022, les Français attendent Édouard Philippe et Marine Le Pen pour 2027. À suivre...

Question : « À la prochaine élection présidentielle qui doit avoir lieu en 2027, Emmanuel Macron n'aura pas le droit de se représenter. Souhaitez-vous ou non que les personnalités suivantes soient candidates ? »

Base : ensemble de l'échantillon



■ « Je le souhaite » ■ « Je ne le souhaite pas » ■ Non-réponses

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Principale concurrente d'Emmanuel Macron pour l'accès à son premier quinquennat, en 2017, Marine Le Pen est restée, en 2022, sa principale opposante. Il est frappant de noter que, malgré ses trois défaites successives, son rôle ne semble pas lui être retiré pour la présidentielle à venir, en 2027. Les électeurs qui souhaitent voir Marine Le Pen concourir une quatrième fois se retrouvent à la fois chez les proches du RN (96%), chez les électeurs proches de Reconquête ! (81%), mais aussi chez une partie importante des proches de LR (46%) et de ceux qui ne sont proches d'aucun parti (34%).

Dans une France plus inquiète, le RN inquiète moins. L'année 2022 semble être celle de son institutionnalisation. C'est apparemment la conséquence logique de ses bons résultats. Ce parti dit d'« extrême droite » est désormais capable d'occuper la première place de la compétition électorale. Rappelons que ce n'est pas un fait nouveau, puisque ce fut déjà le cas en 2014, lors des élections européennes (24,9%) ; en 2015, lors des élections régionales (27,7%) ; et en 2019, lors des élections européennes (23,3%)²⁰. Mais l'hypothèse

d'une institutionnalisation ne permet pas de rendre compte de la nouvelle situation du RN dans le jeu politique. En effet, ses performances électorales ne sont pas explicables si l'on ne prend pas en compte le ressort protestataire, pourtant contradictoire avec la notion d'institutionnalisation. Le FN, depuis sa naissance, le 5 octobre 1972, et le RN, à partir de 2018, n'ont jamais cessé de revendiquer le statut d'un parti « pas comme les autres », « le parti qui dit tout haut ce que les Français pensent tout bas », agitant la promesse d'une rupture. Outre la prise en charge systématique de préoccupations populaires mises au ban des sujets légitimes, tant par les partis de gouvernement que par le monde médiatique, c'est bien l'usage d'une rhétorique et d'une posture « antisystème » qui a permis au FN/RN d'agréger au fil du temps bon nombre des déçus de la droite et de la gauche de gouvernement, voire des déçus de la participation électorale, et de capter finalement la part principale des diverses colères accumulées.

20. Voir les nombreuses données disponibles sur le site « France politique » du journaliste Laurent de Boissieu (www.france-politique.fr/).

On peut se demander comment le RN pourrait survivre à son institutionnalisation, c'est-à-dire à l'effacement de la promesse révolutionnaire sur laquelle il prospère depuis un demi-siècle, à l'euphémisation de son discours populiste, dénonçant la fausse démocratie, les élites corrompues, l'Europe apatride, la finance et la globalisation, etc. Entre 1972 et 2017, c'est à ce programme, plus ou moins explicitement révolutionnaire, que le FN/RN doit une bonne part de sa visibilité médiatique et de ses ressorts électoraux ; c'est ainsi qu'il est parvenu à capter l'attention puis l'adhésion d'électeurs de plus en plus nombreux, divers, et finalement de toutes les sensibilités politiques.

Cependant, l'institutionnalisation du RN et la meilleure acceptation de Marine Le Pen dans l'opinion ne suffisent pas encore à lui assurer un statut de présidentiable.

Le scepticisme et l'inquiétude qu'elle suscite reposent encore sur les risques qu'elle ferait courir aux libertés. Il demeure en effet que la candidate du RN est toujours considérée « inquiétante » par une part prépondérante de l'opinion (55%), tandis qu'une majorité des répondants (54 %) jugent qu'elle porterait atteinte aux libertés fondamentales²¹.

Mais le scepticisme de l'opinion repose aussi, et sans doute davantage, sur les risques que l'élection de Marine Le Pen ferait peser sur l'euro. Le soutien large et constant de l'opinion à l'Union européenne et plus encore à l'euro impose une limite au processus d'institutionnalisation qui conditionne pourtant les nouveaux progrès électoraux du RN ainsi que l'accomplissement de la présidentialisation de Marine Le Pen.

Les électeurs sont largement favorables à l'Union européenne et à l'euro

Questions : « Concernant l'Union européenne, avec laquelle des opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord ? » ; « Concernant l'euro, avec laquelle des opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

Base : ensemble de l'échantillon

« Je suis favorable à l'Union européenne et au fait que la France en fasse partie »	48
« Je ne suis pas favorable à l'Union européenne mais je ne souhaite pas que la France en sorte, ce qui est fait est fait »	33
« Je ne suis pas favorable à l'Union européenne et je souhaite que la France en sorte »	18
« Je suis favorable à l'euro »	50
« Je ne suis pas favorable à l'euro mais je ne souhaite pas que l'on quitte l'euro pour revenir au franc, ce qui est fait est fait. »	33
« Je ne suis pas favorable à l'euro et je souhaite que l'on quitte l'euro pour revenir au franc »	15

Grille de lecture : La moitié (48 %) des électeurs se disent favorables « à l'Union européenne et au fait que la France en fasse partie », tandis qu'une minorité (18 %) indique souhaiter que la France en sorte. Ces données sont similaires pour l'attachement des répondants à l'euro : la moitié (50 %) y est favorable et seulement 15 % préféreraient quitter l'euro pour « revenir au franc ».

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Il faut souligner, une fois encore²², que même chez les proches du RN, le souhait de rester dans l'Union européenne (62 %) et de conserver l'euro (70 %) est toujours largement majoritaire. Or seul un tiers (33 %) des électeurs considèrent que, présidente, Marine Le Pen aurait été capable de protéger l'euro. À titre de comparaison, 60 % des électeurs créditent Emmanuel Macron de cette capacité. L'attachement des électeurs à l'Union européenne, et notamment à l'euro, bloque la progression d'une partie des idées qui ont historiquement fait la force du FN/RN. Pour

l'heure, le retour à un souverainisme politique et monétaire n'est pas souhaité par les Français. Il est évident que le RN et Marine Le Pen ont ravalé leur hostilité ostentatoire et véhémement à l'Europe. En témoigne la comparaison entre les deux débats de l'entre-deux-tours, en 2017 et 2022. Un virage est peut-être en cours, mais on ne sait ce que deviendrait un parti populiste se convertissant à l'Europe et à l'euro. L'europanisation des populistes est aussi bien une modalité de leur intégration dans le système politique conventionnel. L'institutionnalisation a un prix.

21. Il est à noter qu'une partie de l'opinion résiste à cette crainte, notamment à gauche. Ainsi, interrogés sur le risque d'une « atteinte aux libertés fondamentales », 39 % des proches du PCF-LFI estiment que ce risque s'applique mal à Marine Le Pen, tout comme 31 % des proches de LO-NPA.

22. Voir Dominique Reynié (dir.), *Où va la démocratie ? Une enquête internationale de la Fondation pour l'innovation politique*, Paris, Plon, 2018, 320 p. ; *Démocraties sous tension*, volume I, « Les enjeux », 156 p. (www.fondapol.org/etude/enquete-planetaire-democraties-sous-tension-volume-i-les-enjeux/) ; volume II, « Les pays », 120 p. (www.fondapol.org/etude/enquete-planetaire-democraties-sous-tension-volume-ii-les-pays/), Fondation pour l'innovation politique (enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute), mai 2019 ; Dominique Reynié (dir.), *2022, le risque populiste en France*, op. cit.

Notons enfin que les origines idéologiques du FN ont laissé des traces. Il existe peu de marqueurs aussi puissants de l'incompatibilité d'une sensibilité avec l'idée démocratique et l'idéal républicain que l'antisémitisme. Or le RN est l'héritier d'un parti d'extrême droite, le FN, dont l'histoire croise celle de l'antisémitisme français. Car, ainsi que le montrent les travaux que nous développons sur ce sujet, en partenariat avec AJC Paris, l'antisémitisme en France a muté depuis le tournant des années 1990-2000. À côté de l'antisémitisme d'extrême droite, on note la réactivation d'un antisémitisme d'extrême gauche, notamment en lien avec la montée en puissance d'un antisémitisme français musulman²³. Ces trois segments de la population sont minoritaires mais très actifs²⁴. L'antisémitisme est particulièrement répandu parmi les Français proches du RN et de LFI ;

il l'est également parmi les répondants de confession ou de culture musulmane. Par exemple, l'affirmation selon laquelle « les Juifs ont trop de pouvoir dans le domaine de l'économie et de la finance » est partagée par 39% de l'électorat de Marine Le Pen et par 33% des proches du RN, par 33% des répondants au sein de l'électorat de Jean-Luc Mélenchon et par 34% des proches de LFI, contre 26% dans l'ensemble de la population (et 51% des répondants de confession musulmane)²⁵. Cependant, il faut noter qu'entre 2014 et 2021, l'adhésion à l'idée selon laquelle « les Juifs ont trop de pouvoir dans le domaine de l'économie et de la finance » est restée au même niveau pour les sympathisants du FdG/LFI (respectivement 34% et 33%), tandis que la proportion des sympathisants du FN/RN qui partagent cette idée est en net recul, de 50% en 2014 à 33% en 2021²⁶.

III. Dans une France de droite, le dilemme de LR : avec Ensemble ! ou avec le RN ?

Si la recomposition politique de la France est encore difficile à déceler, la recomposition de la droite est en cours. En témoignent les dernières échéances électorales. Les scores de la droite de gouvernement sont historiquement bas, mais les performances électorales de Marine Le Pen à la présidentielle, puis l'arrivée de 89 députés à l'Assemblée nationale, imposent la droite RN au cœur du jeu politique, et d'autant plus que l'absence de majorité absolue place l'Assemblée nationale au centre de la nouvelle géographie du pouvoir politique.

1. En 2022, les deux tiers des électeurs d'Emmanuel Macron peuvent être classés à droite

Dans le même temps, Emmanuel Macron a fixé sur son nom une proportion significative de la droite classique. Plus de cinq ans après la création de son parti, qui se voulait « ni de gauche ni de droite », l'électorat Macron

penche pourtant largement à droite : la moitié (47%) des électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour de la présidentielle se positionnent spontanément à droite sur l'échelle gauche-droite, 19% au centre, 20% à gauche et 12% ne se positionnent pas. Or il apparaît que les électeurs de Macron qui se placent au centre ou qui ne se positionnent pas sur l'axe gauche-droite sont souvent plus proches des idées de la droite que de la gauche comme le montrent les résultats de

23. Dominique Reynié, *L'Antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages*, Fondation pour l'innovation politique-AJC Paris, novembre 2014, 48 p. (www.fondapol.org/etude/lantisemitisme-dans-lopinion-publique-francaise-nouveaux-eclairages/).

24. Sur le sujet, voir François Legrand, Dominique Reynié, Anne-Sophie Sebban-Bécache et Simone Rodan-Benzaquen, *Radiographie de l'antisémitisme en France* – Édition 2022, Fondation pour l'innovation politique-AJC Paris, janvier 2022, 48 p. (www.fondapol.org/etude/radiographie-de-lantisemitisme-en-france-edition-2022/) ; voir aussi Dominique Reynié et Simone Rodan-Benzaquen, *Radiographie de l'antisémitisme en France*, édition 2019, Fondation pour l'innovation politique-AJC, janvier 2020, 30 p. (www.fondapol.org/etude/radiographie-de-lantisemitisme-en-france/).

25. Dans ses travaux sur le sujet, la Fondation pour l'innovation politique a identifié trois foyers principaux de l'antisémitisme : l'extrême gauche, l'extrême droite et les personnes de confession musulmane. L'affirmation selon laquelle « les Juifs ont trop de pouvoir dans le domaine de l'économie et de la finance » est partagée par 51% des répondants de confession musulmane selon les deux éditions 2019 et 2022 de notre *Radiographie de l'antisémitisme en France*, *op. cit.*

26. Dominique Reynié, *L'Antisémitisme dans l'opinion publique française...*, *op. cit.*, p. 28.

notre enquête. Pour calculer le poids réel de la droite, il faut donc prendre en compte une partie des électeurs d'Emmanuel Macron²⁷. Nous avons ajouté au poids des scores réalisés par les candidats de la droite, hors Emmanuel Macron, le poids des électeurs ayant voté pour lui au premier tour de la présidentielle et se positionnant à droite, soit 47% de l'ensemble de ses électeurs. *A contrario*, nous avons bien sûr exclu les électeurs d'Emmanuel Macron se positionnant à gauche.

Dans un second temps, à partir des réponses à une batterie d'items, nous parvenons à savoir si les répondants qui ont voté pour Emmanuel Macron au premier tour de l'élection présidentielle et qui se situent au « centre », ou qui « ne se positionnent pas » sur l'échelle gauche-droite, sont plutôt des électeurs de droite ou plutôt des électeurs de gauche. Parmi les sept couples d'items testés comme autant de révélateurs d'un clivage gauche-droite, selon nous, amenant donc à exprimer une préférence plutôt de droite ou plutôt de gauche, nous avons isolé les réponses pouvant être considérées comme des marqueurs d'un système de valeurs de droite, à savoir les réponses suivantes :

Item 1. « Les personnes qui travaillent doivent pouvoir mettre de l'argent de côté comme elles le veulent pour financer leur propre retraite » (l'autre réponse, révélant un système de valeurs plutôt de gauche est précisée dans la note²⁸).

Item 2. « Il faut plutôt faire des efforts en réduisant les dépenses publiques, y compris celles dont je bénéficie aujourd'hui, afin de pouvoir rembourser la dette et qu'elle pèse moins sur les générations futures ».

Item 3. « La plupart des immigrés ne partagent pas les valeurs de notre pays et cela pose des problèmes de cohabitation ».

Item 4. « Il faut plus de libertés pour les entreprises et moins de contrôle de la part de l'État ».

Item 5. « Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment ».

Item 6. « Pour mieux protéger la population, la police devrait pouvoir plus facilement faire usage de ses armes à feu lors de ses interventions ».

Item 7. « Les élèves qui ont des difficultés scolaires ne doivent pas aller dans les mêmes classes que ceux qui n'ont pas de difficultés scolaires ».

Pour les électeurs d'Emmanuel Macron du premier tour de l'élection présidentielle qui se positionnent « au centre » ou qui « ne se positionnent pas » sur l'échelle gauche-droite, nous avons mesuré un niveau d'adhésion moyen aux sept items marqueurs d'un système de valeurs de droite. Par exemple, parmi les électeurs d'Emmanuel Macron qui se positionnent au centre, nous avons pris en compte les 17% qui pensent que « les personnes qui travaillent doivent pouvoir mettre de l'argent de côté comme elles le veulent pour financer leur propre retraite », les 50% qui pensent que « la plupart des immigrés ne partagent pas les valeurs de notre pays et cela pose des problèmes de cohabitation », les 66% qui pensent que « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment », etc. La somme des réponses à ces sept items fournit un score d'adhésion aux items de droite (ici, pour les électeurs d'Emmanuel Macron qui se situent au centre, 342 points, qui est le total des points de pourcentage relevés à partir des réponses des électeurs d'Emmanuel Macron). Divisé par le nombre d'items, soit par sept, cela nous permet de déterminer un niveau moyen d'adhésion à ces valeurs de droite, soit 48,9% dans le cas des électeurs d'Emmanuel Macron qui se situent au centre. Ainsi, parmi ces électeurs d'Emmanuel Macron, la part des électeurs qui partagent un système de valeurs de droite est évaluée à 48,9%. Nous ajoutons donc au poids total de l'électorat de droite 48,9% des 19% d'électeurs d'Emmanuel Macron qui se situent au centre, soit 9,4% du total des électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour de la présidentielle de 2022.

Nous procédons de la même manière pour les électeurs qui ont voté Emmanuel Macron au premier tour de l'élection présidentielle mais qui « ne se positionnent pas » sur l'échelle gauche-droite. Le niveau d'adhésion aux sept items de droite est de 371 points, ce qui, divisé par sept, nous donne un niveau moyen d'adhésion de 53%. Nous ajoutons donc au poids de l'électorat de droite 53% des 12% d'électeurs d'Emmanuel Macron qui ne se positionnent pas sur l'échelle gauche-droite, ce qui représente 6,5% du total des électeurs d'Emmanuel Macron.

27. Ces données proviennent d'une question invitant les personnes interrogées à se situer sur une échelle gauche-droite de 0 à 10, où 0 correspond au positionnement le plus à gauche et 10 au positionnement le plus à droite : ceux qui se situent de 0 à 4 sont considérés à gauche, à 5 au centre, de 6 à 10 à droite. Les personnes interrogées ont également la possibilité de ne pas se positionner sur cette échelle.

28. Pour ces questions, les items que nous avons considéré marqueurs d'un système de valeurs plutôt de gauche étaient les suivants : « Les élèves qui ont des difficultés scolaires et ceux qui n'en ont pas doivent aller dans les mêmes classes » ; « Les personnes qui travaillent doivent payer pour financer les pensions des personnes qui sont à la retraite » ; « Il faut plutôt faire des efforts en augmentant les impôts pour tout le monde, y compris si je n'en paie pas aujourd'hui, afin de pouvoir rembourser la dette et qu'elle pèse moins sur les générations futures » ; « La plupart des immigrés partagent les valeurs de notre pays et c'est un enrichissement culturel » ; « Il faut plus de contrôle de la part de l'État et moins de libertés pour les entreprises » ; « Même pour les chômeurs qui le veulent vraiment, il est difficile de trouver du travail » ; et, enfin, « Pour protéger la population, la police peut déjà faire usage de manière satisfaisante de ses armes à feu lors de ses interventions ».

En considérant uniquement les électeurs d'Emmanuel Macron qui se positionnent à droite (47% de son électorat), les électeurs d'Emmanuel Macron qui se positionnent au centre et qui adhèrent à un système de valeurs de droite (9,4% de son électorat) et les électeurs d'Emmanuel Macron qui ne se positionnent pas sur l'échelle gauche-droite mais qui adhèrent à un système de valeur de droite (6,5% de son électorat), nous estimons à 62,7% la proportion d'électeurs de droite dans l'électorat d'Emmanuel Macron en avril 2022.

Lors du premier tour de l'élection présidentielle, l'électorat des candidats de droite – soit le total des voix Marine Le Pen, Éric Zemmour, Nicolas Dupont-Aignan,

Jean Lassalle et Valérie Pécresse – a représenté 40,2% des suffrages exprimés. Si l'on y ajoute les électeurs d'Emmanuel Macron qui se positionnent spontanément à droite, on atteint 53,2% des suffrages exprimés. Avec les électeurs d'Emmanuel Macron qui se situent au centre mais qui partagent un système de valeurs de droite, ce chiffre atteint 55,9% des suffrages exprimés. Enfin, avec les électeurs d'Emmanuel Macron ne se positionnant pas sur l'échelle gauche-droite mais qui partagent des valeurs de droite, cela représente 57,7% des suffrages exprimés.

Autopositionnement sur l'axe gauche-droite et système de valeurs

Question : « Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

Base : selon l'autopositionnement sur l'échelle gauche-droite

	Répondants se positionnant à gauche		Répondants se positionnant au centre		Répondants se positionnant à droite		Répondants ne se positionnant pas	
	Ayant voté E. Macron	Moyenne	Ayant voté E. Macron	Moyenne	Ayant voté E. Macron	Moyenne	Ayant voté E. Macron	Moyenne
« Il faut plus de libertés pour les entreprises et moins de contrôle de la part de l'État »	54	41	57	44	71	64	46	44
« Il faut plus de contrôle de la part de l'État et moins de libertés pour les entreprises »	44	58	42	51	28	35	54	52
« Les personnes qui travaillent doivent mettre de l'argent de côté comme elles le veulent pour financer leur propre retraite »	9	22	17	31	30	31	38	37
« Les personnes qui travaillent doivent payer pour financer les pensions des personnes qui sont à la retraite »	91	78	82	63	70	68	61	59
« Il faut plutôt faire des efforts en réduisant les dépenses publiques, y compris celles dont je bénéficie aujourd'hui, afin de pouvoir rembourser la dette et qu'elle pèse moins sur les générations futures »	78	64	75	77	75	74	69	71
« Il faut plutôt faire des efforts en augmentant les impôts pour tout le monde, y compris si je n'en paie pas aujourd'hui, afin de pouvoir rembourser la dette et qu'elle pèse moins sur les générations futures »	21	33	24	20	24	24	30	22
« La plupart des immigrés ne partagent pas les valeurs de notre pays et cela pose des problèmes de cohabitation »	40	39	50	61	67	79	64	67
« La plupart des immigrés partagent les valeurs de notre pays et c'est un enrichissement culturel »	59	60	48	36	32	20	36	30
« Les élèves qui ont des difficultés scolaires ne doivent pas être dans les mêmes classes que ceux qui n'ont pas de difficultés scolaires »	30	38	42	46	46	54	39	52
« Les élèves qui ont des difficultés scolaires et ceux qui n'en ont pas doivent être dans les mêmes classes »	69	61	58	49	53	45	59	45
« Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment »	62	39	66	60	69	67	69	59
« Même pour les chômeurs qui le veulent vraiment, il est difficile de trouver du travail »	38	60	34	36	30	32	31	40
« Pour mieux protéger la population, la police devrait pouvoir plus facilement faire usage de ses armes à feu lors de ses interventions »	21	20	35	42	39	51	46	40
« Pour protéger la population, la police peut déjà faire usage de manière satisfaisante de ses armes à feu lors de ses interventions »	79	78	64	54	60	48	52	55

2. Le vote RN représente entre un tiers et la moitié des votes de droite

Les partis de droite (RN, Reconquête !, Debout la France, LR et alliés) ont obtenu 37,7% des suffrages exprimés lors du premier tour des élections législatives. Ce total atteint 49,3% en additionnant les électeurs

d'Ensemble ! qui se positionnent à droite (entre 6 et 10 sur l'échelle gauche-droite) et 52% si nous y ajoutons les électeurs d'Ensemble ! se situant au centre (soit en position 5 sur l'échelle gauche-droite) mais que le système de valeurs place à droite. Enfin, avec les électeurs d'Ensemble ! qui ne se positionnent pas sur l'échelle gauche-droite mais que le système de valeurs place également à droite, on atteint 53,2% des suffrages exprimés.

Le poids du vote RN au sein du vote de droite au premier tour de l'élection présidentielle 2022 (en %)

Poids du vote RN dans le total des votes pour les candidats de droite (hors Macron)	Poids du vote Le Pen dans le total des votes pour les candidats de droite + le vote des électeurs de Macron se positionnant à droite	Poids du vote Le Pen dans le total des votes pour les candidats de droite + le vote des électeurs de Macron se positionnant à droite + le vote des électeurs de Macron se positionnant au centre et adhérant aux valeurs de droite	Poids du vote Le Pen dans le total des votes pour les candidats de droite + le vote des électeurs de Macron se positionnant à droite + le vote des électeurs de Macron se positionnant au centre et adhérant aux valeurs de droite + le vote des électeurs de Macron ne se positionnant pas sur l'échelle gauche-droite mais adhérant aux valeurs de droite
57,6	43,5	41,4	40,1

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Le poids du RN au sein de la droite au premier tour des élections législatives (en %)

Poids du vote RN dans le total des votes pour les candidats de droite (hors Ensemble !)	Poids du vote RN dans le total des votes pour les candidats de droite + le vote des électeurs d'Ensemble ! se positionnant à droite	Poids du vote RN dans le total des votes pour les candidats de droite + le vote des électeurs d'Ensemble ! se positionnant à droite + le vote des électeurs d'Ensemble ! se positionnant au centre et adhérant aux valeurs de droite	Poids du vote RN dans le total des votes pour les candidats de droite + le vote des électeurs d'Ensemble ! se positionnant à droite + le vote des électeurs d'Ensemble ! se positionnant au centre et adhérant aux valeurs de droite + le vote des électeurs d'Ensemble ! ne se positionnant pas sur l'échelle gauche-droite mais adhérant aux valeurs de droite
49,6	37,9	35,9	35,1

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

3. Doit-on s'allier à droite ? Et si oui, qui avec qui ?

À gauche comme à droite, le recul puis l'effondrement des partis de gouvernement confèrent à la question des alliances une dimension impérieuse. L'élection d'une Assemblée nationale dépourvue de majorité absolue rend cette nécessité plus évidente. La question suivante est de savoir avec qui une alliance serait possible. À gauche, la question a été tranchée. Les élections législatives de 2022 ont donné le jour à une coalition électorale regroupant les principaux partis de gauche (LFI, EELV, le PS et le PCF) sous le nom de Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes).

Mais à droite, qu'en est-il ? Dans les jours qui ont suivi le scrutin législatif, nous avons demandé aux électeurs si une coalition symétrique, regroupant les partis de droite LR-RN-Reconquête !-Debout la France, aurait été une bonne ou une mauvaise chose pour ces élections. La perspective d'une telle alliance est considérée comme « une mauvaise chose » par 62% des personnes interrogées, un tiers (36%) y voyant une « bonne chose ». On doit noter toutefois que les moins de 35 ans y sont nettement plus favorables (43%) que les 50 ans et plus (30%).

Nous avons ensuite invité les personnes interrogées à se prononcer spécifiquement sur les alliances que LR devrait conclure. En effet, compte tenu de la situation parlementaire, marquée à la fois par l'absence de majorité absolue et par l'impossibilité pour la coalition présidentielle de conclure une alliance formelle avec la Nupes ou avec le RN, l'hypothèse d'une alliance semble impliquer nécessairement et principalement LR.

La question était ainsi formulée : « Parmi les propositions suivantes, de laquelle vous sentez-vous le plus proche ? ». Suivaient alors trois hypothèses :

1. « Dans les mois qui viennent, je préférerais que Les Républicains forment une alliance avec Ensemble ! d'Emmanuel Macron » ;

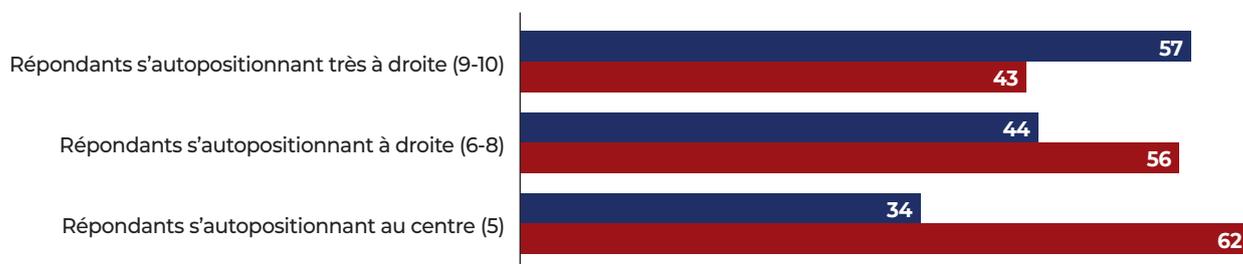
2. « Dans les mois qui viennent, je préférerais que Les Républicains forment une alliance avec le Rassemblement national, Reconquête ! (le parti d'Éric Zemmour) et Debout la France » ;

3. « Dans les mois qui viennent, je préférerais que Les Républicains ne s'allient avec personne ».

Une coalition des droites est d'autant plus souhaitée que les répondants sont plus à droite

Question : « La Nupes est une alliance réunissant les quatre principaux partis de gauche. Estimez-vous qu'il aurait été une bonne ou mauvaise chose que l'ensemble des partis de droite se rassemblent dans une coalition associant Les Républicains (LR), l'UDI, le Rassemblement national (RN), Reconquête ! (le parti d'Éric Zemmour) et Debout la France ? »

Base : les répondants se positionnant à droite et au centre sur l'échelle gauche-droite



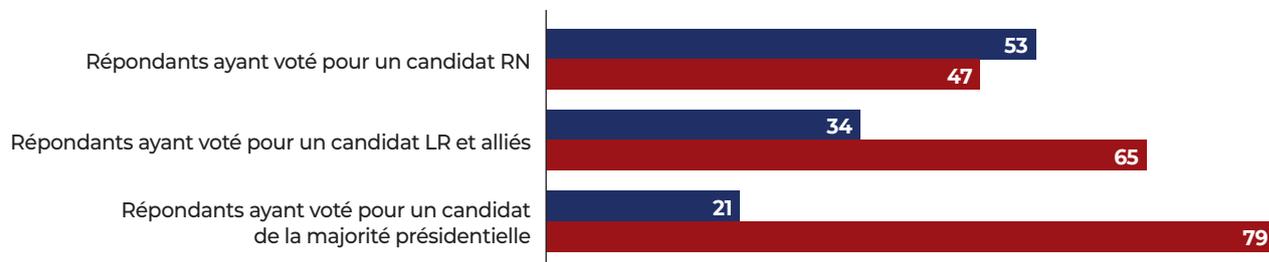
■ « Oui, une très bonne chose » et « oui, plutôt une bonne chose »
 ■ « Non, plutôt une mauvaise chose » et « non, une très mauvaise chose »

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Les électeurs du RN penchent pour une coalition des droites

Question : « La Nupes est une alliance réunissant les quatre principaux partis de gauche. Estimez-vous qu'il aurait été une bonne ou mauvaise chose que l'ensemble des partis de droite se rassemblent dans une coalition associant Les Républicains (LR), l'UDI, le Rassemblement national (RN), Reconquête ! (le parti d'Éric Zemmour) et Debout la France ? »

Base : selon le vote au premier tour des élections législatives



■ « Oui, une très bonne chose » et « oui, plutôt une bonne chose »
 ■ « Non, plutôt une mauvaise chose » et « non, une très mauvaise chose »

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Les réponses diffèrent évidemment selon que l'on considère la totalité des électeurs, les électeurs de droite, les électeurs LR ou ceux de la majorité présidentielle. Dans tous les cas, la position de LR apparaît très contrainte.

1. Si l'on considère la totalité de l'électorat, les préférences se répartissent ainsi : la moitié des électeurs interrogés (46%) ne souhaitent pas une alliance de LR avec un autre parti de droite ; un premier quart (27%) se dit favorable à une alliance de LR avec Ensemble !, la coalition conduite par le parti d'Emmanuel Macron ; le dernier quart (23%) préfère que « LR forme une alliance avec le RN, Reconquête ! (le parti d'Éric Zemmour) et Debout la France ».

2. Si l'on considère les électeurs de droite, c'est-à-dire les électeurs qui se positionnent à droite sur l'échelle gauche-droite, ils sont plus nombreux (39%) à souhaiter une alliance entre LR, RN, Debout la France et Reconquête ! qu'une alliance entre LR et Ensemble ! (34%) ; enfin, un quart (26%) préfèrent que LR ne fasse pas d'alliance.

3. Si l'on considère les seuls électeurs LR aux législatives, la proportion des répondants souhaitant que le parti ne s'allie pas (40%) est équivalente à celle de ceux qui

privéligient une alliance avec la coalition présidentielle (39%). L'hypothèse d'une alliance à droite LR-RN-DLF-Reconquête ! ne convainc que 20% des électeurs LR.

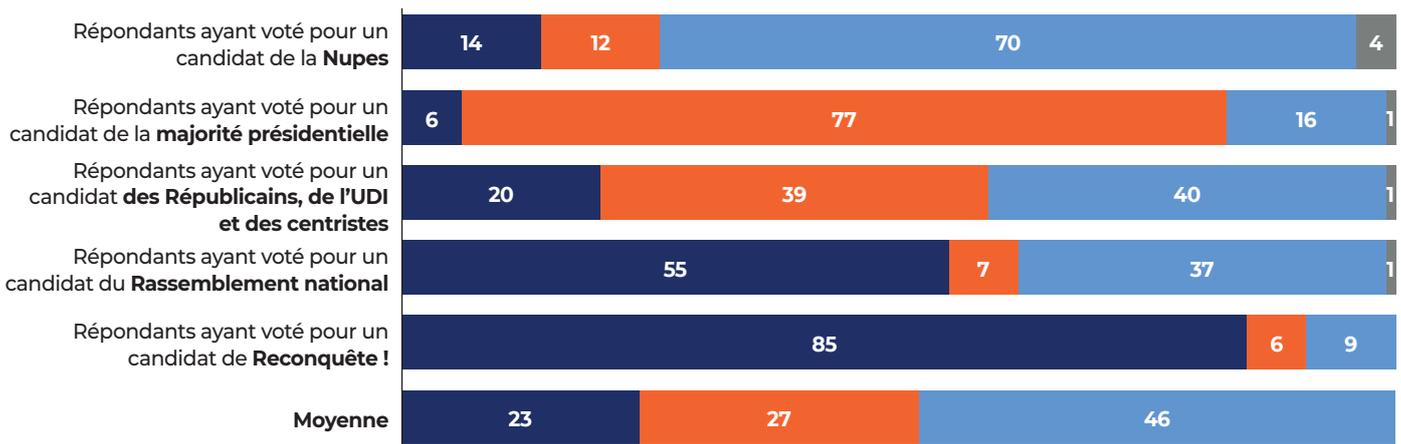
4. Enfin, les trois quarts (77%) des électeurs ayant voté pour un candidat d'Ensemble ! au premier tour des élections législatives souhaitent une alliance de LR avec la majorité présidentielle. Il faut d'ailleurs voir dans ce résultat un indice supplémentaire de l'orientation droitiste de l'électorat d'Emmanuel Macron.

Il importe de noter que l'hypothèse d'une alliance à droite (LR-RN-DLF-Reconquête !) séduit une majorité des électeurs RN (55%), mais elle est rejetée par une minorité dont on ne peut ignorer le poids (45%) et cette alliance des droites n'est véritablement soutenue que par les électeurs de Reconquête ! (85%). Globalement, les deux tiers (62%) des électeurs qui se positionnent très à droite (soit 9 et 10 sur l'échelle gauche-droite) préfèrent une alliance LR-RN-DLF-Reconquête ! Plus les électeurs se situent ou votent à droite, plus ils considèrent « une bonne chose » que les partis de droite se rassemblent dans une coalition électorale (LR-RN-DLF-Reconquête !) comparable à la Nupes. À la droite de la droite, l'adhésion est plus forte mais les électeurs concernés sont moins nombreux.

LR face aux alliances : entre Rubik's cube et Rubicon

Question : « Parmi les propositions suivantes, de laquelle vous sentez-vous le plus proche ? »

Base : selon le vote au premier tour des élections législatives



■ « Dans les mois qui viennent, je préférerais que Les Républicains forment une alliance avec le Rassemblement national, Reconquête ! (le parti d'Éric Zemmour) et Debout la France »

■ « Dans les mois qui viennent, je préférerais que Les Républicains forment une alliance avec Ensemble ! d'Emmanuel Macron »

■ « Dans les mois qui viennent, je préférerais que Les Républicains ne s'allient avec personne »

■ Non-réponses

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

4. Sur les enjeux, seuls LR et Ensemble ! convergent avec l'opinion générale des électeurs

Nous avons utilisé plus haut une série de couples d'items pour définir des systèmes de valeurs sur l'axe gauche-droite²⁹. Ces items correspondent à des enjeux, à la fois du point de vue des valeurs qu'ils mobilisent et du point de vue des politiques publiques qu'ils impliquent. Nous les reprenons maintenant pour observer, d'une part, la position moyenne de l'opinion publique sur chacun de ces sujets et, d'autre part, la position occupée par les répondants en fonction de

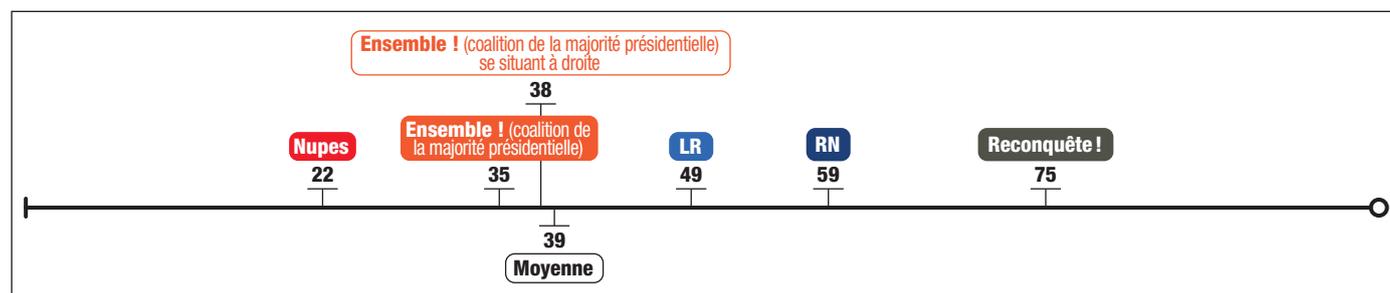
leur vote au premier tour des élections législatives de 2022 (en retenant uniquement le vote pour les partis suivants : Nupes, Ensemble !, LR, RN et Reconquête !). Enfin, nous complétons l'information en isolant l'opinion des répondants qui ont voté pour Ensemble ! au premier tour des législatives et qui se situent à droite (soit, dans les tableaux et graphiques présentant les données dans ce document, l'étiquette « Ensemble ! se situant à droite »).

Question : « Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

Réponses : « pour mieux protéger la population, la police devrait pouvoir plus facilement faire usage de ses armes à feu lors de ses interventions » ; « pour protéger la population, la police peut déjà faire usage de manière satisfaisante de ses armes à feu lors de ses interventions »

Base : le vote au premier tour des élections législatives

Pour mieux protéger la population, la police devrait pouvoir plus facilement faire usage de ses armes à feu lors de ses interventions



Grille de lecture : Parmi les électeurs qui ont voté pour la Nupes au premier tour des élections législatives, ils sont 22% à penser que « pour mieux protéger la population, la police devrait pouvoir plus facilement faire usage de ses armes à feu lors de ses interventions », alors qu'ils sont 75% à être d'accord avec cette affirmation chez les électeurs de Reconquête ! On note une différence entre la moyenne des électeurs qui ont voté pour un candidat d'Ensemble ! (35%) et ceux qui ont voté Ensemble ! et qui se considèrent à droite sur l'échelle gauche-droite (38%).

© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

29. Pour rappel, les couples d'items que nous avons utilisés pour déterminer la position d'un système de valeurs sur l'axe gauche-droite sont les suivants :

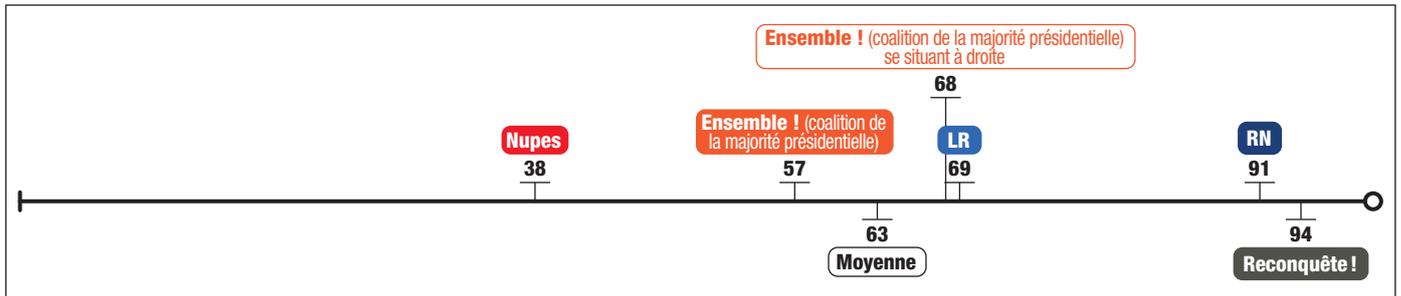
- « Les personnes qui travaillent doivent payer pour financer les pensions des personnes qui sont à la retraite » ou « Les personnes qui travaillent doivent pouvoir mettre de l'argent de côté comme elles le veulent pour financer leur propre retraite ».
- « Il faut plutôt faire des efforts en augmentant les impôts pour tout le monde, y compris si je n'en paie pas aujourd'hui, afin de pouvoir rembourser la dette et qu'elle pèse moins sur les générations futures » ou « Il faut plutôt faire des efforts en réduisant les dépenses publiques, y compris celles dont je bénéficie aujourd'hui, afin de pouvoir rembourser la dette et qu'elle pèse moins sur les générations futures ».
- « La plupart des immigrés partagent les valeurs de notre pays et c'est un enrichissement culturel » ou « La plupart des immigrés ne partagent pas les valeurs de notre pays et cela pose des problèmes de cohabitation ».
- « Il faut plus de contrôle de la part de l'État et moins de libertés pour les entreprises » ou « Il faut plus de libertés pour les entreprises et moins de contrôle de la part de l'État ».
- « Même pour les chômeurs qui le veulent vraiment, il est difficile de trouver du travail » ou « Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment ».
- « Pour protéger la population, la police peut déjà faire usage de manière satisfaisante de ses armes à feu lors de ses interventions » ou « Pour mieux protéger la population, la police devrait pouvoir plus facilement faire usage de ses armes à feu lors de ses interventions ».
- « Les élèves qui ont des difficultés scolaires et ceux qui n'en ont pas doivent aller dans les mêmes classes » ou « Les élèves qui ont des difficultés scolaires ne doivent pas aller dans les mêmes classes que ceux qui n'ont pas de difficultés scolaires ».

Question : « Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

Réponses : « la plupart des immigrés ne partagent pas les valeurs de notre pays et cela pose des problèmes de cohabitation » ; « la plupart des immigrés partagent les valeurs de notre pays et c'est un enrichissement culturel »

Base : le vote au premier tour des élections législatives

La plupart des immigrés ne partagent pas les valeurs de notre pays et cela pose des problèmes de cohabitation



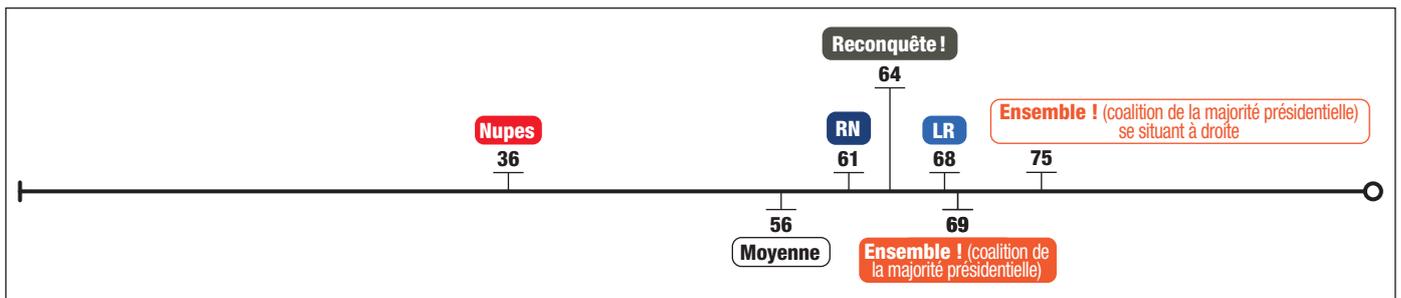
© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Question : « Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

Réponses : « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment » ; « même pour les chômeurs qui le veulent vraiment, il est difficile de trouver du travail »

Base : le vote au premier tour des élections législatives

Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment



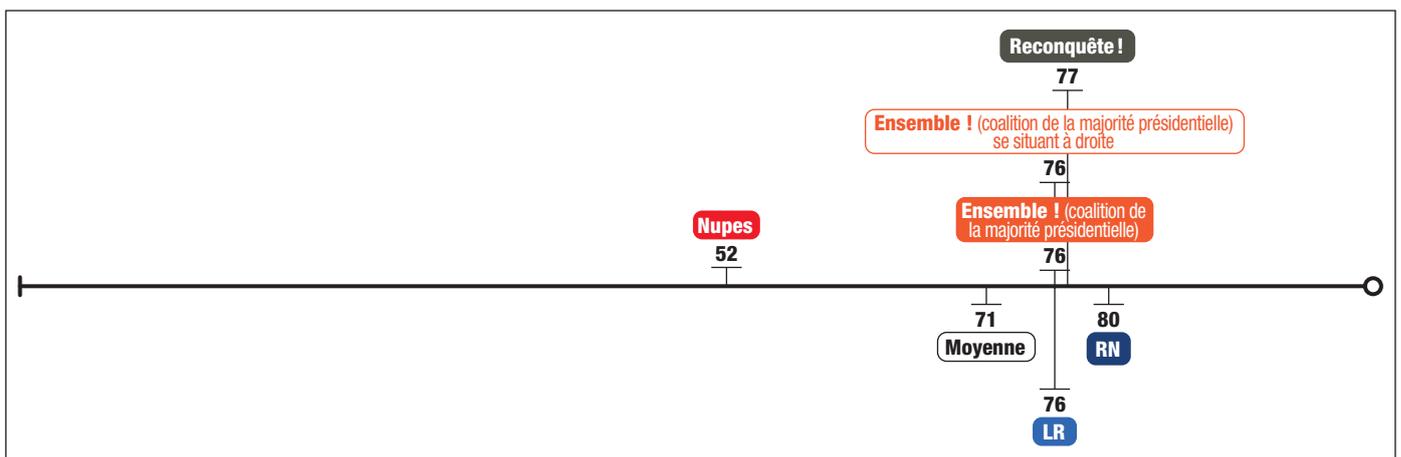
© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Question : « Aujourd'hui, la dette de la France est de 2 813,1 milliards d'euros (ce qui représente 112,9% de la richesse nationale produite sur l'année 2021). De laquelle des propositions suivantes vous sentez-vous le plus proche ? »

Réponses : « il faut plutôt faire des efforts en réduisant les dépenses publiques, y compris celles dont je bénéficie aujourd'hui, afin de pouvoir rembourser la dette et qu'elle pèse moins sur les générations futures » ; « il faut plutôt faire des efforts en augmentant les impôts pour tout le monde, y compris si je n'en paie pas aujourd'hui, afin de pouvoir rembourser la dette et qu'elle pèse moins sur les générations futures »

Base : le vote au premier tour des élections législatives

Il faut plutôt faire des efforts en réduisant les dépenses publiques, y compris celles dont je bénéficie aujourd'hui, afin de pouvoir rembourser la dette et qu'elle pèse moins sur les générations futures



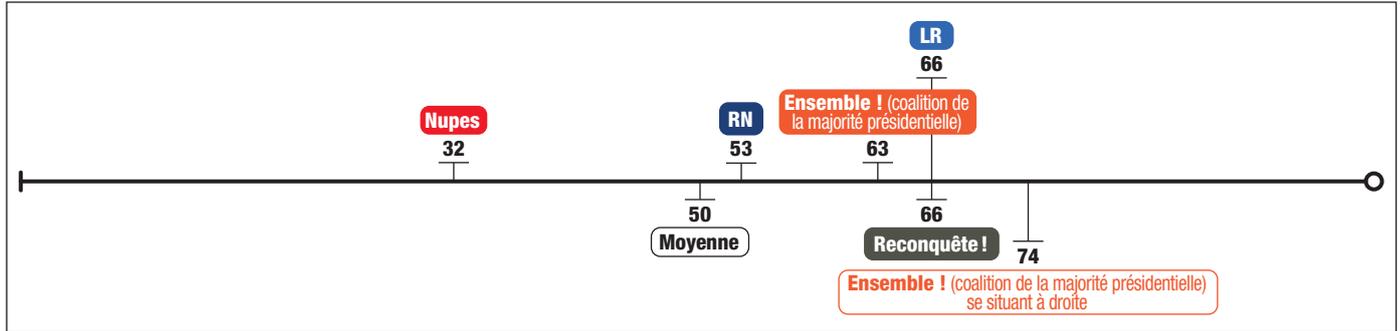
© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Question : « Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

Réponses : « il faut plus de libertés pour les entreprises et moins de contrôle de la part de l'État » ;
« il faut plus de contrôle de la part de l'État et moins de libertés pour les entreprises »

Base : le vote au premier tour des élections législatives

Il faut plus de libertés pour les entreprises et moins de contrôle de la part de l'État



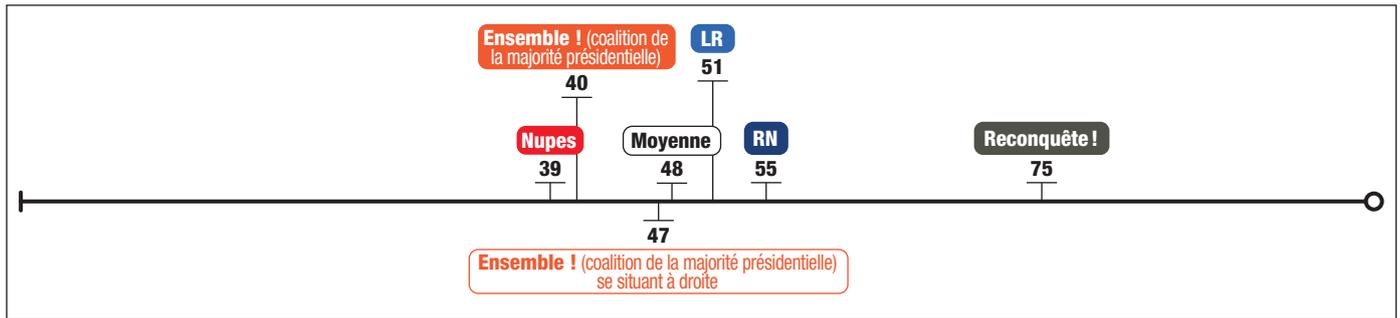
© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Question : « En ce qui concerne l'école et l'organisation des études, vous diriez que : »

Réponses : « les élèves qui ont des difficultés scolaires ne doivent pas être pas dans les mêmes classes que ceux qui n'ont pas de difficultés scolaires » ; « les élèves qui ont des difficultés scolaires et ceux qui n'en ont pas doivent être dans les mêmes classes »

Base : le vote au premier tour des élections législatives

Les élèves qui ont des difficultés scolaires ne doivent pas être dans les mêmes classes que ceux qui n'ont pas de difficultés scolaires



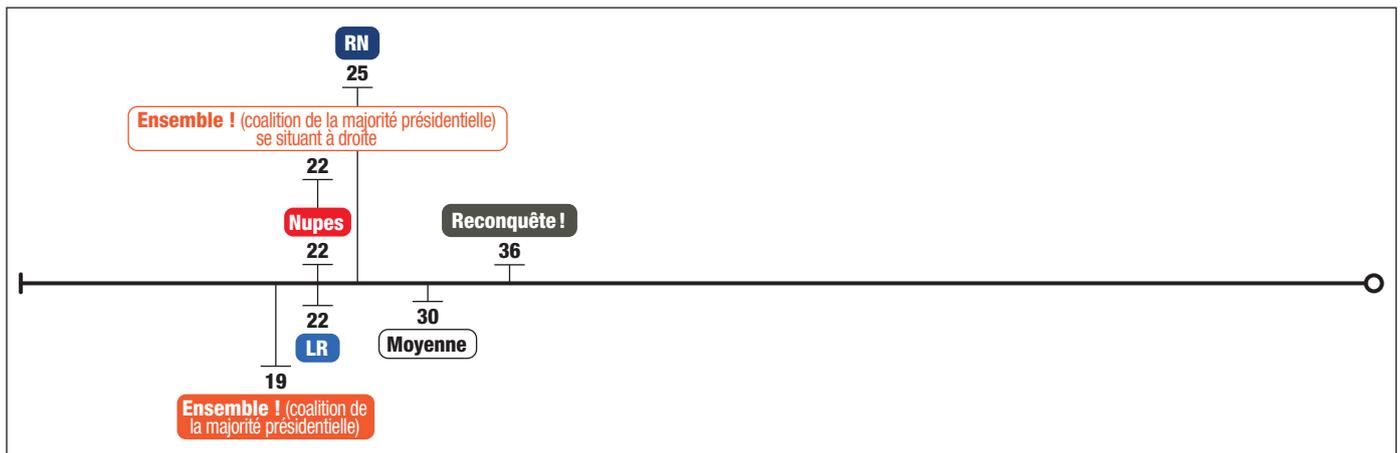
© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Question : « Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

Réponses : « les personnes qui travaillent doivent payer pour financer les pensions des personnes qui sont à la retraite » ;
« les personnes qui travaillent doivent mettre de l'argent de côté comme elles le veulent pour financer leur propre retraite »

Base : le vote au premier tour des élections législatives

Les personnes qui travaillent doivent mettre de l'argent de côté comme elles le veulent pour financer leur propre retraite



© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Sur les sept items définissant un système de valeurs de droite, l'adhésion moyenne de l'opinion générale est de 51%. Il s'agit d'une moyenne du niveau d'adhésion de tous les électeurs interrogés à chacun des sept items. Les variations peuvent être importantes d'un item à l'autre. Ainsi, 56% de l'ensemble des électeurs interrogés adhèrent à la proposition selon laquelle « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment » plutôt que celle selon laquelle « même pour les chômeurs qui le veulent vraiment, il est difficile de trouver du travail ». Autre exemple, 63% des électeurs pensent que « La plupart des immigrés ne partagent pas les valeurs de notre pays et cela pose des problèmes de cohabitation », au détriment de l'option contraire selon laquelle « la plupart des immigrés partagent les valeurs de notre pays et c'est un enrichissement culturel », etc. Nous obtenons ainsi un niveau d'adhésion de l'opinion publique à chacun des items et une moyenne du niveau d'adhésion de l'opinion publique à l'ensemble de ces items. Nous pouvons ainsi définir la position de chacun des groupes déterminés, soit les électeurs de la Nupes, d'Ensemble !, de LR, du RN et de Reconquête ! au premier tour des élections législatives.

On notera que ce sont les électeurs d'Ensemble ! qui ont le positionnement (51,3%) le plus semblable à celui de l'opinion publique (51%). Les plus grands écarts par rapport à cette opinion publique sont du côté des électeurs ayant voté pour la coalition la plus à gauche, la Nupes (34,4%), soit un écart de 16,6 points avec l'opinion moyenne, et du côté des électeurs votant le plus à droite, le RN (60,6%), soit un écart de 9,6 points, ou Reconquête ! (69,6%), soit un écart de 18,6 points.

En s'intéressant aux électeurs qui ont à la fois voté pour Ensemble ! et qui se situent à droite sur l'échelle gauche-droite, on voit qu'ils constituent un groupe dont le niveau d'adhésion moyen (57,1%) est peu ou prou similaire à celui de l'opinion des électeurs de LR (57,3%). En d'autres termes, les logiques d'opinion conduisent à rapprocher Ensemble ! et LR l'un de l'autre, mais aussi les deux de l'opinion générale en termes de valeurs et de politiques publiques possibles. En revanche, on observe que de manière nette et constante, les pôles de gauche (la Nupes) et de droite (RN et Reconquête !) sont à grande distance de l'opinion moyenne sur tous les sujets, occupant presque toujours de ce point de vue une position périphérique.

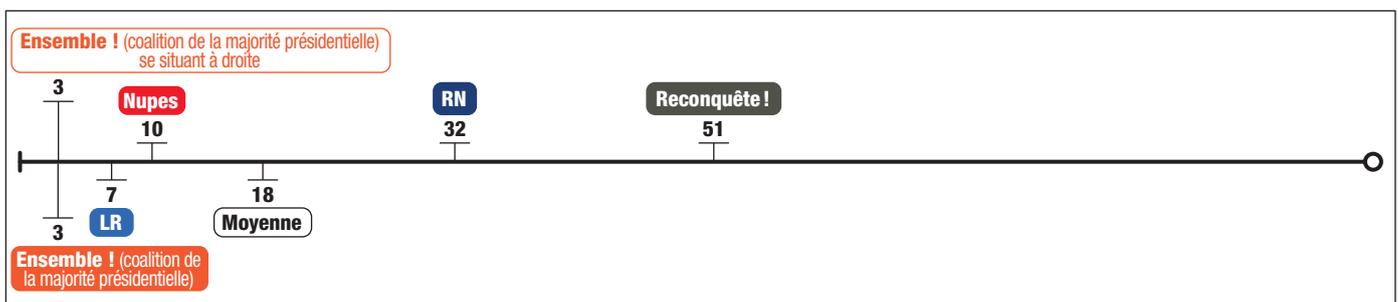
À ce titre, l'un des enjeux parmi les plus significatifs est la question de l'Union européenne. Mesuré à de nombreuses reprises dans nos travaux antérieurs, l'attachement des Français à l'Union européenne et à l'euro est massif et constant. Moins d'un cinquième des électeurs interrogés (18%) souhaitent voir la France quitter l'Union européenne. Le niveau du souhait d'un « Frexit » est à 7% chez les électeurs LR et à 3% pour Ensemble !, mais il grimpe à 32% pour les électeurs RN et il est même majoritaire chez ceux de Reconquête ! (51%). On ne voit pas comment LR pourrait se rapprocher de formations qui cultivent ce rejet de l'Union européenne tandis que plus des trois quarts des électeurs ne souhaitent pas voir leur pays renoncer à l'Union européenne.

Question : « Concernant l'Union européenne, avec laquelle des opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

Réponses : « je ne suis pas favorable à l'Union européenne et je souhaite que la France en sorte » ; « je suis favorable à l'Union européenne et au fait que la France en fasse partie » et « je ne suis pas favorable à l'Union européenne mais je ne souhaite pas que la France en sorte, ce qui est fait est fait »

Base : le vote au premier tour des élections législatives

Je ne suis pas favorable à l'Union européenne et je souhaite que la France en sorte



Enfin, le rapport à l'innovation et au progrès mérite d'être regardé. À l'heure où s'exprime avec force la mise en cause du progrès, de la croissance économique et même de la connaissance, notamment sur le plan scientifique, y compris dans le domaine médical, il apparaît que la majorité des électeurs (53%) continuent d'y voir la possibilité de ne pas renoncer au développement de notre économie tout en préservant davantage l'environnement. Les plus opposés à cette conception, les électeurs de la Nupes au premier tour des législatives,

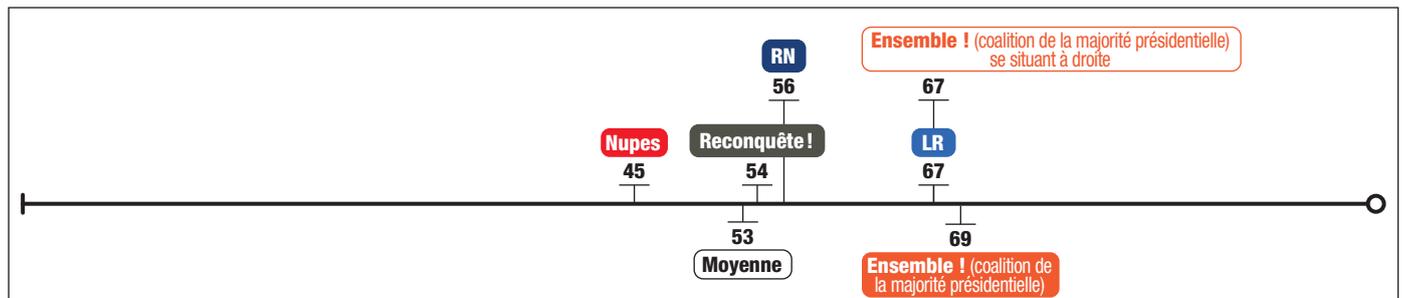
sont cependant une forte minorité (45%) à partager cette vision optimiste. Là encore, les électeurs LR (67%) et d'Ensemble ! (69%) convergent dans cette confiance dans le progrès, atteignant un niveau sensiblement supérieur à celui de l'opinion moyenne. Mettre ainsi en valeur les convergences Ensemble !-LR, à la fois entre eux et de chacun d'entre eux, avec l'opinion globale, permet d'éclairer l'existence d'un paradigme de valeurs et d'action commun à ces deux groupes.

Question : « Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

Réponses : « grâce aux innovations techniques et scientifiques, on pourra continuer à développer notre économie tout en préservant l'environnement pour les générations futures » ; « même avec des innovations techniques et scientifiques, on sera obligé de stopper la croissance économique si on veut préserver l'environnement pour les générations futures »

Base : le vote au premier tour des élections législatives

Grâce aux innovations techniques et scientifiques, on pourra continuer à développer notre économie tout en préservant l'environnement pour les générations futures



© Fondation pour l'innovation politique – septembre 2022

Conclusion

On l'a vu, cette étude porte plus particulièrement sur la droite. Au moins trois constats justifient cette attention particulière. Le premier tient bien sûr aux résultats de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2022. À travers la diversité des courants qui l'expriment, la droite est aujourd'hui prédominante. Nos données d'opinion précisent ce rapport de forces. La deuxième raison se déduit des contraintes politiques engendrées par les élections législatives. Sous cette législature, si l'on peut faire adopter des textes législatifs par des majorités changeantes, seule une combinaison des droites rend possible la constitution d'une force de gouvernement, c'est-à-dire d'une coalition plus ou moins formelle, majoritaire, menant une action publique cohérente, raisonnable et capable d'une certaine constance dans la durée.

En l'état actuel des choses, la question se pose de savoir s'il existe une alliance de gouvernement alternative à l'association du bloc présidentiel avec LR. Ce d'autant plus, et c'est le troisième constat, que les partis de gauche, du PS au PC en passant par EELV, ont pris la décision lourde de conséquences de rejoindre une coalition électorale non seulement avec LFI mais, plus encore, placée sous sa domination. La droite LR n'ayant pas admis cette option, soit, symétriquement, une alliance de même type avec le RN, elle dispose d'une marge de manœuvre qui lui confère un poids politique très supérieur à celui de la gauche de gouvernement et du PS en particulier, alors que leurs situations respectives au lendemain de la présidentielle ne sont pas si différentes. S'il faut espérer le retour d'une gauche de gouvernement pour tenir tête aux forces anti-système, pour favoriser la participation électorale et pour assurer la sécurité de notre vie démocratique, le choix de la Nupes reporte ce processus vertueux jusqu'au terme de cette législature, lequel peut être précipité par une dissolution.

Le tableau politique de la France d'aujourd'hui est préoccupant. Le PS et LR n'ont plus les moyens de compter sur leurs propres forces. Pour LR, il serait paradoxal d'imaginer un renouveau dans une alliance avec le RN. Une telle alliance est possible et elle aura peut-être lieu, mais en l'état actuel du rapport de force, elle se ferait inévitablement autour du RN et non sans conséquences en termes d'opinion publique. À gauche, compte tenu de la domination de LFI, la Nupes est moins une promesse de victoires futures pour le PS qu'une mise en cause de son statut de parti de gouvernement. Si elle devait se poursuivre, la « LFIisation » des membres de la Nupes, dans une radicalité antisystème, postlaïque et trop souvent favorable aux régimes despotiques, finirait par englober tout espoir de revenir au cœur du jeu politique. Enfin, le macronisme, quant à lui, est poussé à se métamorphoser, tant en raison de ce nouveau contexte que par les effets de la contrainte institutionnelle d'un dernier mandat d'Emmanuel Macron.

Il existe une fenêtre d'opportunité car les partis populistes sont eux aussi confrontés à des difficultés que dissimulent leurs résultats électoraux certes impressionnants. L'incertitude n'épargne pas un RN bientôt privé des Le Pen. Ajoutons que LFI et le RN n'auront pas d'accès à la véritable politique gouvernementale aussi longtemps qu'ils seront jugés incapables d'assurer la défense de l'Union européenne en général et de l'euro en particulier. Nous nous trouvons devant l'évidence d'un système partisan mal en point. C'est le signe d'une crise générale, d'ampleur historique et à laquelle on ne peut répondre par des arrangements électoraux. Notre politique est en crise parce que nous ne parvenons pas collectivement à saisir l'époque dans laquelle nous entrons et donc à définir le rôle que nous pourrions y jouer. Il reste deux ans, peut-être trois pour relever ce défi et conjurer le risque d'une nouvelle poussée d'un vote antisystème désormais capable de victoire.



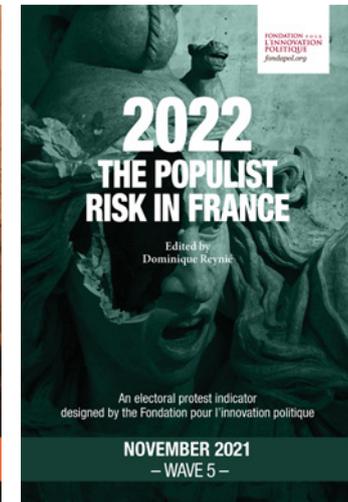
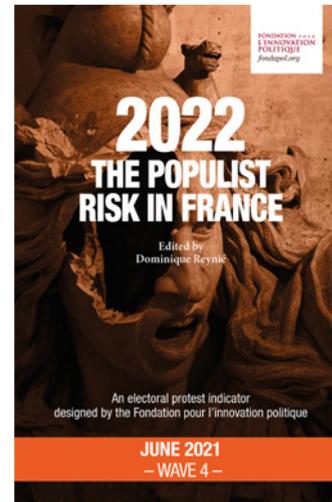
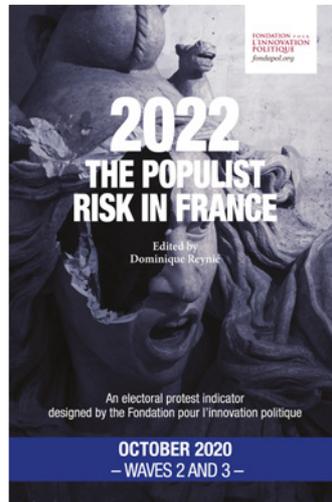
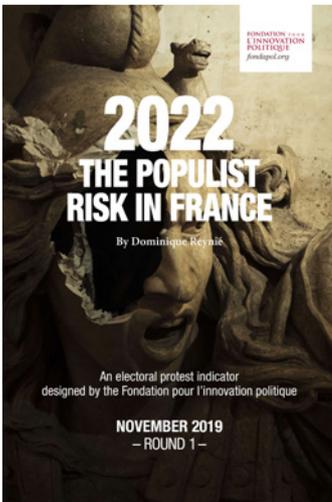
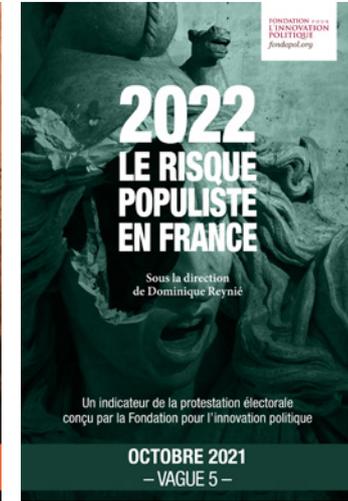
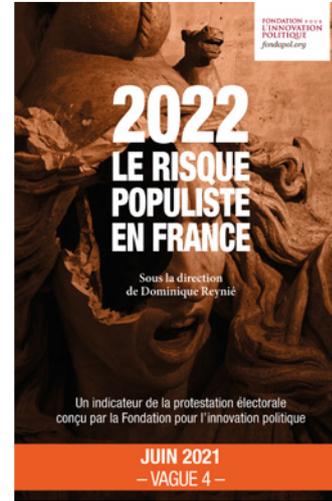
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

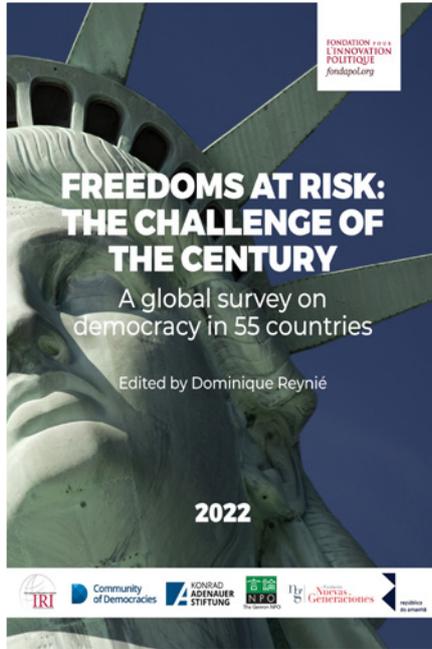
POLITICAL SHIFTS AND GOVERNMENT MAJORITY IN RIGHT-LEANING FRANCE

Edited by
Dominique Reynié

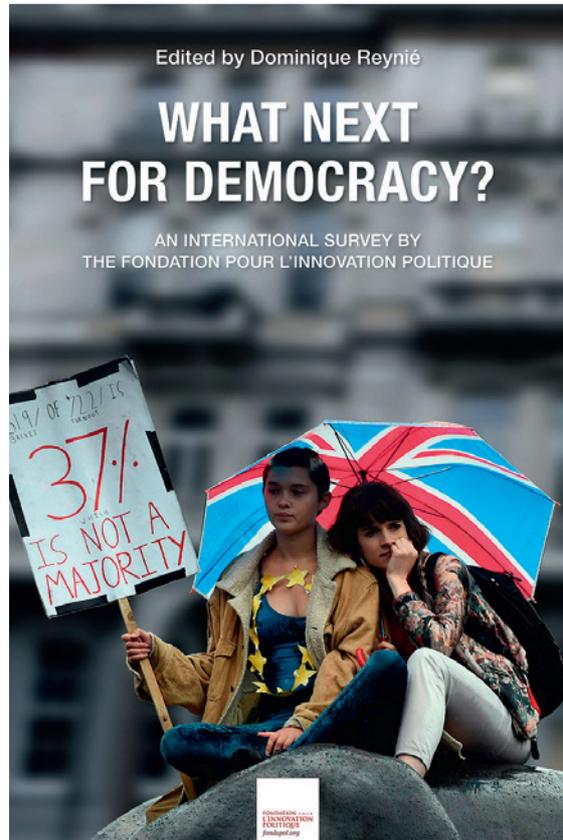
A study on the electoral results of 2022
by the Fondation pour l'innovation politique

SEPTEMBER 2022









Nos publications

disponibles sur fondapol.org

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (2)

Les questions à terme

Christian Pfister, juillet 2022, 60 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (1)

État des lieux et perspectives à court-moyen terme

Christian Pfister, juillet 2022, 72 pages

La montée en puissance de l'islamisme woke dans le monde occidental

Lorenzo Vidino, juin 2022, 56 pages

2022, présidentielle de crises

Sous la direction de Dominique Reynié, avril 2022, 80 pages

Traduction du russe au français d'un texte de Dmitry Medvedev et titré « Sur la Pologne »

Fondation pour l'innovation politique, mars 2022, 3 pages

Traduction du russe au français la version complète d'un édito de l'agence russe RIA Novosti, signé du chroniqueur Pyotr Akopov et titré « L'avènement de la Russie et du nouveau monde »

Fondation pour l'innovation politique, février 2022, 4 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (4)

La gestion des déchets : rôle et compétence de l'État en démocratie

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 76 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (3)

L'enjeu des générations futures

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 68 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (2)

Les solutions pour maîtriser le risque effectif

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 68 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (1)

Déchets et déchets nucléaires : durée de vie et dangers potentiels

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 76 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France – édition 2022

AJC Paris et Fondation pour l'innovation politique, janvier 2022, 48 pages

Prestataires de santé à domicile : les entreprises au service du virage ambulatoire

Alice Bouleau et Nicolas Bouzou, janvier 2022, 60 pages

Libertés : l'épreuve du siècle

Sous la direction de Dominique Reynié, janvier 2022, 96 pages
Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute, la Community of Democracies, la Konrad-Adenauer-Stiftung, Genron NPO, la Fundación Nuevas Generaciones et República do Amanhã

Élections départementales et régionales 2021 : une analyse cartographique

Céline Colange, Sylvain Manternach, décembre 2021, 100 pages

Innovation politique 2020 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2021, 428 pages

Innovation politique 2020 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2021, 344 pages

Défendre l'autonomie du savoir

Nathalie Heinrich, novembre 2021, 56 pages

Rapport pour l'Assemblée nationale. Mission d'information visant à identifier les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale

Fondation pour l'innovation politique, novembre 2021, 82 pages

2022, le risque populiste en France (vague 5)

Un indicateur de la protestation électorale
Dominique Reynié (dir.), octobre 2021, 72 pages

Parti et Démocratie

Piero Ignazi, aux éditions Calmann-Lévy, avec le concours de la Fondation pour l'innovation politique et de Terra Nova, octobre 2021, 504 pages

Commerce illicite de cigarettes, volet II. Identifier les parties prenantes, les effets de réseaux et les enjeux financiers

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, octobre 2021, 58 pages

Complémentaires santé : moteur de l'innovation sanitaire

Nicolas Bouzou et Guillaume Moukala Same, octobre 2021, 72 pages

Les décroissants en France. Un essai de typologie

Eddy Fougier, septembre 2021, 56 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2021

Fondation pour l'innovation politique, septembre 2021, 84 pages

Les primaires électorales et les systèmes de départage des candidats à l'élection présidentielle

Laurence Morel et Pascal Perrineau, août 2021, 76 pages

L'idéologie woke. Face au wokisme (2)

Pierre Valentin, juillet 2021, 60 pages

L'idéologie woke. Anatomie du wokisme (1)

Pierre Valentin, juillet 2021, 60 pages

Protestation électorale en 2021 ?

Données issues du 1er tour des élections régionales

Abdellah Bouhend, Victor Delage, Anne Flambert, Élixa Grandjean, Katherine Hamilton, Léo Major, Dominique Reynié, juin 2021, 40 pages

2022, le risque populiste en France (vague 4)

Un indicateur de la protestation électorale
Dominique Reynié (dir.), juin 2021, 64 pages

La conversion des Européens aux valeurs de droite

Victor Delage, mai 2021, 40 pages

Les coûts de la transition écologique

Guillaume Bazot, mai 2021, 64 pages

Le XXI^e siècle du christianisme

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mai 2021, 376 pages

Les protestants en France, une minorité active

Jean-Paul Willaime, avril 2021, 60 pages

L'agriculture bio et l'environnement

Bernard Le Buanec, mars 2021, 52 pages

Devrions-nous manger bio ?

Léon Guéguen, mars 2021, 64 pages

Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation bio ?

Gil Kressmann, mars 2021, 76 pages

- Pauvreté dans le monde : une baisse menacée par la crise sanitaire**
Julien Damon, février 2021, 60 pages
- Reconquérir la biodiversité, mais laquelle ?**
Christian Lévêque, février 2021, 64 pages
- Énergie nucléaire : la nouvelle donne internationale**
Marco Baroni, février 2021, 96 pages
- Souveraineté économique : entre ambitions et réalités**
Emmanuel Combe et Sarah Guillou, janvier 2021, 92 pages
- Relocaliser en décarbonant grâce à l'énergie nucléaire**
Valérie Faudon, janvier 2021, 64 pages
- Après le Covid-19, le transport aérien en Europe : le temps de la décision**
Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 64 pages
- Avant le Covid-19, le transport aérien en Europe : un secteur déjà fragilisé**
Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 56 pages
- Glyphosate, le bon grain et l'ivraie**
Marcel Kuntz, novembre 2020, 72 pages
- Covid-19 : la réponse des plateformes en ligne face à l'ultradroite**
Maygane Janin et Flora Deverell, novembre 2020, 68 pages
- 2022, le risque populiste en France (vagues 2 et 3)**
Un indicateur de la protestation électorale
Dominique Reynié, octobre 2020, 86 pages
- Relocalisations : laisser les entreprises décider et protéger leur actionnariat**
Frédéric Gonand, septembre 2020, 60 pages
- Europe : la transition bas carbone, un bon usage de la souveraineté**
Patrice Geoffron, septembre 2020, 60 pages
- Relocaliser en France avec l'Europe**
Yves Bertoncini, septembre 2020, 68 pages
- Relocaliser la production après la pandémie ?**
Paul-Adrien Hyppolite, septembre 2020, 72 pages
- Qui paie ses dettes s'enrichit**
Christian Pfister et Natacha Valla, septembre 2020, 60 pages
- L'opinion européenne en 2019**
Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères,
septembre 2020, 212 pages
- Les assureurs face au défi climatique**
Arnaud Chneiweiss et José Bardaji, août 2020, 56 pages
- Changements de paradigme**
Josef Konvitz, juillet 2020, 44 pages
- Hongkong : la seconde rétrocession**
Jean-Pierre Cabestan et Laurence Daziano, juillet 2020, 84 pages
- Tsunami dans un verre d'eau**
Regard sur le vote Europe Écologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 et de 2020 dans 41 villes de plus de 100 000 habitants
Sous la direction de Dominique Reynié, juillet 2020, 44 pages
- Innovation politique 2019 (tome 2)**
Fondation pour l'innovation politique, juin 2020, 412 pages
- Innovation politique 2019 (tome 1)**
Fondation pour l'innovation politique, juin 2020, 400 pages
- Covid-19 - États-Unis, Chine, Russie, les grandes puissances inquiètent l'opinion**
Victor Delage, juin 2020, 16 pages
- De la distanciation sociale à la distanciation intime**
Anne Muxel, juin 2020, 48 pages
- Covid-19 : Cartographie des émotions en France**
Madeleine Hamel, mai 2020, 17 pages
- Ne gaspillons pas une crise**
Josef Konvitz, avril 2020, 48 pages
- Retraites : leçons des réformes suédoises**
Kristoffer Lundberg, avril 2020, 64 pages
- Retraites : leçons des réformes belges**
Frank Vandenbroucke, février 2020, 64 pages
- Les biotechnologies en Chine : un état des lieux**
Aifang Ma, février 2020, 68 pages
- Radiographie de l'antisémitisme en France**
AJC Paris et Fondation pour l'innovation politique,
janvier 2020, 32 pages
- OGM et produits d'édition du génome : enjeux réglementaires et géopolitiques**
Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 60 pages
- Des outils de modification du génome au service de la santé humaine et animale**
Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 56 pages
- Des plantes biotech au service de la santé du végétal et de l'environnement**
Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 56 pages
- Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat**
CREC Saint-Cyr et la Fondation pour l'innovation politique,
décembre 2019, 128 pages
- L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (3) Défendre l'économie européenne par la politique commerciale**
Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon,
novembre 2019, 76 pages
- L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (2) Les pratiques anticoncurrentielles étrangères**
Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon,
novembre 2019, 64 pages
- L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (1) Politique de concurrence et industrie européenne**
Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon,
novembre 2019, 60 pages
- Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2019**
Fondation pour l'innovation politique, novembre 2019, 80 pages
- Vers des prix personnalisés à l'heure du numérique ?**
Emmanuel Combe, octobre 2019, 68 pages
- 2022, le risque populiste en France (vague 1)**
Un indicateur de la protestation électorale,
Dominique Reynié (dir.), octobre 2019, 44 pages
- La Cour européenne des droits de l'homme, protectrice critiquée des « libertés invisibles »**
Jean-Luc Sauron, octobre 2019, 72 pages
- 1939, l'alliance soviéto-nazie : aux origines de la fracture européenne**
Stéphane Courtois, septembre 2019, 76 pages
- Saxe et Brandebourg. Percée de l'AfD aux élections régionales du 1^{er} septembre 2019**
Patrick Moreau, septembre 2019, 46 pages
- Campements de migrants sans-abri : comparaisons européennes et recommandations**
Julien Damon, septembre 2019, 68 pages

Vox, la fin de l'exception espagnole

Astrid Barrio, août 2019, 56 pages

Élections européennes 2019. Le poids des électors comparé au poids électoral des groupes parlementaires

Raphaël Grelon et Guillemette Lano. Avec le concours de Victor Delage et Dominique Reynié, juillet 2019, 22 pages

Allô maman bobo (2). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 64 pages

Allô maman bobo (1). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 68 pages

L'affaire Séralini. L'impasse d'une science militante

Marcel Kuntz, juin 2019, 60 pages

Démocraties sous tension

Sous la direction de Dominique Reynié, mai 2019, volume I, Les enjeux, 156 pages ; volume II, Les pays, 120 pages
Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute

La longue gouvernance de Poutine

Michel Eltchaninoff, mai 2019, 52 pages

Politique du handicap : pour une société inclusive

Sophie Cluzel, avril 2019, 44 pages

Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF

David Valence et François Bouchard, mars 2019, 64 pages

Un an de populisme italien

Alberto Toscano, mars 2019, 56 pages

Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste

Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 72 pages

Une civilisation électrique (2). Vers le réenchantement

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 56 pages

Une civilisation électrique (1). Un siècle de transformations

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 56 pages

Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention

Jacques Percebois, février 2019, 64 pages

Vers une société post-carbone

Patrice Geoffron, février 2019, 60 pages

Énergie-climat en Europe : pour une excellence écologique

Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 48 pages

Innovation politique 2018 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 544 pages

Innovation politique 2018 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 472 pages

L'opinion européenne en 2018

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, janvier 2019, 176 pages

La contestation animaliste radicale

Eddy Fougier, janvier 2019, 56 pages

Le numérique au secours de la santé

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 60 pages

Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2018, 204 pages

Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 52 pages

La crise orthodoxe (2). Les convulsions, du XIX^e siècle à nos jours

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 52 pages

La crise orthodoxe (1). Les fondations, des origines au XIX^e siècle

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 52 pages

La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 56 pages

Le christianisme et la modernité européenne (2)

Comprendre le retour de l'institution religieuse

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 52 pages

Le christianisme et la modernité européenne (1)

Récuser le déni

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 52 pages

Commerce illicite de cigarettes : les cas de Barbès-La Chapelle, Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 84 pages

L'avenir de l'hydroélectricité

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 64 pages

Retraites : Leçons des réformes italiennes

Michel Martone, novembre 2018, 48 pages

Les géants du numérique (2) : un frein à l'innovation ?

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 84 pages

Les géants du numérique (1) : magnats de la finance

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 80 pages

L'intelligence artificielle en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, novembre 2018, 60 pages

Alternative für Deutschland : établissement électoral

Patrick Moreau, octobre 2018, 72 pages

Les Français jugent leur système de retraite

Fondation pour l'innovation politique, octobre 2018, 28 pages

Migrations : la France singulière

Didier Leschi, octobre 2018, 56 pages

La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan

Hugues Hourdin, octobre 2018, 52 pages

Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang

Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...

AJC Europe et la Fondation pour l'innovation politique, septembre 2018, 72 pages

Les « Démocrates de Suède » : un vote anti-immigration

Johan Martinsson, septembre 2018, 64 pages

Les Suédois et l'immigration (2) : fin du consensus ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 56 pages

Les Suédois et l'immigration (1) : fin de l'homogénéité ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 56 pages

Éthiques de l'immigration

Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 56 pages

Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)

Fondation pour l'innovation politique, juin 2018, 56 pages

Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions

Villes et voitures : pour une réconciliation

Jean Coldefy, juin 2018, 60 pages

France : combattre la pauvreté des enfants

Julien Damon, mai 2018, 48 pages

Que pèsent les syndicats ?

Dominique Andolfatto, avril 2018, 56 pages

L'élan de la francophonie : pour une ambition française (2)

Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages

L'élan de la francophonie : une communauté de langue et de destin (1)

Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages

L'Italie aux urnes

Sofia Ventura, février 2018, 44 pages

L'intelligence artificielle : l'expertise partout accessible à tous

Serge Soudoplatoff, février 2018, 60 pages

L'innovation à l'ère du bien commun

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 64 pages

Libérer l'islam de l'islamisme

Mohamed Louizi, janvier 2018, 84 pages

Gouverner le religieux dans un état laïc

Thierry Rambaud, janvier 2018, 56 pages

Innovation politique 2017 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 492 pages

Innovation politique 2017 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 468 pages

Une « norme intelligente » au service de la réforme

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 44 pages

Autriche : virage à droite

Patrick Moreau, novembre 2017, 52 pages

Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage

Faÿçal Hafied, novembre 2017, 76 pages

Où va la démocratie ?

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en Europe 2005-2015

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 48 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 52 pages

Marché du travail : pour la réforme !

Faÿçal Hafied, juillet 2017, 64 pages

Le fact-checking : une réponse à la crise de l'information et de la démocratie

Farid Gueham, juillet 2017, 68 pages

Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 56 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances

Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 44 pages

Dettes publiques : la mesurer, la réduire

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 52 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière

Julien Damon, avril 2017, 52 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle

Olivier Faron, avril 2017, 48 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste : l'Europe démocratique menacée

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société

David Reynié, mars 2017, 48 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 72 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 56 pages

L'actif épargne logement

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 48 pages

Réformer : quel discours pour convaincre ?

Christophe de Voogd, février 2017, 52 pages

De l'assurance maladie à l'assurance santé

Patrick Negaret, février 2017, 48 pages

Hôpital : libérer l'innovation

Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 44 pages

Le Front national face à l'obstacle du second tour

Jérôme Jaffré, février 2017, 48 pages

La République des entrepreneurs

Vincent Lorphelin, janvier 2017, 52 pages

Des startups d'État à l'État plateforme

Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 52 pages

Vers la souveraineté numérique

Farid Gueham, janvier 2017, 44 pages

Repenser notre politique commerciale

Laurence Daziano, janvier 2017, 48 pages

Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté

Julien Damon, décembre 2016, 40 pages

L'Autriche des populistes

Patrick Moreau, novembre 2016, 72 pages

L'Europe face aux défis du pétro-solaire

Albert Bressand, novembre 2016, 52 pages

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 52 pages

Innovation politique 2016

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2016, 758 pages

Le nouveau monde de l'automobile (2) : les promesses de la mobilité électrique

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 68 pages

Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

L'opinion européenne en 2016

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages

Refonder l'audiovisuel public

Olivier Babeau, septembre 2016, 48 pages

La concurrence au défi du numérique

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 48 pages

Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité

Vincent Tournier, juin 2016, 68 pages

Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle
Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 48 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée
Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 48 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)
Sylvain Boulouque, mai 2016, 56 pages

Gouverner pour réformer : éléments de méthode
Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 64 pages

Les zadistes (2) : la tentation de la violence
Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme
Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 52 pages

Régionales (1) : vote FN et attentats
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 60 pages

Un droit pour l'innovation et la croissance
Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 52 pages

Le lobbying : outil démocratique
Anthony Escurat, février 2016, 44 pages

Valeurs d'islam
Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiïtes et sunnites : paix impossible ?
Mathieu Terrier, janvier 2016, 44 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme
Daniel Hurstel, décembre 2015, 44 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels
Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 44 pages

L'opinion européenne en 2015
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance
Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 52 pages

Innovation politique 2015
Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant
Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois
Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

PME : nouveaux modes de financement
Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! (2). Pourquoi il faut défendre la route
Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! (1). Les conditions d'une mobilité conviviale
Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 40 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane
Malik Bezouh, septembre 2015, 40 pages

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »
Julien Gonzalez, juillet 2015, 44 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand
Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 36 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain
François Bazin, juin 2015, 48 pages

Économie de la connaissance
Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique
Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance
Alain Madelin, mai 2015, 52 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine
Francis Mer, avril 2015, 32 pages

Les transports et le financement de la mobilité
Yves Crozet, avril 2015, 32 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies
Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages

Islam et démocratie : face à la modernité
Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages

Islam et démocratie : les fondements
Aḥmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste
Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages

Éducation et islam
Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?
Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République
Saad Khiari, février 2015, 44 pages

Islam et contrat social
Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté
Bariza Khiari, février 2015, 56 pages

L'humanisme et l'humanité en islam
Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?
Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages

Coran, clés de lecture
Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité
Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages

Mémoires à venir
Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement
Julien Damon, décembre 2014, 40 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes
Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

Innovation politique 2014

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sènié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 44 pages

L'État innovant (1) : renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 44 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratization par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

Le Kapital. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 40 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 52 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 40 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 40 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 36 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?

Malcolm Grimston, septembre 2011, 16 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoi, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages

Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement : une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs : défense du statut, illustration du statu quo

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson
David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique
Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat
Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Le débat public a besoin de la Fondation et la Fondation a besoin de vous !

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Je soutiens la Fondation pour l'innovation politique

voici ma contribution de :

100 €

500 €

1 000 €

5 000 €

10 000 €

50 000 €

Autre montant.....€

Je choisis de faire un don :

À titre personnel

Au titre de la société suivante : _____

Destinataire du reçu fiscal : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Par chèque, à l'ordre de la **Fondation pour l'innovation politique**

Par virement bancaire daté du :

au profit du compte Fondation pour l'innovation politique à la Caisse des dépôts

et consignations : IBAN : FR77 4003 1000 0100 0029 9345 Z16

BIC : CDCGFRPPXXX

Régime fiscal des dons versés par des personnes physiques ou morales fiscalement domiciliées en France

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et legs des particuliers et des entreprises.

Au titre des versements effectués :

- **Les contribuables** bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable (art. 200-1 du CGI) et/ou au titre de l'IFI, d'une réduction de 75 % de leur montant dans la limite de 50 000 euros.
- **Les entreprises** assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % pris dans la limite de 10 000 euros ou de 0,5 % du chiffre d'affaires HT lorsque ce dernier est plus élevé (art. 238 bis du CGI), avec report possible sur les cinq années suivantes de la déduction en cas de dépassement du seuil.

Vous trouverez au verso de ce bulletin un tableau récapitulatif des réductions fiscales possibles dans le cadre de votre don à la Fondation pour l'innovation politique.

À renvoyer à :

Fondation pour
l'innovation politique
11, rue de Grenelle
75007 Paris

Contact :

Anne Flambert
Responsable
administratif
et financier
01 47 53 67 09



Exemples de soutiens aux actions de la Fondation pour l'innovation politique et calcul de la contribution réelle après déduction fiscale (IS/IR/ISF)

Exemples de contribution annuelle	Contribution réelle après déduction de 60 % au titre de l'impôt sur les sociétés	Contribution réelle après déduction de 66 % au titre de l'impôt sur le revenu	Contribution réelle après déduction de 75 % au titre de l'impôt sur la fortune immobilière
100 €	40 €	34 €	25 €
500 €	200 €	170 €	125 €
1 000 €	400 €	340 €	250 €
5 000 €	2 000 €	1 700 €	1 250 €
10 000 €	4 000 €	3 400 €	2 500 €
50 000 €	20 000 €	17 000 €	12 500 €

Merci de noter ci-dessous vos coordonnées pour nous permettre d'établir votre reçu fiscal :

Organisme ou particulier

Nom	Prénom	
Nom de l'organisme		
N°	Rue	
Code postal		Ville
Pays		
Téléphone		
Courriel		

Date Signature

À renvoyer à :
Fondation pour
l'innovation politique
11, rue de Grenelle
75007 Paris

Contact :
Anne Flambert
Responsable
administratif
et financier
01 47 53 67 09

Mutations politiques et majorité de gouvernement dans une France à droite

Une étude de la Fondation pour l'innovation politique sur les résultats électoraux de 2022

Combinant abstention, vote blanc et votes anti-système (LFI, RN...), la protestation électorale a poursuivi sa progression lors de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2022. On y a vu la réussite plus marquée de Marine Le Pen et du RN. Comme nous le montrons, ce succès est visible non seulement dans les urnes mais aussi dans l'opinion. Les idées du RN sont de plus en plus largement acceptées.

La poussée protestataire se solde par un nouveau décrochage des partis de gouvernement. Qu'ils soient de gauche, comme le Parti socialiste (PS), ou de droite, comme Les Républicains (LR), ces partis ressortent plus affaiblis encore qu'en 2017, dans une France plus protestataire et plus à droite. Le PS et LR sont désormais menacés de marginalisation. Fait nouveau, en 2022, aux élections législatives, la coalition présidentielle (Ensemble !) subit également une déconvenue limitée mais réelle au regard de la nette réélection d'Emmanuel Macron.

Le tableau politique de la France devient préoccupant pour les partis jugés capables de gouverner. Le PS et LR n'ont plus les moyens de compter sur leurs propres forces ni d'être les moteurs d'une alliance de gouvernement. Le macronisme, quant à lui, est poussé à se métamorphoser, tant en raison de ce nouveau contexte que par les effets de la contrainte institutionnelle d'un dernier mandat d'Emmanuel Macron. La fragilisation continue de notre système partisan hypothèque nos capacités de gouvernement, alors même que l'époque est saturée de défis immenses. Il y a cependant une fenêtre d'opportunité car les partis populistes sont eux aussi confrontés à de grandes difficultés que dissimulent leurs bons résultats électoraux.

Cette nouvelle note de la Fondation pour l'innovation politique repose sur l'analyse des résultats de l'élection présidentielle et des élections législatives, et sur l'étude des données d'opinion mises au jour par une série de trois enquêtes successives, initiée et réalisée dans le cadre d'un partenariat associant la Fondation pour l'innovation politique, le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) et le Centre d'études et de connaissance sur l'opinion publique (Cecop). La première enquête a été administrée au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, auprès d'un échantillon de 3 005 personnes. La deuxième enquête a été administrée au lendemain du second tour de l'élection présidentielle, auprès d'un échantillon de 3 052 personnes. Enfin, la troisième enquête a été administrée au lendemain du second tour des élections législatives, auprès d'un échantillon de 3 053 personnes. Les trois vagues ont été administrées par l'institut OpinionWay.



fondapol.org



978 2 2 36408 283 0

ISBN : 978-2-2-36408-283-0

Prix : 8€